faire

mensuel pour le socialisme et l'autogestion

LA DÉCENTRALISATION



Quelle défense pour quel socialisme ?

15 nov. — 15 déc. 77

L'équipe de faire

Orientation/Rédaction :

André Acquier, Jean-Paul Bachy, Pierre Beregovoy, Jean-Louis Berger, Martine Buron, Jacques Caroux, Robert Chapuis, Paul Chaslin, Stéphane Coquard, Jean-Pierre Cot, Pierre d'Almeida, Roger Dosse, Claude Estier, Gilles Ferry, Patrice Finel, Gérard Fuchs, Jacques Gallus, Jacques-Antoine Gau, Claude Germon, Henry Hermand, Jean-François Huchet, Bernard Jaumont, Jacques Julliard, André Jeanson, Lionel Jospin, Charles Josselin, Jean-François Kessler, Henri Laborit, Catherine Lalumière, Jean Le Garrec, Guy Le Néouannic, Louis de Pensec, Jean Maire, Gilles Martinet, Maïté Mathieu, Jean Monnier, Daniel Mothé, Marc Osouf, Yves Person, Bernard Pingaud, Michel Poireau, Daniel Prat, Jean Pronteau, Jean Rey, Alain Richard, Lucien Rioux, Michel Rocard, Pierre Rosanvallon, André Salomon, Gérard Sandoz, Evelyne Sullerot, Dominique Taddéï, Yves Tavernier, Alain Touraine, Christian de Villeneuve, Claude Vieira, Patrick Viveret, Jean-Pierre Worms.

Rédacteur en Chef :

Patrick Viveret

Secrétariat de Rédaction :

Bernard Thomas
Catherine Reille

Comité de Direction :

Jean-Pierre Cot, Jacques Gallus, Gérard Fuchs, Henry Hermand, Jean Le Garrec, Gilles Martinet, Pierre Rosanvallon, Yves Tavernier, Patrick Viveret, Jean-Pierre Worms.

Directeur de la publication :

Gilles Martinet

mensuel pour le socialisme et l'autogestion

Photo de couverture : NORMA

Abonnements

Compte tenu de notre rythme de parution, un abonnement reçu après le 5 ne sera servi que le mois suivant.
Pour signaler une anomalie concernant votre abonnement, ayez l'obligeance d'indiquer le maximum de renseignements, et notamment de joindre la dernière bande adresse mentionnant votre numéro de code. Merci.

Changement d'adresse

Joindre 2 F. en timbres et la dernière bande-adresse (indispensable).

Tarif : 100 F.

120 F : Etranger — 160 F : Par avion.

Faire est édité par
la Société
des Editions du Coq Héron
48, rue Sainte-Anne — 75002 Paris —
Tél. : 742.84.05
Service de vente : Michel Iatca — SOC,
24, boulevard Poissonnière — 75009 Paris —
Tél. : 523.25.60.
Numéro de commission paritaire : 56924
ISSN : 0339 - 3070
Photocomposition :
Girard Graphic,
24, rue Moret — 75011 Paris.
Imprimerie : Grou Radenez,
29, rue de la Sablière — 75014 Paris.

N° 25 SOMMAIRE

actualité

Pierre Mauroy : Le prix de la rigueur. **3**



P.S. Cohérence et Cohésion. 6

La Chine entre modérés et radicaux. **9**

recherches et débats

Les socialistes face à la Bombe. **12**

La défense israélienne 17

Amérique Latine : La société militaire. 24

recherches et débats

Débat et interview de Michel Crozier et E. Friedberg 31

Oublier Lénine. 37



notes et critiques

Alain Touraine
Daniel Carré.



Conférence sur l'autogestion. 41

interviews

Débat avec Alfred Grosser et Gérard Sandoz. 46

dossiers

La Décentralisation : 50

Un nouveau partage du pouvoir.

faire

Chaque jour qui passe apporte une touche supplémentaire au jeu de rôle caricatural que le Parti communiste veut faire tenir aux différents acteurs de la gauche.

Tout doit être entrepris pour que cette logique de l'échec soit contrecarrée et que l'espoir du changement renaisse là où il a été brisé. Pierre Mauroy apporte sa contribution dans ce numéro à l'intense travail politique que la période exige.

La polémique voulue par l'un des partenaires de la gauche ne doit pas étouffer le débat sur les questions auxquelles une société socialiste devrait apporter des réponses positives. Dans cet esprit, Faire publie une série de réflexions sur la défense. En décrivant l'expérience de certains pays étrangers comme Israël ou des nations latino-américaines, elles cherchent à enrichir le débat de la Convention nationale que le Parti socialiste tiendra en décembre sur ce sujet. Plusieurs responsables du PS expriment dans ce numéro leur point de vue en réponse aux questions que Faire leur a posées.

De même, le thème de la décentralisation, c'est-à-dire d'un nouveau partage du pouvoir politique, est de ceux sur lesquels la gauche doit apporter un vrai changement ; Jean-Pierre Worms explique la nature de l'enjeu ; Edgar Pisani, qui a préparé au sein du PS un projet de réforme concret des institutions territoriales, en dissèque la mécanique et les objectifs.

Enfin, le terrorisme. La légitime défense de la démocratie contre des méthodes et des fins qui lui sont étrangères ne peut s'alimenter à d'autres fantasmes. Alfred Grosser, dans le cadre de son débat avec Gérard Sandoz, dénonce ceux qui voudraient que l'Allemagne soit vouée par nature à produire la violence extrémiste.

ACTUALITÉS

Beaucoup plus qu'un accord électoral l'enjeu de la polémique actuelle c'est la présence du Parti socialiste partout où l'on réclame le droit de vivre autrement.

Pierre Mauroy : le prix de la rigueur.



FOTOLIB

Une crise qui fait le jeu de la droite.

Que dire de la crise qui secoue l'Union de la gauche depuis plusieurs semaines? Qu'elle fait le jeu des partis de droite qui, eux, n'ont pas à actualiser leur programme puisqu'ils n'en ont pas? Qu'elle fait le jeu du gouvernement qui tente d'en profiter pour détourner l'attention de ses carences et de ses échecs, notamment économiques? Certes, et le Parti socialiste, dont la droite est le seul adversaire, entend rappeler inlassablement ces évidences et signaler là où sont les vrais problèmes des Français.

L'arrêt des négociations pour l'actualisation du Programme commun a plongé dans l'incrédulité et la tristesse, non seulement un grand nombre de militants des partis de gauche, mais aussi l'ensemble des Français qui ont placé dans l'Union de la gauche leur espoir de changement. C'est pourquoi les socialistes ne peuvent se dispenser d'évoquer la crise de la gauche, sans rien faire ni dire qui puisse compromettre un rétablissement de la situation, mais en rappelant les faits avec sérénité chaque fois qu'ils sont déformés.

D'abord l'attitude des négociations. Il est exact que ceux d'entre nous qui ont vécu la négociation de 1972, qui fut serrée mais toujours positive, n'ont pas senti cette fois chez nos partenaires communistes la même volonté d'aboutir (au moins dans la deuxième phase de l'actualisation car la phase initiale avait permis de nombreux progrès).
Faut-il s'en étonner? Peut-être pas, car à de nombreuses occasions, et, en particulier, après les dernières élections présidentielles, notre partenaire avait pris l'initiative de nous chercher de mauvaises querelles. Mais à chaque fois qu'il s'agissait d'aller au combat pour défaire la droite, lors des consultations partielles, lors des élections cantonales ou municipales, l'Union retrouvait toute sa cohésion, son mordant et son dynamisme.

Exiger davantage

Le débat dont on a le plus parlé à propos de la cassure actuelle (sans qu'on puisse pour autant affirmer qu'il s'agissait de la cause essentielle) est celui des nationalisations et l'opinion publique a compris que ces problèmes techniques trouvaient leur pleine et entière signification sur le terrain politique. Au-delà du débat d'experts, ce sont les chances mêmes de réussite de l'Union de la gauche portée au gouvernement de notre pays qui étaient en cause.
Il nous fallait donc avoir le courage de traiter ces problèmes avec la plus grande rigueur. Une rigueur à la mesure des contraintes et des difficultés que ne manquera pas de rencontrer la gauche, demain, dans l'exercice du pouvoir.
Ainsi, sur les nationalisations, il y a eu de la part des communistes une interprétation en hausse du programme signé en 1972. Nos partenaires ont tenté d'accréditer l'idée que nous voulions faire moins pour les travailleurs, que nous étions moins déterminés quand il s'agissait de mettre en œuvre un changement profond dans les structures de notre société. En se tenant au sens le plus exact du programme de 1972, en proposant des aménagements tenant compte de l'évolution de notre économie depuis la signature du P.C.G., le Parti socialiste entend conserver toutes ses chances de réussite dans la réalisation de son projet de société.
Ainsi, le but recherché en nationalisant les neuf groupes industriels, le crédit et la banque, n'est pas seulement celui de l'appropriation collective des moyens de production. Il n'est pas non plus question d'organiser ce qu'un autre régime a fait avec la S.N.C.F., la Régie Renault ou l'E.D.F. Nous avons le courage d'exiger davantage. Il s'agit certes, d'une part de prendre en main les leviers nécessaires pour infléchir l'ensemble de la machine économique française, pour la lancer dans une direction nouvelle. Il s'agit — et c'est urgent — de combattre la crise par une réorientation, une restructuration profonde de notre économie.
Mais s'il n'était question que de celà, nous ne ferions que la moitié du chemin. Notre action trouverait vite sa limite. Les nationalisations conçues exclusivement de cette façon ne sont pas la marque essentielle d'une politique de gauche. Elles doivent en effet aller plus loin pour répondre aux besoins et aspirations des travailleurs. Pour nous socialistes, les nationalisations doivent également permettre de découvrir un vaste champ d'expérience sociale à partir duquel s'élaboreront les conditions réelles d'une véritable démocratie économique.
En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement d'économie au sens strict mais aussi de politique.
En effet, le but à atteindre est, au-delà de la prise de pouvoir de la gauche par ses représentants élus, de rendre le pouvoir aux Français là où ils vivent, là où ils travaillent.
De ce fait, la conception du Parti communiste qui consiste à allonger la liste des entreprises à nationaliser afin de battre on ne sait pas très bien quelle sorte de record, ne pouvait être prise en charge.

Des besoins nouveaux

Il y aurait eu faiblesse de notre part à l'accepter. Parce qu'il nous faut à tout prix réussir nos nationalisations, nous sommes en effet tenus de trouver l'équilibre juste qui permette de disposer à la fois (sans compromettre pour autant les grands équilibres économiques menacés par la gestion catastrophique de la droite) et d'un espace réaliste pour prendre la mesure exacte de notre projet de société.
En ce domaine, comme dans les autres, il n'existe pas pour le Parti socialiste de dogme devant lequel devrait plier toute réalité. Depuis plusieurs années, les socialistes mènent une réflexion approfondie sur les problèmes contemporains. Cette analyse nous fait prendre en compte les aspirations des forces sociales ou politiques qui traduisent des besoins nouveaux. Ce sont ceux pour lesquels militent les écologistes ou les femmes. Ce sont également les besoins largement exprimés d'une véritable démocratie locale ou régionale. Mais encore : tout ce qui est mis en question concernant les rapports entre l'homme et son travail dans l'entreprise, entre les parents et les enfants dans la famille, entre l'enseignement et l'étudiant dans les lycées et les universités, entre la médecine et le malade. Ce sont également les questions posées aux systèmes actuels de formation et d'information.
La nature même de la réflexion ainsi menée, le contenu de son projet de société, place le Parti

socialiste au centre d'un vaste champ politique et social qui aspire et prépare le changement. Face à ceux qui dénoncent, en insistant sur tel ou tel point plus particulier, les contradictions et les erreurs dues au système actuel, le Parti socialiste s'est préparé à mener le dialogue ; il s'est armé pour conduire les réalisations qui aboliront ces injustices et corrigeront ces erreurs. Nous ne sommes pas moins soucieux d'écologie que les écologistes, nous ne sommes pas moins épris de la libération de la conduite féminine que certaines militantes féministes. Mais nous ne sommes pas que celà. Toute ces aspirations, nous les prenons en compte, mais en les intégrant dans un projet de société global, dans un large processus de transformation.

Partout où l'on réclame le droit de vivre autrement, là où pour ce faire sont tentées des expériences concernant tous les aspects de la vie quotidienne (santé, conditions de travail, création d'emploi...) le Parti socialiste a des réponses à donner et il les donnera, est-il besoin de le dire, dans le respect scrupuleux des engagements pris, mais aussi sans se priver d'approfondir ses idées, dans la ligne du projet autogestionnaire qui est le sien.

Les remarques qui précèdent sembleraient nous éloigner du débat politique actuelle si elles n'avaient le mérite de montrer une victoire électorale. Certes, en bons démocrates, nous ne devons pas mésestimer le verdict des urnes ni différer inutilement l'application de réformes nécessaires, mais nos idées sont justes et elles ont le temps pour elles. C'est pourquoi le Parti d'Epinay, devenu le premier parti de France maintiendra son cap, c'est pourquoi il gardera la main tendue en permanence à ceux qui prennent place dans la famille de la gauche.

Pierre MAUROY


Keystone

JEAN LACOUTURE

LÉON BLUM

"Une magistrale biographie... Jean Lacouture a retrouvé le vrai visage de Léon Blum..." MARCEL PÉJU / LE POINT

"Refuser la fatalité du Mal politique, vouloir faire mentir Machiavel en personne, a-t-on idée ?... C'est ce défi que Lacouture donne lumineusement à comprendre. Et c'est en quoi son beau livre, en ces temps de ruses qui ratent, aide à espérer". BERTRAND POIROT-DELPECH / LE MONDE

"C'est le grand mérite de Jean Lacouture d'avoir retrouvé l'unité de cet homme contradictoire qui sut, d'une seule voix, dire non à la fois au capitalisme et au collectivisme. Un livre passionnant." LE NOUVEL OBSERVATEUR

Un volume 600 pages illustrations, 59 F.

SEUIL

PS : cohérence et cohésion.

Un Parti serein et déterminé à défendre des positions économiques sérieuses et cohérentes, telle est l'image que donne actuellement la grande majorité des militants du PS.

Lorsque le Parti communiste a déclenché son attaque contre le « virage à droite » du PS, nul doute qu'un de ses objectifs était de semer le doute parmi les rangs socialistes. Faisant l'analyse que le PS est un parti neuf, composé de militants souvent inexpérimentés et complexés lorsque « le parti de la classe ouvrière » donne de la voix, les communistes pensaient ébranler l'édifice fondé à Epinay en 1971.

Erreur. La réaction militante, face à cette soudaine et brutale offensive, est à la fois calme, résolue et unanime. De partout remontent les échos d'un parti réfutant point par point les critiques communistes sur les questions techniques de l'actualisation du Programme commun et démontrant l'inanité et le ridicule du prétendu virage à droite. La journée nationale de formation du 15 octobre a été notamment, l'occasion d'une démonstration de la détermination socialiste à préserver l'avenir de l'union, tout en repoussant les attaques et les prétentions injustifiées.

Cette contre-offensive socialiste se poursuit quotidiennement par les activités de formation et d'information de toutes les fédérations. Les campagnes d'affiche se multiplient pour affirmer notamment que le « PS tient ce qu'il promet. Il ne promet que ce qu'il peut tenir ». De même sort ces jours-ci chez Flammarion un petit livre argumentaire intitulé « 89 réponses aux questions économiques » destiné à populariser les propositions économiques des socialistes, en conformité avec la partie actualisée du Programme commun et avec les propositions que le PS a faites à ses partenaires pour débloquer la négociation.

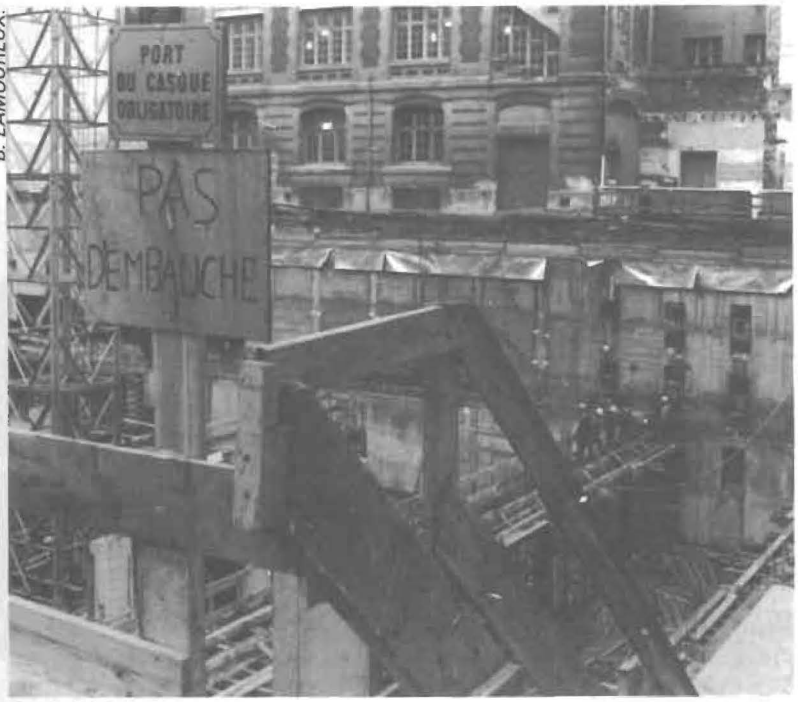
Ni facilité, ni démagogie

Cette puissante réaction du parti socialiste a deux objectifs principaux.

Premièrement, il s'agit de rappeler sans cesse à ceux que la polémique a troublé, que l'adversaire, c'est la droite. Une droite qui redresse ostensiblement la tête alors que sa politique ne connaît pratiquement que des revers. 1,2 million de chômeurs, un indice de prix qui sera en 1977 à peine inférieur au 10 % de l'an dernier, un commerce extérieur qui doit l'essentiel de son amélioration d'une part à la baisse du dollar qui diminue la valeur de nos importations et d'autre part au ralentissement du volume de nos importations dû au marasme de l'activité économique interne (le PIB ne progressera que de 3 % en 1977 contre 5,2 % en 1976).

Deuxièmement, il faut convaincre que le sérieux des propositions socialistes pour l'actualisation du Programme commun est le meilleur garant de l'avancée de la démocratie et de l'amélioration du niveau de vie des travailleurs dans ce pays. Il faut convaincre que la facilité et la démagogie ne servent pas les intérêts populaires.

En ce qui concerne le SMIC et les diverses prestations sociales, les socialistes proposent une très importante progression pour mettre en œuvre la politique de relèvement du pouvoir d'achat des plus défavorisés. Mais c'est bien du pouvoir d'achat dont il doit s'agir ; pas du niveau nominal des salaires. En effet, et il faudrait que chacun le comprenne, le choix n'est pas entre le SMIC a 2200 F et le SMIC à 2500 F. Si tel était le choix, tout serait très simple. Mais le véritable choix, c'est le SMIC à 2200 F avec une inflation contenue dans des limites préservant la progression du pouvoir d'achat et le SMIC à 2500 F avec une inflation galopante qui reprendrait par les prix ce qui aurait été accordé par les salaires. Quant à ceux qui insinuent que le patronat faisait la même analyse en 1968 pour refuser les accords de Grenelle pourquoi ne proposent-ils pas le SMIC à 4000 F puisque tout raisonnement économique est dans leur esprit synonyme de logique patronale ? Plus profondément, comment ne voient-ils pas les différences majeures



B. LAMOUREUX.

Les intérêts réels
et non pas abstraits des travailleurs.

entre la situation des années soixante marquée par l'euphorie de la croissance, l'énergie à bon marché, une inflation forte mais non explosive, et le calme sur le front des échanges internationaux et, d'autre part, la situation actuelle qui est exactement à l'opposé.

En ce qui concerne les filiales des neuf groupes industriels à nationaliser, la position du PS est claire et là encore correspond le mieux aux intérêts **réels** et non pas **abstraits** des travailleurs. Elle est claire puisque tout ce qui appartient aux neuf groupes doit devenir propriété de la collectivité publique; c'est le strict respect du Programme commun. Elle est efficace puisqu'elle évite au maximum le contentieux juridique inextricable qui surviendrait dans le cas de la nationalisation de l'ensemble des actifs des filiales majoritaires et qui ralentirait d'autant le processus de contrôle public; un autre aspect de l'efficacité est le moindre coût de la proposition du PS et tout ce qui est donné en moins aux propriétaires actuels peut être destiné à financer d'autres actions utiles. Enfin, elle répond aux objections que certains ont pu présenter puisque le texte en neuf points remis par la délégation PS le dernier jour des négociations prévoyait déjà trois propositions essentielles : primo la réintégration dans le champ des filiales à nationaliser des entreprises qui avaient quitté ce champ depuis 1972 par des artifices juridiques; secondo, par adjonction aux dispositions du programme de 1972, la perspective de nationaliser à 100 % certaines autres filiales en raison de leur caractère stratégique pour la politique industrielle et de leur situation de monopole ou de service public; et tertio la volonté d'appliquer dans les filiales majoritaires le droit du travail spécifique aux entreprises nationales. A ces propositions très importantes qui, hélas, n'ont pas été étudiées par nos partenaires communistes le 22 septembre au soir, le comité directeur du 8 octobre a ajouté la suggestion de modifier par la loi les règles relatives à la minorité de blocage et à la représentation des actionnaires privés dans les filiales où ceux-ci conserveront une place non négligeable.

Une politique de gauche

Tout cet ensemble de dispositions vise la rapidité et l'efficacité de l'action transformatrice du gouvernement démocratique et, par conséquent, cherche les meilleures voies de la mise en œuvre concrète du Programme commun.

Dans ce débat assez technique mais qui a aussi une portée politique et économique, le PS, loin d'être en retrait, défend la politique de gauche qui a le plus de chance de porter des fruits **durables**. Ce n'est que par une fâcheuse confusion d'esprit que certains confondent droite et sérieux d'une part, gauche et démagogie de l'autre. Par conséquent, dans la période qui vient, le PS doit démontrer sa force. La force de sa cohérence, la force des propositions qu'il a faites pour définir l'action gouvernementale de la gauche pendant cinq ans, et la force de son projet de société.

Il ne faut pas en effet que la polémique actuelle en vienne à limiter la perspective socialiste autour de quelques questions, certes importantes, mais qui n'épuisent pas le domaine du changement nécessaire. En ce sens, les socialistes doivent souligner que la transformation qu'ils envisagent ne peut toucher seulement le centre du pouvoir, celui de l'Etat comme celui des grandes entreprises. Il faut aussi que le pouvoir se décentralise pour ouvrir la voie de l'autogestion. La réforme des collectivités territoriales dont parle Edgard Pisani dans ce même numéro, comme l'élargissement du rôle des travailleurs dans l'entreprise sont, à ce titre, des points forts de la volonté socialiste qui doivent guider l'action immédiate et éclairer la société à construire.

Jacques GALLUS.

Chine : la "victoire" des modérés

La réhabilitation de Teng-Hsiao-Ping et de ses amis semble montrer la victoire des «modérés» sur les « radicaux » toutefois de nombreux indices prouvent que la partie est loin d'être jouée.

Les principaux dirigeants des « radicaux » arrêtés et politiquement liquidés, Teng Hsiao-ping, chef de file quasi-charismatique des « modérés » réhabilité et leur programme de modernisation et de rationalisation économique remis en avant, la nouvelle ligne officiellement consacrée par un Congrès du Parti : touche-t-on vraiment au terme des luttes fractionnelles en Chine? A en juger par les informations qui filtrent depuis des mois dans la presse chinoise elle-même, on ne peut qu'en douter. Tous les indices qu'on peut recueillir portent à croire au contraire que le conflit entre « modérés » et « radicaux » est loin d'être joué.

Ainsi, au cours des mois juin et juillet, la presse a multiplié les comptes-rendus de réunions de masse destinées à la mise en application locale de la critique des « quatre », les orateurs appelant principalement à découvrir et poursuivre les « agents radicaux », parfois en présence de dirigeants fraîchement destitués et contraints d'assister à leur mise en accusation publique. Voilà qui paraît superficiellement signer une déroute sans appel. Mais en fait pour peu qu'on lise attentivement les mêmes journaux, on en décèle sans trop de peine que ces « radicaux » tant honnis sont loin d'être brisés.

C'est qu'il n'est pas facile de démasquer les partisans des « quatre » si l'on en juge par les comptes-rendus de réunions de l'été. Les « radicaux » sont souvent en effet des cadres responsables qui se trouvent, par la même, en bonne position pour amortir le choc de la campagne déclenchés d'en haut, la réduire à des exercices formalistes ou la détourner sur des boucs émissaires. Ainsi a-t-on pu entendre des orateurs déplorer que nombre de dirigeants locaux n'aient pas osé critiquer leurs « radicaux » en se gardant même de se prononcer en faveur de la campagne.

L'organisation de l'autodéfense des partisans des « quatre » a pu d'ailleurs aller ici et là jusqu'à prendre des formes extrêmes. En juillet, une directive de la province de Kansou n'a-t-elle pas jugé utile de rappeler « l'interdiction d'organiser des groupes de combat »? Et à toutes les réunions de critique, le leitmotiv des orateurs était de reprocher aux « radicaux » d'avoir mobilisé à leur service des éléments « batailleurs, destructeurs et pillards ».

GAMMA



Radicaux ou modérés utilisent fréquemment dans leur lutte les mêmes tactiques et visent en fin de compte les mêmes buts.

Grèves et émeutes

En mars, commentant les travaux d'une conférence nationale sur la sécurité des chemins de fer, le **Quotidien du Peuple** soulignait : « Avant tout, il faut orienter les coups sur les éléments contre-révolutionnaires actifs : sur les saboteurs et sur ceux qui causent des accidents, sur ceux qui invitent les ouvriers à arrêter le travail et qui incitent au pillage, sur ceux qui interceptent les convois sur les voies ferrées. Il faut punir les concussionnaires, les spéculateurs, les assassins, les incendiaires, les brigands, les escrocs, les bandes de voyous et tous ceux qui portent atteinte à l'ordre public. »

En août, alors que le 11e Congrès du Parti était en train de célébrer la victoire sur les « quatres », trois provinces en étaient encore à tenir des réunions sur ce même problème du transport ferroviaire. La réunion de Tsinghai par exemple a décidé de « punir selon la loi certains criminels contre-révolutionnaires actifs, des spéculateurs et des profiteurs... en portant un coup bien asséné à la base sociale de la bande des quatre. »

Autant d'éléments qui laissent entrevoir un climat de trouble et d'instabilité assez peu en rapport avec l'imagerie de la « reprise en main ». Même les formulations vagues du **Quotidien du Peuple** permettent de comprendre que, en plus des problèmes posés en permanence par la corruption des fonctionnaires, tout ce printemps a été agité par des grèves et des émeutes. Grévistes et révoltés, comme tous autres éléments « batailleurs, destructeurs et pillards » peuvent à l'occasion faire le jeu des fonctionnaires « radicaux » et même être encouragés par eux. Il est du reste fort peu probable que le programme d'industrialisation des « modérés » et les mesures énergiques qu'ils préconisent pour accroître la discipline dans les usines et restreindre les lopins privés élargis par les paysans au mépris des lois ne susciteront pas l'enthousiasme des masses. De sorte qu'en organisant leur autodéfense, les « radicaux » pourront tenter de s'appuyer sur le mécontentement populaire.

Dans le passé, il ne faut pas l'oublier, les partisans des « quatre » n'ont pas hésité à utiliser les grands moyens. Ils sont d'ailleurs accusés d'avoir tenté de transformer les milices populaires en une « seconde armée » qui leur aurait servi à prendre le pouvoir. Mais alors, qu'est-il advenu de ces unités armées organisées dans un certain nombre de provinces?

Où sont passés les cadres de ces milices? Nous ne disposons d'aucune information précise sur leur sort. Mais l'ancien premier secrétaire de la province de Nganhouei, destiné en juin, a été accusé d'avoir voulu mobiliser les milices régionales en faveur des « quatre » et la résolution issue d'une réunion d'officiers dans le Kiangsou, et diffusée le 12 août, a révélé que le problème de ces groupes armés n'était pas encore réglé : « Il faut que le pouvoir et le commandement des unités de base de la milice soit dans les mains de gens véritablement sûrs. »

On mesure, à observer l'attention particulière dont l'armée est l'objet dans la propagande des « modérés » l'importance du danger qu'a pu représenter ce bras armé des « radicaux ». Ce n'est pas pour rien que le discours officiel ne tarit pas d'éloges sur la fidélité exemplaire de l'armée à la « ligne » du Parti.

Cependant un avertissement du **Quotidien de l'Armée**, publié à la fin de juin, a laissé discerner que les « modérés » n'étaient pas absolument sûrs de la docilité de l'armée toute entière : « La direction de l'armée relève uniquement du Comité central et de sa Commission militaire, soulignait l'article. Des mouvements de troupes ne sont pas autorisés sans leurs ordres et il est encore moins permis de se mêler des affaires militaires importantes et de s'en occuper de manière privée pour ceux qui ne sont pas chargés (des problèmes) de l'armée par le Parti. » C'est indirectement dire l'incertitude des autorités centrales quant à leur contrôle de l'appareil militaire.

Depuis la chute des « quatre », un seul des onze commandants de régions militaires a été remplacé. Mais le fait que des dirigeants militaires aussi importants que le député chef de l'Etat-major, le député chef du Département politique de l'armée, les commissaires politiques de la flotte et de la logistique et le commandant de l'artillerie n'aient pas été réélus au nouveau Comité central semble témoigner d'une volonté de réorganiser en profondeur tout le commandement de l'armée.

Faut-il croire que la réhabilitation solennelle de Teng lors de la session plénière de juillet du Comité central et les déclarations triomphales du 11e Congrès signifient ipso facto l'élimination de tous les « radicaux » de l'immense appareil d'Etat? Les appels en ce sens ne manquent pas. Ainsi fin juillet, à l'occasion du 50e anniversaire de l'Armée populaire de Libération, les éditoriaux des journaux et le discours de Yeh Chien-ying, membre du Bureau politique et Ministre de la Défense n'ont pas manqué de souligner avec une belle unanimité la nécessité « d'approfondir la campagne de dénonciation de la bande des quatre et d'éliminer complètement leur influence empoisonnée au niveau politique, idéologique et organisationnel. »

Luttes fractionnelles

Or il ne faut pas oublier que jusqu'à juin de cette année, c'est

le président Hua Kuo-feng lui-même qui assumait, par cumul, la responsabilité de premier secrétaire de cette province. Officiellement il en est encore le Ministre de la Sécurité publique. Mais les comptes-rendus de conférences régionales tenues en juillet et en août par les organes de sécurité montrent que même la police ne fonctionne pas normalement. Par exemple, un « agent radical », ancien cadre haut-placé du ministère dirigé par Hua, a été blâmé dans le Kilin pour la désorganisation des services de sécurité de la province.

Le désarroi qui règne dans les organes policiers ressort avec une clarté particulière de la résolution de la conférence de la province de Liaoning : « Il faut faire des efforts pour renforcer les liens entre les échelons supérieurs et inférieurs de organes de sécurité publique et pour s'opposer à l'affaiblissement du rôle dirigeant du Parti et aux tentatives de monter les uns contre les autres les directions des comités du Parti et les échelons supérieurs et inférieurs des organes de sécurité publique. Il faut que nous suivions la ligne des masses sous la direction des comités du Parti, et que nous nous opposions au règlement des affaires à huis clos, au culte du mystère et à la pratique opportuniste de faire tout ce que les masses demandent... Nous devons persister... à refuser la pratique malsaine de protéger des mauvais éléments, d'accuser des braves gens et de dissimuler les fautes. Nous devons persister à chercher la vérité dans les faits, à mener des investigations et à prêter attention aux preuves au lieu de croire aux confessions. »

Diffusé à la fin de juillet, une semaine après la Cession plénière qui a prononcé « l'arrêt de mort politique » des « quatre » et la réhabilitation de Teng, ce document démontre que même au sein de la police, les luttes fractionnelles étaient loin d'être closes deux semaines avant le commencement du Congrès du Parti. D'ailleurs, si l'on en croît une information de l'agence de presse du régime de Taiwan, des affiches anti-Teng sont apparues depuis la mi-juillet dans quelques villes. Les dernières de ces affiches auraient été vues le 20 août à Tientsin, soit les derniers jours du Congrès. D'après Taiwan, ces affiches rapportent que, peu avant sa mort, Mao aurait qualifié Teng de « démon » et de « monstre ». Alors que ce Congrès qui devait marquer la fin des luttes fractionnelles siégait encore, un journal de Yunnan pouvait décrire en ces termes la fraction « radicale » de la province : « Elle constitue une force fractionnelle à l'intérieur du Parti et de certains groupes dirigeants, avec des complices à l'intérieur et à l'extérieur de la province et de relais en haut et en bas de l'appareil. Cette fraction possède son gang au sommet, ses petits et ses grands chefs, une force centrale, un réseau d'espionnage et un système de liaisons. Elle a des groupes de propagandistes expérimentés dans la création d'une opinion publique contre-révolutionnaire, des groupes de combat pour batailler, détruire et piller, et une soi-disant base. »

Trois semaines après le congrès, un éditorial de Houpei revendiquait des « mesures urgentes » contre des « groupes de dirigeants » dans la province qui « retardent le mouvement » contre les partisans des « quatre ».

Apparemment, il n'y a pas que dans les provinces que les « radicaux » subsistent. En reprenant à leur compte et en retournant les mots d'ordre et les accusations que leurs adversaires lancent contre eux, ils semblent capables de mobiliser en vue de la contre-attaque jusqu'au sein même de la direction des média centraux. Tel article ainsi du numéro de septembre du **Drapeau rouge**, revue théorique du Comité central, contient un avertissement typique qui va bien au-delà des limites de la dénonciation rituelle des crimes des « quatre » : « ...certains de nos camarades sont atteints par leur influence (par l'influence des « radicaux ») et suivent leur exemple en s'éloignant gravement des masses, en ne prêtant aucune attention à leur souffrances (sic) et en ne voulant plus entendre leur voix... Ils ne songent qu'à travailler pour leurs propres intérêts et pour ceux de quelques-uns et non pour les intérêts de la vaste majorité du peuple. »

Signe remarquable, l'un des longs éditoriaux du **Quotidien du Peuple**, destinés à commémorer le premier anniversaire de la mort de Mao, a pu aller jusqu'à préconiser, citations inédites du Grand Timonier à l'appui, la lutte contre « ceux des cadres du Parti qui sont au pouvoir et prennent la voie capitaliste ». « Riposte » non moins remarquable dès le lendemain, 8 septembre ; un éditorial commun des principaux journaux centraux a indirectement « répondu » en mettant en garde contre l'habitude « radicale » de citer « mécaniquement » les maximes du grand disparu.

Une chose est acquise , les « modérés » ont réussi à éliminer les principaux dirigeants de leurs adversaires et à déclencher une campagne d'envergure contre les « radicaux » dans l'appareil d'Etat tout entier — en fait des campagnes de répétition régulièrement relancées, comme si les précédentes n'avaient pas servi à grand chose. L'autre camp est sur la défensive et se prépare, apparemment, à une véritable guerre de tranchées. Mais la lutte des deux tendances n'est pas près de s'achever, et il serait naïf de croire que la réhabilitation de Teng-Hsiao-Ping ou les résolutions du 11e Congrès du Parti en marquent le terme.

Allons plus loin : la lutte entre les deux tendances est et restera un facteur constant du régime.

Car ce sont deux conditions contradictoires du maintien de l'actuel système social et politique qui se concrétisent en elles. Le conflit entre « modérés » et « radicaux » est aussi vieux que le régime. Il se poursuivra bien au-delà du triomphe tactique momentané d'un des deux camps. Quelles sont en effet ses véritables racines ?

D'un côté, il procède de la nécessité de conserver intact le monopole de décision d'un Etat-Parti constituant une entité distincte, dominante et privilégiée — nécessité dont les « modérés » se font les gardiens. De l'autre côté, il procède de la nécessité de dissimuler la position dominante et privilégiée des agents de l'appareil d'Etat et de faire apparaître leurs intérêts particuliers comme ceux de la société toute entière nécessité dont les « radicaux » se font les tenants. En dernier ressort, c'est en fonction de l'un ou l'autre de ces impératifs à la fois solidaires et antagonistes que se définissent les programmes politiques des deux camps.

Le choix fondamental est entre renforcer l'autorité de l'appareil ou promouvoir des institutions permettant une certaine intervention « d'en bas » et canalisant les aspirations politiques des masses. Les deux politiques sont l'expression d'un même besoin de conservation. Pour autant, il n'est pas de compromis possible entre elles, et chaque renversement de tendance aboutit à renforcer la tendance opposée. Le refus de faire place à l'intervention populaire dans les activités dirigeantes accroît le sentiment de frustration des masses et le degré de leurs aspirations politiques, comme à l'inverse, l'ouverture en direction d'une certaine participation finit par ébranler le monopole de décision de l'Etat-Parti. D'où une instabilité permanente.

Contre la corruption

Les acteurs s'y trompent probablement eux-mêmes et sont sans doute loin de réaliser que, par des voies différentes, ils poursuivent le même objectif : le maintien de la position éminente et des privilèges des agents de l'appareil d'Etat. Il est vrai que du dehors, la lutte entre les deux « lignes » apparaît comme une lutte pour le pouvoir et les postes. Reste que ce sont bien deux programmes qui s'affrontent, l'un et l'autre enracinés dans les nécessités profondes de la perpétuation du système social et politique. Il est donc compréhensible que la majorité des partenaires engagés dans la confrontation se considèrent comme des combattants désintéressés de l'idéologie. Et en effet, l'enjeu de la bataille dépasse largement les intérêts de tel ou tel individu : ce sont les conditions contradictoires de la conservation du régime qui s'y mesurent.

Rien ne montre mieux que les deux camps luttent essentiellement pour la même cause que la similitude de leurs tactiques et de leurs méthodes. Ainsi, la campagne actuelle contre les « radicaux » révèle-t-elle que ces ennemis des privilèges « bourgeois » menaient volontiers un train de vie fastueux et n'hésitaient pas à recruter leurs alliés en distribuant des pots-de-vin. Ainsi, en dépit de leur rhétorique anti-autoritaire et quasiment autogestionnaire, ne s'embarrassaient-ils guère des règles démocratiques de la direction collective. Ainsi allaient-ils jusqu'à déclarer que pour combattre efficacement ses adversaires, il faut occuper les postes dirigeants dans l'appareil, c'est-à-dire agir selon ses règles et non contre elles.

Mais de leur côté, les « modérés » en sont aujourd'hui à recourir aux méthodes « radicales ». Pour purger l'appareil de leurs ennemis, il leur a fallu déclencher une campagne acharnée, à la manière des « radicaux », contre la corruption et les privilèges des fonctionnaires. Ce sont eux maintenant qui encouragent à la critique de masse de tous les dirigeants suspects, sans égard pour l'importance de leur poste. Ce sont eux qui, contre leurs objectifs fondamentaux, en viennent à mettre en cause l'autorité de l'appareil d'Etat.

Inconséquences révélatrices qui achèvent de montrer l'identité profonde des objectifs politiques poursuivis par les deux tendances. Que l'on préconise l'intégration de l'économie chinoise dans un système global géré selon les méthodes les plus modernes ou que l'on vante les mérites de l'autarcie maximale de petites unités socio-économiques ; que l'on défende fermement les prérogatives des dirigeants et des cadres ou qu'on les attaque violemment, l'opposition des thèses ne doit pas abuser. Chacun des camps ne vise rien d'autre que la reconduction et l'affirmation de l'appareil dirigeant dans ses fonctions, à l'abri de toute contestation. Aussi longtemps que le régime chinois sera ce qu'il est, dominé par un Etat-Parti contraint à la fois d'affirmer son monopole et de le cacher, de revendiquer sa différence et de la dissimuler, il y aura déchirement et lutte entre deux « lignes ».

Aujourd'hui les « modérés » l'emportent. Mais toute l'expérience de l'histoire récente de la Chine doit nous mettre en garde contre une surestimation de leur dernière « victoire ».

Gabor Tamas RITTERSPORN

G.T. Rittersporn, historien d'origine hongroise installé à Paris depuis un an est notamment l'auteur d'une étude sur la période des grands procès staliniens, **Conflits sociaux et politiques en URSS 1936-1938**, *à paraître.*



NORMA.

RECHERCHES ET DEBATS

Les socialistes face à la bombe

La convention du Parti socialiste des 10 et 11 décembre prochains traitera des problèmes de Défense nationale. Pour amorcer le débat, nous avons demandé à J.-P. Cot, R. Pontillon, R. Chapuis, Ch. Josselin et J. Guyard de répondre à trois questions essentielles sur le problème de la force nucléaire.

— Que pensez-vous de la conception communiste de la dissuasion nucléaire? (stratégies tous azimuts, indépendance nationale, nécessité du développement technologique de l'arme nucléaire).

J.-P. Cot : La conception communiste de la dissuasion nucléaire a varié plusieurs fois dans les derniers mois. Le rapport Kanapa proposait le développement de l'arme nucléaire, mais avançait des thèses qui anéantissaient la capacité de dissuasion de la France (non-emploi en premier de l'arme nucléaire, stratégie anti-forces, décision collégiale d'emploi). La délégation communiste a présenté sa position sous forme d'amendements au programme commun. Elle y a ensuite renoncé, reconnaissant la validité de nos objections. Rentré de Corse, Georges Marchais a confirmé publiquement la renonciation au rapport Kanapa, déplaçant ainsi le débat sur le thème du référendum. En revanche, il a repris l'expression « stratégie tous azimuts », abandonnée par ses

négociateurs au groupe des quinze. Quelle est aujourd'hui la conception communiste de la dissuasion nucléaire? Elle flotte, ballotée entre une participation à l'alliance atlantique, admise du bout des lèvres et démentie dans les faits, une neutralité armée qui pointe les missiles à la fois sur Washington et sur Moscou, un désarmement nucléaire de fait. La fermeté dans la forme dissimule mal le flou sur le fond.

Charles Josselin : La stratégie tous azimuts va bien entendu de pair avec l'objectif d'indépendance nationale, mais sa mise en œuvre est difficilement conciliable avec un système d'alliance qui privilégie nécessairement certains voisins.

Quant à l'indépendance nationale voulue par le parti communiste, on voit mal comment l'atteindre dans le cadre d'un système de défense reposant d'abord sur la dissuasion nucléaire. La nature des menaces concernent une expérience de socialisme autogestionnaire me paraît exiger beaucoup plus une défense populaire.

Même remarque en ce qui concerne le développement technologique de l'armée nucléaire. Jusqu'où ce développement? S'agit-il de suivre les deux grands sur ce terrain? En ce cas la course poursuite semble perdue d'avance sauf à sacrifier toute avancée sociale.

A noter par ailleurs le souci du parti communiste d'apparaître comme ayant des préoccupations humanitaires : stratégie antiforces et non stratégie anticités fait perdre toute crédibilité à la force de frappe.

Enfin, sa volonté de concilier démocratie et arme atomique au moyen de la collégialité de la décision de l'employer aboutit au même résultat. Bref le parti communiste rentre dans la logique de la dissuasion mais la rend inopérante.

Robert Pontillon : La conception communiste, telle qu'elle résulte des propositions faites



FOTOGRAM

Où commence la défense populaire ?

par J. Kanapa dans le débat sur l'actualisation, c'est la bombe atomique sans la dissuasion.

Qu'il s'agisse des doctrines stratégiques, qu'il s'agisse de la doctrine et des conditions d'emploi, qu'il s'agisse de nos relations avec l'environnement, ces propositions ont pour conséquences :

— de ne pas garantir sérieusement la sécurité française,

— d'aliéner l'atout politique dont nous disposons dans la négociation internationale avec la F.N.S.,

— d'ajouter au déséquilibre des forces en Europe,

— d'assurer enfin, objectivement, la permanence d'un système d'alliances fondé sur la prééminence des hyper-puissances.

En un mot, de nous orienter vers une situation de finlandisation progressive, ou de dépendance anticipée.

Robert Chapuis : On peut épiloguer sur les raisons — nationales ou internationales — du retournement du Parti Communiste Français. Mais il faut surtout s'interroger sur la crédibilité d'un tel choix et sa compatibilité avec les objectifs fondamentaux d'une politique de gauche, d'une politique de changement social. Or, trois faits me paraissent évidents :

1. — entre 72 et 77, la crédibilité relative de la force de frappe française n'a pas changé; peut-être même a-t-elle diminué.

2. — la dissuasion « partielle » est une absurdité : pour être crédible, la capacité dissuasive doit être à la taille de l'adversaire potentiel.

3. — la stratégie « tous azimuts » peut être une formule diplomatique commode; elle est un non-sens en termes militaires.

Premier point : la crédibilité.

L'antagonisme USA-URSS est à la base du dispositif nucléaire dans le monde; il se traduit par une course aux armements défensifs et offensifs qui nous laisse largement hors course. Que représente notre force nucléaire à côté des 2000 missiles sol/sol américains et des 1500 soviétiques? Que valent nos 5 sous-marins nucléaires à côté des 41 américains porteurs de 600 ogives, et des 900 ogives mer/sol de l'URSS? Surtout où sont les systèmes de télécommunication et de détection capables de garantir notre information stratégique et notre capacité de riposte?

A l'argument de la crédibilité, certains rétorquent : vous n'avez rien compris à la stratégie de la dissuasion. Celle-ci repose non sur la possibilité de détruire l'adversaire, mais sur celle de lui infliger des pertes suffisantes pour qu'il hésite à utiliser sa capacité offensive, non seulement nucléaire, mais même conventionnelle.

Ce raisonnement vaut peut-être pour les USA et l'URSS; est-il valable pour la France? En réalité, face aux grandes puissances nucléaires, la France ne peut compter sur sa seule capacité de riposte; sa force de

frappe n'est dissuasive que dans la mesure où elle crée une déstabilisation entre les USA et l'URSS : nous devons compter sur les ennemis de nos ennemis pour assurer notre propre défense. C'est dire que nous ne pouvons compter que sur nos alliances.

La constitution d'une force de frappe parfaitement autonome et suffisamment crédible implique pour notre pays un effort sans précédent à tous les niveaux : industrie nucléaire, moyens de lancement et de protection, systèmes de détection et de télé-communication. L'industrie de l'armement occupe déjà plusieurs centaines de milliers de travailleurs; il faudra encore étendre les commandes de l'Etat et les secteurs que celui-ci devra entièrement contrôler. Il nous faudra mettre en place une véritable économie de guerre, sous le contrôle étroit du pouvoir central : la décentralisation, la planification démocratique ne seront plus que des mots; quant à l'autogestion, il sera juste alors de n'y voir qu'une chimère.

Dans la situation de crise économique où nous nous trouvons, c'est prendre le risque inéluctable de nous désarmer dans des secteurs essentiels de notre « consommation » intérieure (avec les conséquences que l'on sait sur notre balance des paiements) et nous conduire à la nécessité d'alliances économiques encore plus contraignantes que des alliances stratégiques : bien plus, nous ne pourrons compter sur la construction de l'Europe réduite à une simple coalition d'Etats, tandis que les autres pays de l'alliance atlantique risquent de prendre leurs distances à notre égard. Quels sont donc les pays vers lesquels nous devrons nous tourner?... Faut-il écrire la réponse...

Pour prouver leur refus de passer d'une alliance à une autre, ceux qui veulent développer la force de frappe proclament la nécessité d'une stratégie « tous azimuts ». On touche ici au cœur du problème mais aussi au fond de l'absurde. Voilà d'abord que nous nous retranchons sur notre espace national, le « sanctuaire », sans pouvoir jouer sur des zones intermédiaires, sur les intérêts communs qui peuvent s'y réaliser. Ce splendide isolement interdit toute possibilité de déploiement et tout sursis aux décisions irrémédiables. C'est la stratégie du tout ou rien : nous n'intervenons que lorsque l'ennemi est aux portes et nous devons alors intervenir avec l'ensemble de notre capacité destructrice, en espérant que celle-ci n'aura pas été détruite auparavant.

Voilà ensuite que nous prenons comme ennemis la terre entière et notamment, bien entendu, les deux grandes puissances nucléaires. Il nous faut alors faire vers l'Ouest ce que nous avons pris l'habitude de faire vers l'Est; c'est le doublement de tous les réseaux de commande et d'observation : la note économique s'élèvera d'autant, à tel point qu'il nous faudra ou bien choisir des priorités, ces qui contredit la stratégie « tous azimuts », ou limiter notre capacité générale de défense, ce qui serait vraiment le comble!

Jacques Guyard : La stratégie communiste ignore la réalité de la situation française. La stratégie nucléaire tous azimuts suppose une situation de super-puissance, c'est-à-dire une réelle indépendance économique et la capacité industrielle de réaliser l'ensemble des moyens de la force de frappe à l'échelle intercontinentale (fusées, bombes, réseau d'observation par satellites). Ce n'est pas le cas de la France, puissance moyenne. La stratégie de la dissuasion nucléaire a une logique, que je conteste, mais que le P.C. ne respecte pas. Elle est dangereuse, car elle attire les menaces, sans rendre la dissuasion opérationnelle. Personnellement, je tiens à l'indépendance nationale, qui s'identifie avec la construction d'un socialisme conforme aux traditions de lutte de notre peuple, mais j'en vois les moyens d'abord dans le renforcement de notre puissance économique et dans la diversification de nos échanges extérieurs, dans la nationalisation des pôles économiques dominants, ainsi que dans l'enracinement populaire d'une armée décentralisée, acquise à cet idéal d'indépendance.

— La délégation socialiste, lors des négociations de juillet sur l'actualisation du chapitre du Programme commun consacré à la défense, avait proposé la formule de « maintien en l'état ». C'est le terme de « maintien en état » qui a été finalement adopté, ce qui a donné lieu partout à des interprétations contradictoires.

Quelle est votre propre position par rapport à cette formule?

Jean-Pierre Cot : Le groupe des quinze a utilisé la formule ambiguë de « maintien en état » pour qualifier le niveau de l'armement nucléaire français en attendant que le désarmement nucléaire soit possible. L'expression reste imprécise à dessein, pour ne pas préjuger les travaux de la convention nationale du P.S. au mois de décembre. Elle couvre une zone qui va de la stricte interprétation du texte de 1972 (arrêt immédiat de la fabrication de la force de frappe sans destruction des stocks existants) jusqu'à la maintenance de la force de dissuasion à un niveau opérationnel considéré comme nécessaire pour assurer la sécurité de la France. Il appartiendra à la convention d'en préciser le sens.

Pour ma part, je crois qu'il faut éliminer les incohérences du texte de 1972 (obsolescence automatique par le jeu de la

rouille) tout en restant fidèle à son esprit. La France doit s'interdire de passer à une nouvelle génération d'armes atomiques si elle veut avoir quelque crédibilité dans les négociations sur le désarmement. La formule adoptée par les travaillistes britanniques naguère, qui précise le refus de développer l'arme atomique britannique, pourrait utilement inspirer la convention nationale.

Charles Josselin : Le vrai problème me paraît être celui des actes concrets qui peuvent démontrer que notre volonté de désarmement ne se limite pas à de simples déclarations d'intention. C'est pourquoi nous avons proposé dans un premier temps l'abandon des mirages et du plateau d'Albion, les sous-marins nucléaires étant « maintenus en état » en attendant la consultation des Français prévue par « le groupe des quinze ».

Robert Pontillon : Les négociateurs du Parti étaient donc placés devant une situation difficile.

La position du Parti, la seule qui nous oblige — au-delà de nos opinions personnelles — c'est la renonciation à la force atomique.

Seule, la convention de décembre pourra modifier sur ce plan la doctrine formulée à Suresnes.

Dès lors, il nous fallait naviguer entre deux périls :

— provoquer sur ce point l'échec de la négociation, ou faire en sorte de remanier le dispositif pour que le maintien **en l'état** apparaisse bien comme la conclusion inévitable, contraignante, d'un échec de la négociation internationale qu'un gouvernement de gauche se propose de relancer sur le désarmement.

Cette attitude, qui préserve finalement l'autonomie de décision du Parti, a été acceptée par le bureau exécutif.

Le glissement rédactionnel auquel nous avons abouti le 28 juillet de « en l'état » à « en état » résulte de la pression des négociateurs communistes, elle implique seulement une notion de maintenance, avec un développement technique minimum, pour faire en sorte que la FNS demeure opérationnelle.

Robert Chapuis : Dans le domaine nucléaire, je pense qu'il nous faut **maintenir et élargir nos acquis technologiques.**

Le refus de nous doter de l'ensemble du dispositif nécessaire à une véritable dissuasion nucléaire ne saurait entraîner notre soumission au dispositif des autres : nous ne devons pas nous retrouver dans la situation des pays en voie de développement qui ne disposent pas des moyens techniques de leur autonomie. Pour participer à la négociation du désarmement, nous devons rester à l'intérieur du groupe des pays « nucléaires », c'est-à-dire disposer des technologies appropriées ; il nous faut aussi élargir le champ de nos moyens de détection et de communication dont les aspects civils sont également très importants. En ce sens, la formule qui consiste à maintenir « en état » une certaine capacité nucléaire est tout à fait acceptable : encore faut-il reconnaître l'évidence qu'elle ne constituera pas une force de frappe suffisante pour qu'on puisse parler de dissuasion nucléaire.

Faire croire que la France peut assurer la « maintenance », pour reprendre l'expression du PCF, d'une armée nucléaire réellement crédible dans le cadre d'une stratégie tous azimuts, c'est ou bien commettre une grave erreur d'appréciation, ou bien condamner la France à un tel effort que son système politique et économique n'y résisterait pas.

La logique d'une défense populaire veut que les choix essentiels soient assurés par le peuple lui-même : tel peut être le sens d'un référendum sur la question nucléaire après un large débat démocratique. Encore faut-il que, dans le cadre de ce débat, des choix soient proposés. Les socialistes, qui se refusent à la démagogie et aux faux-semblants, doivent prendre ici leurs responsabilités : en disant non à la force de frappe, ils ne seront pas seulement logiques avec les choix unitaires du P.C.G. de 72 ; ils seront dans la logique du changement démocratique que veut construire la gauche. Non, la force de frappe n'est pas le moyen d'assurer notre défense et notre indépendance ; elle peut au contraire les mettre en péril. La seule dissuasion qui vaille, c'est celle qui repose sur la volonté populaire. Donnons-lui les moyens de s'exercer.

Jacques Guyard : La disparition de « l' » est lourde de sens. La formule du « maintien en l'état » correspondait à l'esprit du programme socialiste et du programme commun de 1972. La France possède une force de dissuasion, actuellement non négligeable par l'existence de sous-marins nucléaires ; il est normal qu'un gouvernement de gauche l'utilise pour peser en faveur du désarmement. Pendant quelques années, elle sera encore un argument sérieux. La notion de « maintien en état », explicitée par les multiples déclarations de Charles Hernu ou de Louis Baillot, suppose l'amélioration permanente de cette force nucléaire pour la maintenir au niveau technologique de celles des super-puissances. Elle ouvre la voie à la course aux armements nucléaires, absurde dans son principe, épuisante pour notre économie (la contradiction entre élévation du niveau de vie et course aux armements est éclatante en URSS), et mortelle à terme pour l'esprit même du socialisme.

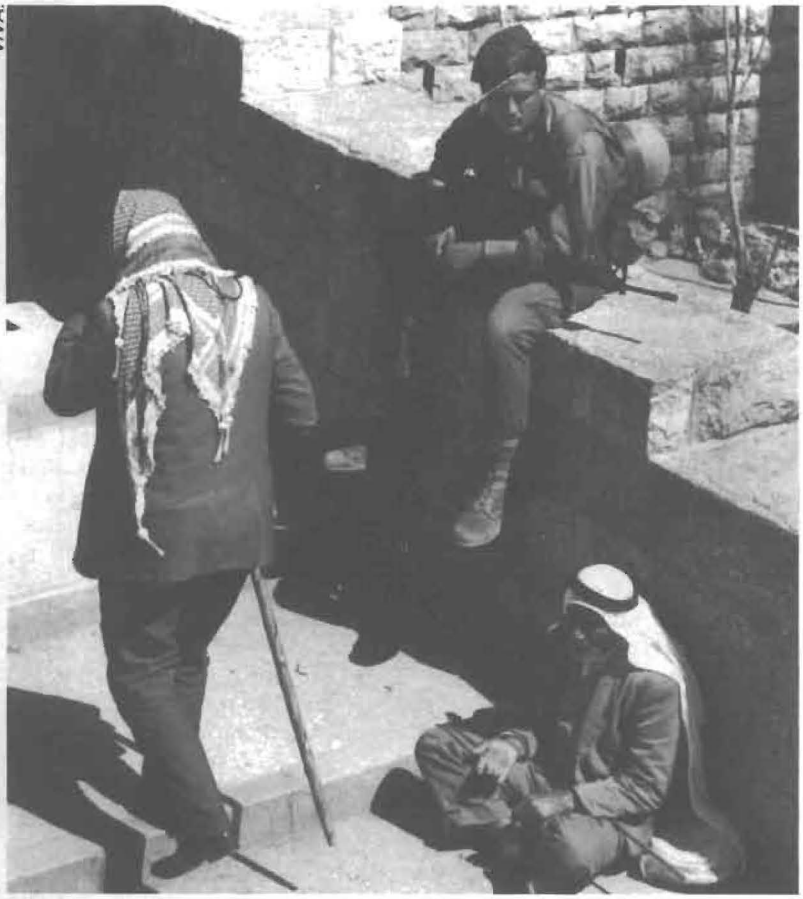
— Certains considèrent que

défense populaire et dissuasion nucléaire sont contradictoires, d'autres qu'elles sont complémentaires. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Pierre Cot : Je crois qu'il ne faut pas avoir peur de la science, même lorsqu'elle aborde un domaine aussi atroce que la guerre. Notre projet de société doit pouvoir prendre en compte l'arme nucléaire sans se laisser asservir par elle. Un contrôle démocratique des hypothèses de menace nucléaire doit pouvoir être possible. Quant à l'articulation avec la défense populaire, le commandant Brossolet a écrit sur la théorie de la non-bataille des pages sensées.
Charles Josselin : La défense populaire et la dissuasion nucléaire sont contradictoires. L'arme nucléaire, au niveau de sa « gestion », de son maniement, sera nécessairement et de plus en plus confisquée par des spécialistes. Elle conduit en définitive à l'armée de métier. La décision de l'employer ne peut être que présidentielle, donc violemment anti-démocratique. Elle ne permet aucune procédure de consultation.
Outre des raisons financières évidentes la coexistence des deux formes de défense est impensable. On ne pourra « mobiliser » les travailleurs si par ailleurs on les persuade de la crédibilité de notre dissuasion.
Ce double emploi sera psychologiquement de plus en plus insupportable.
Robert Pontillon : L'arme atomique n'est qu'un moyen. Le **pouvoir,** le **vouloir** c'est la volonté politique appliquée au concept de défense nationale.
On ne peut donc en principe opposer dissuasion et défense populaire.
La défense populaire, c'est la transposition au contexte actuel de la pensée jaurésienne, enrichie des expériences du passé et des leçons de la dernière guerre mondiale.
La dissuasion nucléaire — pour autant que la décision d'emploi reste nationale — ajoute à la première les moyens de l'arme politique et de la technologie moderne. En ce sens, elles se complètent sans s'opposer.

Robert Chapuis : Nous devons **préférer la dissuasion populaire à la dissuasion nucléaire.**
La défense, c'est d'abord la volonté de défendre au-delà de sa personne ce qui donne un sens à sa vie. La défense d'un pays dépend de la capacité des hommes et des femmes qui y vivent à protéger les fondements de leur vie collective, qu'il s'agisse de leur travail, de leur cadre de vie, de leur région en même temps que cet être historique et quelque peu abstrait qu'on appelle la nation : c'est à cet ensemble qu'on peut donner le nom de patrie, qui ne se confond plus avec la terre de nos ancêtres. On ne se défend jamais par procuration : les mercenaires servaient le seigneur, la force de frappe sert l'Etat qui la commande ; le peuple ne sera jamais défendu que par lui-même ; à cette fin il doit mettre l'Etat à son service, mais en prenant garde d'en conserver toujours le contrôle. Ce n'est pas possible quand l'axe de la défense nationale est une force nucléaire. L'exemple du système militaro-industriel qui s'est imposé aux USA et à l'URSS en est une preuve suffisante. Le bloquage interne à ces sociétés est renforcé par l'équilibre de la terreur auquel les deux grandes puissances doivent consacrer une grande part de leurs forces. Nous ne changerons pas notre société en recherchant à notre tour les moyens de la terreur. Ou bien nous n'y parviendrons pas et nous aurons tout perdu ; ou bien nous y parviendrons et nous aurons créé un type de société ou le peuple aura perdu toute volonté et toute capacité de se défendre lui-même.
Pour la France, la défense nationale passe d'abord par l'instauration d'une défense populaire : dans les entreprises et les régions, avec une capacité de mobilisation en profondeur (conscription, service militaire réduit et périodes d'entraînement, meilleure intégration du civil et du militaire), l'application des droits du travail aux soldats et militaires de carrière, des forces d'intervention sous contrôle démocratique, le rapprochement des techniques et des technologies civiles et militaires. Il faut bien sûr — comme l'on dit — une armée « moderne » : encore faut-il que sa modernisation ne serve pas de prétexte à en faire, dans la vie nationale, un corps étranger dont le poids économique deviendrait vite insupportable.

Jacques Guyard : Je pense que c'est contradictoire. La dissuasion nucléaire est fondée sur le tout ou rien : parce que nous pouvons détruire quelque dizaines de millions de citadins, nous pensons que personne n'osera nous attaquer. Tout se joue en quelques minutes et la décision ne peut qu'être le fait d'un tout petit groupe, à l'instant même où la menace apparaît. Et dès lors que la dissuasion a joué, la défense populaire n'a plus de raisons d'être : dans une France à moitié vitrifiée par quelques bombes thermonucléaires, qui défendra quoi ? Les morts ne défendent pas leur cimetière. La défense populaire part du postulat qu'un pays sans force nucléaire n'est menacé que d'une guerre classique et que l'adversaire doit savoir que l'occupation du territoire lui coûtera des années de pertes et de tensions insupportables. Elle refuse la logique du tout ou rien, en affirmant que l'essentiel est la sauvegarde de la vie.



Dans le cadre de ce débat
sur la Défense, nous poursuivons
l'analyse des différentes expériences
de « défense populaire » ouverte par notre article
sur la Suède (Faire n° 18).
Nous examinons ici le cas de l'armée
israélienne et nous étudierons
prochainement
le système yougoslave.

RECHERCHES ET DEBATS

La défense israélienne.

Comme au Vietnam et en Algérie l'armée israélienne a préexisté à l'Etat. Mais le territoire israélien n'existait pas sur la carte à la différence des anciennes colonies françaises. Jamais les Cambodgiens ni les Tunisiens n'ont estimé que leur voisin n'existait pas. Par contre la Palestine moderne était à prendre pour les dynasties féodales qui régnaient sur les pays limitrophes, dès l'écroulement de l'Empire turc. Le terrain ne se prêtait pas à la guérilla. Un mouvement de résistance armé ne pouvait tenir le maquis. Tout devait donc être clandestin. La Haganah, l'Irgoun, le groupe Stern fusionnant non sans mal dans l'armée d'Israël au moment de la guerre d'indépendance (1948/1949) ont imprimé leur marque de non formalisme, de manque d'uniformité, mais aussi d'efficacité et d'ingéniosité caractéristique des mouvements révolutionnaires armés. D'ailleurs l'ennemi, c'était l'Angleterre, puissance coloniale occupante dont la politique consistait à séparer les Juifs et les Arabes en avantageant un jour les uns et le lendemain les autres et en promettant tout à chacun.

Dès la fin du mandat britannique les armées arabes envahirent les enclaves israéliennes. Ce qui devait être une promenade militaire pour des armées régulières

« Il lui suffit de posséder l'esprit de la Haganah... »

encadrées et équipées à la britannique s'est terminé par la naissance de la nation d'Israël, soutenue à l'époque politiquement par l'U.R.S.S. et matériellement par la Tchécoslovaquie, seul pays à avoir expédié des armes lourdes (canons anciens et chasseurs de surplus).

Nasser choisit la guerre en demandant le départ des troupes de l'O.N.U., en massant des troupes (plus de 250 000 hommes dans le Sinaï) aux frontières et en concluant un accord de commandement unifié avec la Syrie et la Jordanie.

Le 5 juin 1967 à huit heures du matin Israël commençait sa campagne éclair de la guerre dite des Six Jours. La rapidité de la mobilisation, son secret, la résolution des combattants, leur entraînement permirent une victoire écrasante.

En 1973 Anouar El Sadate et le Président Assad de Syrie, montèrent une offensive conventionnelle remarquablement étudiée. L'utilisation réaliste des missiles antichars et antiaériens pour répondre à la combinaison char/avion des Israéliens et l'offensive du poing blindé syrien permirent de laver l'humiliation de 1967. Israël mesura alors la faiblesse de son système de défense populaire. Il fallait que la mobilisation ait lieu à temps donc que les renseignements sur les intentions ennemies arrivent à temps. Or l'attaque surprise égyptienne avait été déclenchée après une remarquable campagne d'intoxication et la concentration des troupes achevée sous forme de manœuvres de routine.

Prise un moment par surprise, l'IDF se ressaisit, et dans des conditions beaucoup moins favorables que précédemment, finit par renverser la balance en sa faveur. Après la guerre, des conflits internes éclatèrent, et l'on vit des officiers et des soldats faire des grèves de la faim et des manifestations pour protester contre l'impéritie de l'état-major. On eut à l'époque, l'impression que l'IDF cherchait une nouvelle voie, un peu à tâtons. Les bavures (Boeing 727 abattu par erreur au-dessus du Sinaï, opérations contre les chefs palestiniens à l'étranger) se multipliaient. Pourtant, Tsahal, qui ne fait jamais deux guerres semblables a pris de nombreuses mesures pour renouveler son aspect lequel sera encore plus « populaire » qu'avant, comme nous le verrons plus loin. La rapidité d'intervention existe toujours comme l'a prouvé le fameux raid d'Entebbé accompli en partie par des réservistes et des conscrits mais comme le disait Ben Gourion : « L'armée d'Israël n'a pas besoin de corps d'élite. Il lui suffit de posséder l'Esprit de la Haganah. »

Le contrôle national sur l'armée

La loi fondamentale des forces de défense israéliennes est claire. Le Chef d'état-major est dépendant du gouvernement civil. Il est nommé par le gouvernement sur recommandation du ministre de la Défense.

Le parlement contrôle l'armée comme n'importe quel organisme gouvernemental dans ses sessions plénières et ses commissions, en particulier par la commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense.

Le contrôleur de l'Etat vérifie la légalité des activités de l'armée, la correction des procédures administratives et la rigueur budgétaire.

Il existe également des organismes de contrôle spéciaux :

A. Le Contrôleur du système de défense. Il dépend du ministre de la Défense et examine les activités économiques et administratives de toutes les unités de l'armée et guide du point de vue professionnel les organismes de contrôle interne. Dans son service, on trouve des unités secondaires de contrôle de l'économat, conseil de l'administration militaire et un orga-

nisme d'autocontrôle; le contrôleur du système de défense suit la correction des défauts signalés par le Contrôleur de l'Etat à qui il rend compte de l'application des directives concernant par exemple la façon dont l'armée agit avec épargne et efficacité. Pour remplir ses fonctions le contrôleur du système de défense a le droit de pénétrer dans toute installation ou unité afin d'inspecter ce qui se rapporte à sa mission.

B. L'« Ombudsman » de l'armée. Cette invention nordique s'est bien acclimatée en Israël. Il est nommé par le ministre de la Défense sur le conseil du ministre de la Justice et l'autorisation de la commission « Affaires étrangères et Défense » du Parlement. Il examine les actes sans base légale, non respectueux des procédures administratives, d'une rigidité excessive ou d'une injustice flagrante. A travers cet examen, il contrôle en fait les actes des commandants d'unités. En plus des redressements individuels, il signale et suggère les remèdes aux lacunes constatées. En général, on remarque que ses recommandations sont suivies par l'armée.

C. Le contrôle judiciaire de l'armée. La Cour de Cassation en sa qualité de haute cour de justice contrôle les actes des autorités militaires sauf les actes ayant trait à la structure, l'organisation le déploiement et les opérations des forces armées, comme n'importe quel autre organisme d'Etat.

En temps de paix l'armée israélienne comprend l'armée active formée des professionnels (Sherut Qevah) des conscrits et des réservistes en cours de période (périodistes). En temps de crise, on rappelle les réservistes (Miluim) entre 250/2600000 hommes et femmes. Un grand nombre de postes sont tenus par des femmes (Chen) et la défense civile se répartit en garde des frontières, colonies paramilitaires frontalières des Nahals (5000 hommes), Organismes de jeunesse paramilitaires (Gadna). Le rôle des volontaires même ceux qui sont en dehors des classes d'âge est très important.

Le service militaire et l'armée d'active

Le service militaire en Israël est de trois ans à partir de dix-huit ans pour les hommes et de vingt-deux ans pour les femmes. Des sursis peuvent être accordés pour certains étudiants. La nouvelle orientation est d'accorder le moins possible de sursis de façon à obtenir un plus grand nombre de soldats disponibles. Les femmes peuvent être exemptées du service en cas de mariage, maternité ou objection de conscience pour raison religieuse ou autre. Les immigrants et ceux qui sont appelés après vingt-sept ans accomplissent un temps réduit de même que ceux qui ont accompli leur service dans des armées étrangères. Les Juifs et les Druses sont soumis à ces conditions. Les Chrétiens et les Musulmans peuvent être volontaires. Les « trois jours » de sélection consistent en tests et interviews divers ainsi qu'en une épreuve d'hébreu écrit et parlé. Pour entrer dans un peloton d'élèves sous-officier, les tests doivent révéler de bonnes aptitudes intellectuelles et plus encore pour être officier. En 1975 51,3 % des candidats avaient un potentiel « officier ». Ceux qui sont en-dessous des standards pour des raisons physiques ou de langue recevront s'ils sont enrolés une attention spéciale.

L'armée israélienne devant faire l'économie de chaque homme, essaie de l'entraîner à la plus haute technicité possible. Les méthodes d'enseignement les plus modernes sont employées (audiovisuel, enseignement programmé etc.) pour apprendre le maximum de choses dans le minimum de temps. Pourtant les cours sont nombreux, longs et les niveaux élevés. En 1977 plus de 700 stages de formation fonctionnaient au sein de l'IDF certains d'entre eux étant d'ailleurs particulièrement intéressants pour les carrières civiles : programmation informatique, organisation de systèmes, météorologie, électronique, langues etc. De ce chiffre sont exclus : les cours dispensés par la marine et l'aviation. De plus des milliers de petits stages techniques pour les réservistes leur permettent de se tenir au courant des progrès technologiques. Cette formation continue commence à l'âge de dix-huit ans et se termine à un âge respectable avec la fin de la période de réserve.

L'entraînement

Tout est centré sur la possibilité pour un individu d'évaluer lui-même une situation et de s'en sortir. L'entraînement de base sert de familiarisation avec l'armée et amène le conscrit à comprendre pourquoi il se bat. Il existe trois programmes de base :

A. Entraînement des services destinés aux soldats des services (radio matériel, services médicaux, renseignements etc.).

B. Entraînement des mécanisés pour les blindés, l'artillerie et le génie.

C. Entraînement d'infanterie pour les soldats de l'infanterie, des paras et des unités de pionniers combattants du Nahal.

Bien que tous ces programmes en particulier le dernier soient très durs, l'entraînement de base de l'IDF ne semble pas être l'expérience dépersonnalisante qu'il est dans nombres d'armées. L'IDF met l'accent sur la valeur éducative de l'entraînement. On explique aux nouveaux conscrits au moyen de conférences, films et discussions, les raisons de leur entraînement et de leur service (ces débats existent aussi sur des sujets d'actualités et culturels).

Les Israéliens pensent qu'un soldat qui comprend les raisons de son entraînement y participera plus effectivement. Les règles militaires précisent d'ailleurs que les relations entre les instructeurs et les conscrits doivent être basées sur la confiance et le respect mutuels.

Le chef de section : à la fois un chef, un éducateur et un ami pour ses hommes.

L'entraînement de base est le même que partout sauf quelques spécialités israéliennes telles que les « marches de brancardiers » en équipe destinées à développer l'esprit d'entraide. Les marches au pas et autres divertissements purement formels n'ont qu'une part mineure dans cette armée.

Les soldats doivent garder leur casernement et leur équipement propres, participer à la discipline de cuisine mais on n'exige pas d'eux des cuirs miroitants.

Après cet entraînement de base vient la spécialisation puis l'acceptation en unité de combat. Après un temps de service les meilleurs passent au peloton de sous-officiers et apprennent à commander un groupe de combat, un tank, une pièce d'artillerie ou tout groupe comparable. Les sous-officiers qui veulent passer officiers doivent subir un examen sévère et signer pour une période supplémentaire de service. Ils entrent alors dans l'armée professionnelle qui sert d'encadrement à toute l'IDF. L'entraînement des officiers est capital car ils doivent toujours montrer l'exemple. Tout le monde sait désormais qu'ils ne disent pas « En avant » mais « Suivez moi ». Pour le général Arik Sharon c'est justement cette qualité des hommes qui constitue l'originalité de l'IDF. « Des hommes de cette trempe ne peuvent se rencontrer que dans une armée qui met l'accent sur la plus petite unité et où le chef de section est à la fois un chef, un éducateur et un ami pour ses hommes, et peut pourtant intégrer ces petites unités cohérentes dans les structures des grandes unités de combat. »

Il est vrai que les uniformes sont dissemblables, que les coiffures sont fantaisistes et que la marche au pas laisse à désirer. Mais on a vu sur le Golan un simple soldat commander un bataillon. Ceci est d'ailleurs rendu possible par la large diffusion interne des informations.

Notons que les causes d'exemption sont réduites. Ni les pieds plats, ni le daltonisme, ni l'analphabétisme ne sont pris en compte.

Les grades sont donnés beaucoup plus tôt que dans les autres armées. Un capitaine aura vingt-cinq ans, un lieutenant-colonel trente-trois ans, un colonel entre trente-cinq et quarante ans, un général de brigade entre trente-cinq et quarante ans. Souvent les Israéliens venant suivre des cours à l'école de guerre à Paris ont dû venir en civil pour ne pas vexer leurs homologues français car notre pyramide des âges a pris de la bouteille depuis l'époque napoléonienne ou celle de 1793, période où l'âge de nos généraux était proche de celui des Israéliens d'aujourd'hui.

La plupart des officiers sont d'origine Sabra ou européenne, beaucoup viennent des kibboutz. Particulièrement les pilotes. Il existe un réel problème d'emploi des officiers, qui se retrouvent à quarante-cinq ans perdre leur allocation logement, leur voiture de fonction et les multiples avantages indirects liés à la fonction militaire. Ils touchent 2 % de leur solde par année de service en guise de retraite et sont à solde pleine entre leur départ de l'armée et leur premier emploi civil. Le bureau du personnel de l'armée veille à leur reclassement.

Pour en terminer avec l'armée d'active indiquons qu'il s'agit essentiellement d'une armée de gardes-magasins. Sa fonction est de maintenir en état de marche le matériel des unités de réserve. En temps de crise le tankiste trouve à l'arrivée au dépôt son moteur chaud et ses cartes d'opération prêtes : il n'a qu'à se placer aux commandes et partir. Bien sûr l'armée d'active entraîne les recrues et encadre les réservistes pendant leurs périodes. L'armée d'active est là pour servir de paravent à l'armée de réserve. Elle permet sa mobilisation et est donc partie intégrante de la force de mobilisation populaire. Ceci est moins vrai pour l'aviation et

VIVA.



Après ses trois ans de service actif,
l'Israélien est réserviste jusqu'à cinquante-cinq ans inclus.

la marine constituées en majorité de professionnels. Mais là encore, ces deux armes fonctionnent en veille permanente.

Les réservistes

Après ses trois ans de service l'Israélien est réserviste jusqu'à cinquante-cinq ans inclus. Pour les femmes la période de réserve se termine en fait à vingt-six ans mais légalement à trente-quatre inclusivement.

Le temps passé pour les périodes est déterminé par l'âge et le grade.

Durant leur période de réserve, les rappelés se rendent souvent aux frontières, ce qui les place dans une ambiance d'entraînement proche de la réalité. Chaque unité de réserve dispose d'un petit cadre de professionnels (commandants, bureaux, services d'entretien). Les périodes de réserve se décomposent elles-mêmes en trois semaines continues et deux jours tous les deux mois. Les sous-officiers confirmés et les officiers effectuent un entraînement supplémentaire.

Mobilité et mobilisation

C'est vraiment l'arme secrète d'Israël. Il faut se battre sur plusieurs fronts avec un nombre d'hommes limité dont chacun est précieux. La mobilisation des réservistes est quelque chose d'étonnant : laissons parler un témoin : « Je m'apprêtais à acheter le journal, le propriétaire du kiosque écoutait son transistor. Tout à coup il dit « Ah ils m'ont appelé aussi! ». Il empila ses journaux et partit. De l'autre côté de la rue une vendeuse quittait son magasin. Elle s'arrêta un instant, tendit l'oreille, ferma son sac à main et partit. Le boucher d'à côté quitta son tablier, ferma ses volets et partit. Sur une proche pelouse un groupe d'hommes écoutaient la radio. A l'annonce d'un nom-code, l'un deux s'en allait puis un autre... Un silence sans pareil enveloppa la ville. J'ai vu des hommes marcher au pas au son des hauts parleurs hurlants, j'en ai vu encombrer les gares, j'en ai vu parader dans les rues, je les ai vus marquer la cadence sur les pavés de leurs bottes ferrées au sons martiaux de leurs chants de marche... Mais jamais, jamais je n'ai vu une ville allant vers son devoir dans un tel silence, ni vu une nation aller vers le combat pour son destin si résolument, si crânement... »

Durant la guerre du Kippour 90 % des forces furent mobilisées en moins de 48 heures, prirent leur places au milieu des unités d'active et remplirent leur rôle aussi efficacement.

C'est le service du personnel qui contrôle la mobilisation. En cas d'urgence les petits groupes qui

Les unités féminines sont connues par leur nom hébreu CHEN qui signifie charme.

constituent les grandes unités, sont prévenus par des mots codes à la radio, des flashs sur les écrans de cinéma ou bien par un réseau extrêmement sophistiqué de messagers individuels en particulier des chauffeurs de taxi (souvent arabes) opérant dans les quartiers éloignés des grandes villes. Ce système est essayé régulièrement et toute unité peut être mobilisée en moins de 48 heures. Durant la guerre du Kippour, des unités ont combattu dans le Golan et le Sinaï 24 heures après l'appel. Les mots codes sont divers quelquefois biblique, prosaïques ou sans significations. Voici quelques mots codes de la guerre de 1967 :
Passé et futur Doux rasage
Racines profondes
Amour de Sion
Le réserviste conserve son uniforme chez lui. Dans certaines unités il garde aussi son arme, c'est toutefois loin d'être l'usage courant. A la réception de l'appel, il rejoint le point de rassemblement d'unité. Dès cet instant, il est armé et prêt au combat. Ceci permet à l'IDF de n'avoir qu'un nombre réduit de professionnels.

Le rôle des femmes

On a beaucoup parlé du rôle des femmes dans l'armée d'Israël. Elles ne sont jamais envoyées en première ligne. Même quand elles sont dans des unités de combat, on essaye de les laisser en deuxième ligne. Les unités féminines sont connues par leur nom hébreu Chen qui signifie charme. Pendant la guerre d'indépendance, elles ont participé sur la ligne de front à toutes les missions, ce qui n'est plus le cas. Pourtant leur rôle est essentiel. De nombreuses possibilités de sursis ou d'exemption étant ouvertes aux femmes, 60 % environ effectuent leur service de vingt-quatre mois. Celles qui ne servent pas se répartissent en deux catégories : objection de conscience 18 %, inaptitudes physiques ou d'éducation 24 %.
Leur raison d'être dans les forces de défense d'Israël est triple :

1. Renfort indirect de l'IDF pour laisser aux hommes les missions de combat.

2. Préparation à l'autodéfense personnelle, à celle de leur maison et de leur famille, compte tenu des problèmes de sécurité spécifiques au pays.
3. Aide aux entreprises sociales et éducatives de l'IDF et participation aux missions extra-militaires (absorption de l'immigration, aide à la jeunesse socialement désavantagée etc.). L'entraînement de base dure quatre semaines sauf pour les volontaires du Nahal (huit semaines). 40 % reçoivent alors leur assignation à un poste. 60 % continuent l'entraînement vers une spécialité. Plus de deux cent spécialités leur sont ouvertes, parmi lesquelles : pharmacienne, infirmière, travailleuse sociale, psychotechnicienne, plieuse de parachute, monitrice de sport, opératrice d'ordinateur, professeur, journaliste, opératrice radio radar, télex, dessinatrice, électronicienne, mécanicienne d'avions, magasinière, contrôleuse de trafic aérien. Des cours récents permettent la formation de mécaniciennes de moteurs d'avions et de systèmes électroniques embarqués.
De plus on doit mentionner trois unités spéciales :
1. Les Chiba auxiliaires de police pour la lutte antiterroriste.
2. Les Yachas unité d'aide sociale dans les hôpitaux civils.
3. L'unité d'enseignement pour les zones frontalières ou sous-équipées.
Bien sûr les femmes peuvent aussi faire carrière et l'on trouve alors des officiers de rang divers mères de famille. Elles sont autant que possible logées à l'extérieur des casernes et on essaie de leur donner une affectation non loin de leur domicile.
Les seules femmes qu'on trouve en première ligne sont celles du Nahal. Ces paysans soldats de la frontière courent tous les mêmes risques. Le rôle des officiers de la chaîne de commandement Chen est de veiller à suivre la carrière

militaire de la femme soldat, de son affectation à sa libération.

Le Gadna (bataillon de la jeunesse)

Ce mouvement fête cette année sa 47e année d'existence. Il trouve sa source dans les mouvements de jeunes qui soutenaient les mouvements clandestins avant la naissance d'Israël. Ils servaient d'infirmiers, d'agents de liaisons et occasionnellement effectuaient des missions opérationnelles. Durant la guerre d'indépendance, toutefois les jeunes combattirent à plusieurs reprises, en particulier contre la légion arabe transjordanienne à Jérusalem. Dès l'indépendance, le Gadna fut incorporé à l'armée et s'occupa de l'accueil et de l'instruction des immigrants. Ils établirent des fermes de jeunes, plantèrent des arbres et pavèrent des routes. Ils remplacèrent les travailleurs mobilisés durant les guerres et pendant la guerre du Kippour donnèrent au pays 150 000 journées de travail (plus de 13000 participants).

A côté de ce rôle économique le Gadna a un rôle culturel important. Il donne assistance aux jeunes etc... Des éducateurs de rues s'occupent de la délinquance juvénile par exemple.

Un rôle important de protection civile lui est également dévolu. Les Gadnaims ont reçu un entraînement spécial pour protéger les enfants des attaques des groupes terroristes palestiniens. On encourage ses membres à se porter volontaire pour la garde civile, et tous les jeunes reçoivent à travers le Gadna un entraînement de base propre à les préparer au service militaire. Les jeunes de 15/16 ans reçoivent un entraînement concentré dans l'une des six bases du Gadna. Cet entraînement suivi annuellement par 2 500 jeunes dure une semaine.

Récemment le Gadna a commencé à mobiliser des volontaires pour des compagnies opérationnelles. Ces compagnies seront établies à travers tout le pays et les volontaires après un mois d'entraînement l'été seront affectés en cas de crise à la garde d'installations vitales de l'arrière, non loin de leur domicile.

Le Gadna organise de nombreux programmes spéciaux comme la marche vers Jérusalem, le Jour du Gadna, le challenge biblique international, il organise des visites de monuments etc...

Des cours d'été existent pour tous les jeunes dont les suivants : chef d'escouade, plongée sous-marine (en coopération avec la marine), études orientales (en coopération avec les services de renseignements), éducation physique, construction de modèles réduits d'avions, stages de planeurs (en coopération avec l'armée de l'air) etc...

Le Nahal

Peu nombreux (5000) les membres des Nahal jouent un rôle capital dans la défense israélienne. Ils établissent des colonies à la frontière ou dans des zones désertiques et vivent la vie des pionniers fondateurs de l'Etat. Ce sont des soldats paysans, tous volontaires et ayant accomplis leur service militaire dans le groupe d'entraînement d'infanterie.

Les conceptions stratégiques

Alors que dans toutes les armées du monde, on se base sur l'expérience de la « dernière » pour préparer la « prochaine » les Israéliens, abandonnent, sitôt une campagne terminée les conceptions qui leur ont apporté la victoire et commencent à partir de prévisions à chercher à quoi pourrait ressembler les prochains combats.

Il est normal qu'un ancien combattant, parvenu à un grade de décision chercher à tirer parti de son expérience militaire pour le futur. C'est en vertu de ces principes que toutes les armées et cela est devenu proverbial dans la nôtre « sont en retard d'une guerre ».

Alors qu'en 1948 une infanterie légère et mobile avait constitué le fer de lance de leur armée, ce sont les blindés légers et l'aviation, puis les blindés lourds et l'aviation qui permirent aux israëliens de l'emporter en 1956 et 67. Mais il est intéressant de noter que dès 1967, ce concept que l'on peut qualifier de relativisme prospectif fut partiellement battu en brêche car deux victoires successives ont donné un sentiment de fausse sécurité aux responsables. Pourtant par exemple, les Israéliens avaient prévu que la prochaine guerre nécessiterait beaucoup plus d'artillerie lourde et l'avait renforcée notablement alors que jusqu'en 1967 cette arme était un peu mineure par rapport aux blindés. En 1973, les Egyptiens et Syriens sachant par avance que « par habitude » les Israéliens utiliseraient encore le couple chars-avions les attendirent avec des nuées de missiles antichars et antiaériens. Par contre l'artillerie se révéla particulièrement utile et contribua puissamment à arrêter l'avance ennemie.

Pour une fois une partie de leurs concepts étaient restés statiques, leur relativisme prospectif n'avait pas joué et l'ennemi pouvait les « attendre au tournant ».

Qu'est-ce qu'un réserviste en Israël ? « C'est un soldat d'active à qui l'on permet pendant quelques mois d'aller gagner sa vie et celle des siens dans le secteur civil pour qu'il ne coûte pas trop cher à l'armée ». Cette affirmation est à peine exagérée tant l'IDF est partie intégrante de la nation.

A côté de sa fonction purement militaire, elle a un rôle social capital en brassant des immigrants de pays différents, en aidant à leur éducation, en intégrant des groupes sociaux entiers dans la communauté nationale. C'est donc aussi un nouveau style d'armée populaire. Quand viendra la paix cette armée sera sans doute à même de jouer un rôle nouveau et multiple au service du corps social tout entier.

Michel VINCENT.


GAMMA

Amérique latine : la société militaire.

L'armée latino-américaine n'est plus une figure de carnaval. Les Etats-Unis organisent méthodiquement la formation des hommes chargés de maintenir l'ordre dans le sous-continent. Désormais, comme le montre Philippe Meyer,[1] l'armée est devenue l'instrument d'une militarisation de l'ensemble des activités sociales.

Sur la scène politique internationale, il semble que nous nous soyons habitués à ce que l'Amérique Latine joue indéfectiblement le rôle de comique troupier. Généraux en costume de portier d'hôtel, croulant sous les « bananes » pendues à leurs poitrines, caporaux ayant tous dans leur poche leur bâton de maréchal, et le devenant à coups de pistolet à amorces, officiers pétochards et versatiles, mal équipés et analphabètes, quarterons de perpétuels factieux qui se succèdent sans conséquence, ivrognes à panache, guignols familiers, inévitables, fondus dans le paysage. De Tintin à Spirou, tous les héros de bandes dessinées se sont trouvés, et plus d'une fois, mêlés à ces révolutions de carnaval où le général Alcazar renverse le général Tapioca. Dans la mythologie ordinaire, il est entendu une fois pour toutes que les militaires sont voués à la sottise, et que l'Amérique Latine est vouée aux militaires. Et quand les militaires latino-américains se réunissent — *formar una junta,* en espagnol — c'est pour se prononcer — *dar un pronunciamiento.*

(1) Cet article, dont nous publions les principaux extraits, est paru dans le dernier numéro de la revue « Critique ».

En 1976, les militaires s'étaient prononcés en Argentine, au Chili, en Bolivie, au Paraguay, au Brésil, en Uruguay, au Pérou, en Equateur, au Guatémala, à Saint-Domingue, au Panama et au Salvador. Le civil qui fait semblant de diriger la Colombie et celui qui s'efforce de gouverner le Vénézuéla savent qu'ils n'ont pas beaucoup de limites à franchir pour dépasser les bornes au-delà desquelles les militaires se prononcent. Vus d'Europe, ces prononcements sont toujours jugés archaïques. L'Armée, pur instrument de la négativité, est la grande force de destruction : destruction de la vie, de la dignité, de tout ce qui empêche la vie sociale d'être la libre jungle des rapports de force, assassinats, tortures, détentions arbitraires, dissolution des parlements, destruction des syndicats, abolition du droit, exil des opposants les plus tièdes. De ce fait, dans la mythologie politique, l'Armée n'est pas une force qui gouverne, mais qui empêche de gouverner. Sa seule production est d'empêcher les civils progressistes d'appliquer les programmes qui les ont fait élire. Depuis la seconde guerre mondiale pourtant, et particulièrement depuis le coup d'Etat brésilien de 1964, l'institution militaire ne saurait, en Amérique Latine, être considérée comme le refuge des conservateurs passéistes, ni même comme le fil à la patte de toute entreprise de libération des peuples. **Son dur labeur du négatif, c'est désormais à son compte qu'elle l'exerce, entreprenant non plus de veiller à la pérennité d'un ordre social plus ou moins proche des démocraties autoritaires et clientélistes, mais d'en organiser un nouveau, dont les éléments structurants ont été rassemblés par des géo-politiciens militaires sous le nom de doctrine de la sécurité nationale, et qui institue non pas le passage cyclique des armées latino-américaines au pouvoir, mais la militarisation de l'ensemble des activités sociales.**

« Un nouveau type de militaire apparaît sur la scène latino-américaine », écrivait Nelson Rockefeller à la suite d'une tournée officielle à la fin des années soixante dans son « rapport sur la qualité de la vie dans les Amériques ». Ce nouvel *homo-militaris* avait été enfanté dans les derniers mois de la seconde guerre mondiale, au cours des opérations d'Italie, puis d'Allemagne, où la Ve armée des Etats-Unis avait intégré un corps expéditionnaire brésilien. Parmi les jeunes officiers se trouvaient le futur général Golbery et le futur maréchal-président Castello Branco, et, du côté nord-américain, le futur général et futur numéro deux de la CIA Vernon Walter, officier de liaison avec le groupe brésilien. Telle est la fascination exercée dans un combat par l'adversaire, et tel est le plaisir du jeu militaire que la principale, sinon la seule question que ramenèrent d'Europe des officiers venus y combattre le fascisme et la nazisme fut : « Comment ont-ils pu perdre ? » Dans les décombres de l'Allemagne, Brésiliens et Américains virent ensemble et d'abord la surprenante défaite d'une formidable armée dans une formidable forteresse, et en conclurent que, quels que soient ses moyens, une stratégie qui se contenterait de militariser les sols s'avèrerait toujours une stratégie insuffisante. Bunkers et radars, abris anti-aériens et rampes de V2 n'avaient pas empêché la déroute des forces de l'Axe. **Fallait-il donc réinventer la guerre, lui donner une nouvelle dimension, l'affranchir de la géographie et de la défense des frontières ? Fallait-il libérer l'Armée de l'obsession de l'arme, de la technique du combat, élargir l'objectif stratégique à l'ensemble de « l'organisme national » ?**

C'est pour traiter de ces questions que fut fondé, en 1946, le **National War College** aux Etats-Unis, et, se réclamant explicitement de lui, l'**Ecole Supérieure de guerre** au Brésil, en 1949. On y retrouvait, parmi les fondateurs et les premiers élèves, les anciens de la Ve Armée U.S., Augusto Fragoso, Golbery do Couto e Silva, et Cordeiro de Farias. Cette école, surnommée « la Sorbonne », répondait à la nécessité de « préparer le peuple et les élites des pays alliés à la formation de ce qu'on appelle aujourd'hui le complexe militaro-industriel. » De ce fait, elle s'ouvrait aux civils : à la fin des années soixante, 1289 personnes y avaient reçu des cours d'organisation militaire, de doctrine, de technique du renseignement et du contre-renseignement, de science politique, d'économie, de psychologie sociale, etc. Les militaires ne représentaient pas la moitié (599) de ces anciens sorbonnards : 224 étaient des hommes d'affaires, 200, fonctionnaires des administrations centrales, 97, fonctionnaires des agences gouvernementales, 39, députés fédéraux, 23 magistrats, et 107 exerçaient diverses professions civiles. La formation du complexe militaro-industriel se fait aussi sur le tas, dans les rencontres personnelles et les associations d'anciens élèves. La doctrine de la Sécurité Nationale, née de cette fusion d'hommes et d'objectifs entre le militaire et le civil, devait s'élaborer à la Sorbonne comme une synthèse dynamique de l'ensemble des sciences sociales, produisant ce que Golbery appelle « une grande stratégie, ou stratégie générale » et qu'il définit comme un « art qui coordonne, au sein d'une conception stratégique fondamentale, toutes les activités politiques, économiques, psycho-sociales et militaires concourant aux objectifs d'intégration des aspirations nationales d'unité, de sécurité et de prospérité ». « A cette stratégie, ajoute-t-il, se subordonnent par conséquent la stratégie militaire, ainsi que les stratégies politique, économique et psychosociale. » A l'Armée reviennent donc, outre sa charge habituelle de localiser et de détruire tout envahisseur potentiel du territoire national, celles de conduire

Les transferts de souveraineté reconnus indispensables par les doctrinaires de la Sécurité Nationale.

et d'intensifier la production, de mener à bien la pacification sociale, de renforcer le contrôle du pouvoir central et de s'assurer l'adhésion des populations. C'est l'omni-directionnalité de ces investissements qui constitue la sécurité nationale, et c'est la sécurité nationale, science et pratiques sociales totales, qui fonde ces débordements de l'institution militaire. La géopolitique de Ratzel et des pangermanistes atteint son point oméga qui pourrait bien être aussi son point de non-retour. A Kjellen parlant de « l'Etat comme organisme » succèdent Haushofer et Ludendorff préconisant la mobilisation totale des citoyens et des ressources au service de la guerre : c'est la fin de la distinction entre l'homme-militaire et l'homme-civil. **La seconde guerre mondiale abolira, quant à elle, la distinction dans l'espace, et la différence entre pays belligérants ou non, jusqu'à ce que la guerre froide, sous la menace atomique, mette fin à la distinction dans le temps : temps de paix et temps de guerre sont unifiés dans la stratégie totale qui conduit la guerre avec les moyens de la paix.**

Dans la guerre totale « entre le monde libre occidental et le monde communiste », dont Golbery proclame l'inéluctabilité, le Brésil est « géopolitiquement » lié aux Etats-Unis d'Amérique, car aucune nation ne peut assurer sa propre défense hors de l'affrontement des deux camps en présence. La sécurité brésilienne exige qu'une partie de la souveraineté du Brésil soit abandonnée à l'Amérique, en échange de sa protection, mais « cette souveraineté ne doit pas être cédée pour un plat de lentilles ». La reconnaissance du leadership des Etats-Unis doit se faire dans le cadre d'« un échange loyal, une alliance qui traduise la stature réelle du Brésil dans sa partie de l'Océan Atlantique ». La communauté de frontières du Brésil avec la totalité des pays d'Amérique du Sud, sauf le Chili et l'Equateur, la configuration de la zone nodale, qui en fait un point central de contrôle du sous-continent « le placent dans une position plus favorable que n'importe quelle autre nation et lui donnent un rôle essentiel dans la solution définitive des différentes problématiques régionales ». Ce discours de la servitude volontaire est donc aussi et à son tour discours de guerre, et offre de protection : de la disparition acceptée de l'Etat-nation naît une féodalité rigide, image d'un ordre naturel qui n'est plus imposé par la métaphysique, mais par la géographie politique. « Notre devoir à tous est de hâter l'avènement de ce jour où la sécurité collective dépassera les particularismes encore vivaces, faisant ainsi que chaque nation soit disposée à se désister de ce qui est accessoire à sa souveraineté pour acquérir ce qui manque d'efficacité à sa sécurité. »

L'organisation et la gestion de cette vassalité se concrétisent dans le Système Interaméricain de Sécurité (S.I.S) qui regroupe l'ensemble des organismes issus des différents traités, pactes et conférences depuis 1942. A cette date, en effet, était créée la *Junta interamericana de Defensa*, d'abord chargée de coordonner les systèmes de communication, et de surveiller le trafic maritime et aérien. Après la guerre, la J.I.D., basée à Washington, devient un état-major commun à l'ensemble des Amériques, chargé de la défense du continent. L'acte de Chapultepec, signé en 1945, organisant « l'assistance réciproque et la solidarité américaine, et engageant les signataires à « faire front contre toute menace ou tout acte d'agression », donnait, comme on le vit lors des interventions à Cuba et à Saint-Domingue, la base juridique, la structure administrative, et surtout les moyens nécessaires aux militaires pour faire la police politique de l'Amérique Latine. Le Traité Interaméricain d'Assistance Réciproque (T.I.A.R., 1947) et la Charte de l'Organisa-



GAMMA.

tion des Etats-Américains (O.E.A., 1948) mettaient enfin en forme la « solidarité » des nations du continent « dans le cas d'agression qui ne serait pas une attaque armée », ou « de n'importe quel événement mettant en danger la paix en Amérique ». On a pu voir l'efficacité du Système Interaméricain de Sécurité dès 1951, à l'époque de la guerre de Corée, mais sa décision la plus connue reste sans doute celle du blocus économique de Cuba, en 1964.

L'intégration des différentes armées du continent américain dans le S.I.S. a cependant une incarnation plus quotidienne dans les politiques de formation et d'équipement militaires suivies par les pays de l'O.E.A. En vingt ans, de 1950 à 1970, 54 000 officiers latino-américains ont reçu aux Etats-Unis une formation commune, « méthode la plus efficace pour construire la sécurité du monde libre », selon le Président Lyndon Johnson. Parmi les chefs de gouvernements, ministres, généraux en chef, chefs d'état-major et responsables des services d'intelligence latino-américains, 170 sont d'anciens élèves de « l'Ecole militaire des Amériques ». Les quatre membres de la junte chilienne ont reçu une formation soit aux Etats-Unis, soit à l'école de Panama, créée après l'amendement Fullbright. De même, de 1940 à 1968, les Etats-Unis ont eu le quasi-monopole de la fourniture d'armement aux pays latino-américains. Non seulement ce transfert d'équipement s'accompagne de programmes de formation, mais il n'est possible que par un système de prêts qui institue la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis, et qui fixe en outre, dans chaque contrat d'armement, les conditions d'emploi du matériel cédé. C'est ainsi que le Président américain est seul compétent pour apprécier les besoins d'un pays demandeur d'armement, qui doit, à sa demande, fournir l'état de sa situation militaire et faire part de ses projets. L'utilisation du matériel fourni est exhaustivement indiquée dans le contrat de vente, et un certain nombre de restrictions sont apportées à l'entretien de ce matériel, qui permettent aux Américains de le localiser en permanence. Leurs contrôleurs sont d'ailleurs autorisés à vérifier en tout temps le respect des clauses du contrat. A partir de 1969, les réactions du Congrès ont modifié le problème des fournitures d'équipement militaire, et ouvert une brèche aux marchands d'armes français, allemands, anglais et italiens. En fixant à cent millions de dollars le montant maximum des transferts d'armements, les parlementaires américains ont créé quelques difficultés au Pentagone. Mais, deux ans plus tard, Richard Nixon annonçait qu'il utiliserait les prérogatives particulières au Président en matière de sécurité pour dépasser le plafond des cent millions de dollars et le Brésil et l'Argentine étaient autorisés et incités à fabriquer certains équipements non sophistiqués sous licence.

La politique militaire des Etats-Unis et des pays latino-américains incarne et garantit donc les transferts de souveraineté reconnus indispensables par les doctrinaires de la Sécurité Nationale. On peut penser qu'elle trouvera son aboutissement dans la création d'une Force Militaire Interaméricaine à laquelle le Pentagone s'est attaché depuis le rapport Rockefeller de 1969. Cette unification des armées latino-américaines au sein d'une même et unique institution militaire avance progressivement, mais dans la mesure où le Brésil y jouerait le premier rôle, elle se heurte à l'opposition de la deuxième puissance du sous-continent : l'Argentine. Il faut rappeler toutefois que cette Force

En tentant de conquérir « les esprits et les cœurs ».

Militaire Interaméricaine a connu une sorte de répétition générale avec la création d'un corps expéditionnaire interaméricain placé sous commandement brésilien, lors de l'invasion de Saint-Domingue et de la déposition du gouvernement de Juan Bosch.

Cependant, la disparition des Etats nationaux à travers la création d'une internationale militaire en Amérique Latine trouve sa nouveauté radicale non pas dans la puissance d'intervention des Etats-Unis ou dans l'armement et les effectifs des armées sud-américaines, mais dans l'affirmation des doctrinaires et des praticiens de la Sécurité Nationale que l'ensemble des activités civiles doivent être subordonnées à celle-ci, « fondement et garantie de la politique nationale ». Hubert Lafont traite ailleurs de la transformation de l'économie en économie de guerre qui en découle. Je voudrais donc limiter mon propos à la transformation des activités militaires et à l'organisation politique de la sécurité.

L'élargissement du concept de défense aux activités « politiques, économiques et psychosociales » ont conduit les néo-militaires à développer des programmes d'« Action Civique », que Robert MacNamara définissait ainsi : « Cela veut dire utiliser les forces militaires indigènes pour des projets militaires non traditionnels (...). Récemment, les programmes d'action civique menés pendant quatre ans avec l'aide des Etats-Unis ont permis, dans le monde entier, la construction ou la réparation de plus de dix mille miles de route, d'un millier d'écoles, et de centaines d'hôpitaux et de cliniques ; ils ont assuré l'assistance médicale pour environ quatre millions de personnes (...). L'important est que tout ceci a été réalisé par des personnes d'origine indigène, en uniforme, et, sans parler des bénéfices directs des programmes eux-mêmes, ce seul fait modifie puissamment l'image du militaire, gardien répressif de l'ordre établi. » (...)

Vus sur le terrain, les programmes d'action civique présentent deux constantes : l'élimination des leaders civils non intégrés à la Sécurité Nationale, et l'occupation par les militaires non seulement du terrain, mais de l'essentiel des institutions, en tentant de « conquérir les esprits et les cœurs », selon la formule utilisée au Vietnam. Les régions de prédilection pour l'application de ces programmes sont celles où existe un foyer notable de guérilla. Ainsi, la région montagneuse et les vallées sucrières de la province argentine de Tucuman furent choisies en 1975 pour lancer, sous le commandement du général Della Roca, l'« *operativo independancia* ». Fin 1974, l'Alliance argentine anticommuniste, la « Triple A », variante de l'Escadron de la Mort, dont les liens avec les milieux militaires sont connus, commet une série spectaculaire d'attentas à la bombe, d'enlèvements et d'assasinats dans la province de Tucuman.

L'état de siège est décrété à la suite de ces attentats, et permet l'arrestation des leaders des organisations civiles qui refusent la collaboration avec l'armée : syndicalistes, représentants d'associations, prêtres, avocats, journalistes, parents d'« Extrémistes », et, d'une manière générale « leaders d'opposition » sont, dans la majorité des cas, arrêtés sans garanties, ou assassinés. Cette opération terminée, la 5e Brigade d'infanterie mène une double campagne : une partie de ses effectifs encercle le massif montagneux où l'E.R.P. a ses campements, tandis que l'autre partie occupe les villages sucriers et s'y installe. Un pont aérien, organisé à grand renfort de publicité par l'armée de l'air, débarque des tonnes de vivres et de médicaments, des vêtements, des matelas, etc. Le tout est distribué dans les villages, au fur et à mesure que l'armée y pénètre. Dans un gros bourg

sucrier — Santa Lucia — la presse, interdite de séjour dans la zone d'opération, est exceptionnellement conviée à assister à la fraternisation spontanée des ouvriers du sucre et des conscrits de la 5e Brigade : après une « messe de campagne », les journalistes peuvent ainsi apprécier un match de football Armée-population. Quelques jours plus tard, les deux médecins civils du dispensaire de Santa lucia, accusés « d'avoir pris sans autorisation deux jours de vacances », sont renvoyés et remplacés par une équipe de médecins militaires du 141e hôpital chirurgical de campagne, distribuant des médicaments et remplaçant le matériel sanitaire. Un an plus tard, les militaires sont toujours là et contrôlent la zone de Tucuman. Sur leur intervention, le syndicat des ouvriers du sucre a signé un texte où il s'engage à assurer les récoltes de canne. Les Douglas Skyhawks de l'armée de l'air bombardent deux fois par jour la zone montagneuse, huit cents « prisonniers de guerre » s'entassent dans le camp de concentration de Famailla, où près de 4 000 ouvriers et paysans seraient passés en un an. Le travail est assuré sous contrôle militaire, la santé, l'administration, l'information sont militarisées : le journal des forces armées reçoit le monopole des informations sur la zone d'opération, tandis que le directeur du journal local est arrêté, et ses confrères des autres régions interdits de séjour. L'armée fait alors état de la « guerre contre la subversion » pour justifier sa présence permanente, et de ses activités civiles et sociales pour en montrer les bienfaits. Quand des journalistes pourront commencer à assembler des informations, on saura que cette « guerre » qui justifie la militarisation de la région de Tucuman oppose une brigade à... 150 guérilleros.

En réalité, il n'est pas de pays latino-américain où l'armée n'ait développé, sous cette forme ou sous d'autres, ses programmes d'« action civique ». Au Vénézuéla, le « plan de contribution de l'institution militaire au développement », pour la période 1972-1975, attribue à l'armée les tâches de construction, d'enseignement et d'assistance sociale dans des zones déclarées « menacées par la subversion ». Des colonies moitié militaires moitié paysannes occupent les zones frontières semi-désertiques, et des « détachements ruraux de développement et de sécurité » sillonnent les zones militarisées. L'armée bolivienne agit de manière semblable et gère dans les campagnes les programmes de développement. L'armée colombienne a dépensé 42 millions de dollars pour démanteler « les zones d'auto-défense » contrôlées par des groupes paysans et s'occupe désormais du développement d'une zone où 18 000 hommes de troupe « font la guerre » à une soixantaine de guérilleros. Le programme publié le 15 mai 1974 par l'état-major urugayen prévoit que les officiers supérieurs doivent « aider à la mise sur pied de syndicats démocratiques donnant un appui effectif à l'effort national et au développement, approfondir la politique d'aide sociale aux revenus les plus bas, rationaliser le système de santé en éliminant les projets qui conduiraient à une socialisation marxiste ». A la même époque, l'Uruguay n'avait d'opposition qu'en prison ou dans les cimetières, et le tiers de sa population avait dû s'expatrier, à cause de la misère, ou de la répression.

Partout un ennemi intérieur, une subvension imaginaire ou hypertrophiée, manipulée ou mythifiée constitue l'effigie de la menace à l'état pur, point de départ d'une mise en scène, celle de la guerre civile, devenue civilisation de la guerre. De l'omniprésence d'une menace indéfinie mais sans cesse théâtralisée, l'armée déduit sa nécessaire présence, sa nécessaire occupation des institutions civiles. Certes, les programmes d'action civique ne concernent encore, dans la plupart des pays d'Amérique Latine, que des zones particulièrement chaudes, et généralement bastions traditionnels de l'opposition, notamment syndicale. Mais cette phase n'est que la première du positivisme militaire, celle où les militaires font place nette et désorganisent, dans les zones les plus sensibles, la société civile, pour la réformer ensuite sur leurs bases. Sans doute, peut-on comparer cette étape — et pas seulement pour le haut niveau de barbarie qu'elle atteint — aux premiers temps de la conquête : le guerrier combattant l'emporte encore sur le guerrier missionnaire ou sur le guerrier bâtisseur. Mais déjà, dans les programmes d'action civique, la colonisation prend le pas sur la conquête et l'officier des affaires indigènes sur le baroudeur. La police militaire ne fait qu'ouvrir la route à la police militaire, et la garantir. La subversion des ensembles socio-politiques dont l'action civique est la manifestation exacerbée se développe de manière plus ordinaire, mais non moins décisive, dans l'organisation d'un nouvel état de droit, d'une nouvelle institutionnalité, née de l'omniprésence de la menace : l'état de droit de la sécurité.

Estado de comocion interna, estado de sitio, estado de guerra, estado de guerra de defensa interna, estado de emergencia, la quasi-totalité des pays latino-américains sont en état de guerre, de guerre sans ennemi, de « guerre pure ».

Le régime de l'état de guerre se traduit d'abord par un arasement des institutions de la démocratie « bourgeoise » et par la destruction de sa mythologie politique, telle que Montesquieu en organisa les principes. Il n'y a plus de parlement au Chili, ni en Argentine, ni au Pérou, ni en Bolivie ; il y a un parlement au Brésil, mais le Président de la République peut, sans avoir à le justifier, casser le mandat de n'importe quel parlementaire ; il y a un parlement en Colombie, mais tant de régions du pays sont

soumises à l'état de siège que Cecilia Cadena a pu écrire que « les militaires respectent le caractère civil du gouvernement, pourvu que les civils respectent le caractère militaire du régime »... Sur tout le sous-continent, il n'est pas d'assemblées législatives dont les pouvoirs ne puissent être suspendus par l'exécutif si celui-ci décèle une « Menace » qui appelle l'état de guerre. Dès lors, les juntes militaires de gouvernement assurent la production, l'exécution et le contrôle des lois : le pouvoir judiciaire est dévolu à des tribunaux miliaires pour juger de toutes les infractions à la sécurité nationale, c'est-à-dire pour évoquer à eux toutes les affaires qu'ils définissent eux-mêmes comme étant de leur compétence.

Sans doute, il peut paraître absurde, naïf ou byzantin de se préoccuper de « l'esprit des lois » là où ceux qui sont jugés peuvent se condidérer comme des privilégiés par rapport à ceux qui meurent sous la torture, que l'on abat après un interrogatoire ou que l'on mitraille au hasard. Mais on a trop dit que les textes législatifs des régimes militaires n'étaient que de simples opérations cosmétiques, destinées à « légaliser la répression », ou à fournir des arguments d'occasion dans les séances des organisations internationales. Outre que ces régimes se moquent ouvertement des apparences et que la plupart d'entre eux n'ont rien à craindre des organisations internationales, l'ordre qu'ils instaurent n'a rien pour eux de provisoire. L'état de non-droit qu'ils établissent n'est pas la riposte momentanée à une résistance multiforme. Le militaire ne prétend pas singer le civil, mais le transcender. **L'idéologie de la sécurité défait la société civile pour former une société toute autre, parfaitement totalitaire et mythologiquement inverse : le délinquant est la règle et l'innocent l'exception, le droit doit fluctuer pour s'adapter à la « menace » et seul ce qui n'est pas défendu doit être considéré comme autorisé, aux risques et périls du citoyen.**

Les textes du droit constitutionnel et du droit pénal brésiliens et chiliens sont assez connus pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir, mais leurs principes sont assez universels dans le droit de la sécurité pour qu'on les retrouve dans la législation militaire de tout le sous-continent. A l'idéal de précision maniaque du droit du XIXe siècle, celui des propriétaires, cette législation substitue un doit attrape-tout, qui donne des infractions qu'il prévoit la définition la plus floue possible. (...)

Le recours à une notion supérieure au droit (la sécurité) pour donner sa forme institutionnelle à la société fait de la démocratie une aberration et du droit lui-même une exception exorbitante, en tant qu'il prétend servir d'assiette à une négociation, à une dialectique sociale que l'intelligence militaire de la société perçoit comme pure menace, et, dès lors s'emploie à abolir. Ce que l'échange de Luis Corvalan contre Vladimir Boukowski nous a montré sans fards, c'est que, comme la révolution — origine du droit qui permet d'ignorer le droit et de lui substituer le Goulag —, la sécurité ne connaît pas de sujets de droits, ni dans les faits ni dans le mythe. Incarnés ici dans le parti, là dans l'armée, ces deux transcendances que sont la révolution et la sécurité posent le rapport de forces comme le mode normal de régulation de la vie sociale, font de tout droit et de tout tribunal un droit ou un tribunal d'exception. La mise en garde que la commission tricontinentale exprimait en déclarant que « plus un système est démocratique, plus il est exposé à des menaces intrinsèques » est ici prolongée et dépassée dans l'affirmation que tout système démocratique est une menace intrinsèque en tant qu'il laisse place à la confrontation, voire à la divergence, à la dialectique sociale, voire à la lutte des classes, au hasard, voire à la vie.

La sécurité est la réponse de notre hémisphère à la démocratie, à son incompatibilité avec le postulat de la stratégie, celui d'une coordination possible « de toutes les activités politiques, économiques, psycho-sociales et militaires ». La sécurité, dans son univers de guerre totale, exige l'accaparement de toute l'initiative politique, économique, sociale et culturelle par les stratèges. C'est dire qu'elle postule à la fois le resserrement du nombre des décideurs de l'activité sociale et la réduction de ses possibles. Que l'armée investisse toutes les institutions de la société civile ou que le gouvernement de celles-ci soit tout entier orienté par la lutte contre les « menaces » externes ou internes, le résultat est le même : la société n'est qu'objet de savoir, d'un savoir extérieur à elle-même, craintif, hostile, et le peuple n'est qu'objet de mobilisation, la « mobilisation totale » prônée par Jünger et tentée par Hitler. Dans la nouvelle géopolitique, celle de l'après-seconde guerre mondiale, c'est contre elle-même que la société est vouée à conquérir son espace vital, en réalisant la sécurité pour mille ans. Mais dans son organisation de la société, l'intelligence militaire ne nous donne-t-elle pas à voir l'effigie même de la technocratie et la technocratie, dans sa prétention à défaire tous les modes de vie autonomes pour leur substituer une pédagogie d'Etat, ne trouve-t-elle pas sa forme achevée dans ce que Pinochet appelle, sans se soucier de nos sourires, « la démocratie totalitaire »? En mettant en œuvre le dépassement de l'Etat national par l'Etat universel, en produisant toujours plus d'Etat dans toujours moins de société, toujours plus de stratégie dans toujours moins de hasard, toujours plus de sécurité dans toujours moins de vie, l'intelligence militaire nous appelle à voir l'Amérique Latine comme un destin possible de l'Europe.

Philippe MEYER



ROGER VIOLLET

Oublier Lénine.

Dans le débat sur le rôle et la place de l'Etat, il apparaît qu'il y a deux cultures dans la gauche française sur ce thème. Nous vous présentons ici quelques extraits d'un livre de Jacques Julliard « Oublier Lénine ».(1)

L'Etat n'est pas seulement le sommet de la société : c'est un réseau qui l'irrigue toute entière et qui a ses représentants, ses prébendiers, ses complicités, ses solidarités à tous les niveaux du corps social. Il est frappant, en tout cas, que ce soit la gauche — plus précisément la gauche autogestionnaire — qui ait récemment redécouvert et repris à son compte, le vieux principe de « subsidiarité » qui appartient au christianisme social. On peut le formuler ainsi : « Quel que soit le problème qui se pose, il faut le résoudre à l'échelon le plus bas possible. » Au plus près des intéressés, c'est l'exact contrepied du système monarcho-jacobin. Cette formulation est incontestablement préférable à celle qui évoque la décentralisation, car elle contient l'exigence d'une participation réelle des intéressés, chose qui ne va pas de soi : donner la parole au peuple n'aboutit pas nécessairement à réduire l'emprise de l'Etat, surtout dans un pays comme la France où le peuple a été habitué, mis en face d'un problème, à se tourner vers l'Etat.

Dans l'optique centralisatrice, il n'est pas de questions particulières, mais seulement des aspects particuliers de questions générales. Il y a une étroite liaison entre la centralisation verticale à la française et la défiance à l'égard de tout empirisme réformiste. Cette haine des solutions particulières va si loin, dans la tradition du verbalisme révolutionnaire, qu'elle préfère de beaucoup laisser les problèmes en l'état plutôt que de leur apporter des solutions partielles qui ne mettraient pas en cause l'ensemble de l'organisation sociale. Nous l'avons déjà dit : pour ses adversaires français, le réformisme n'est pas seulement une illusion, c'est un péché. Du reste, les solutions ne sont pas seulement globales, elles sont

(1) A paraître Editions du Seuil.

La société française est organisée comme un gigantesque « tout-à-l'Etat ».

uniques. L'engouement des élites politiques françaises, que l'on connaît depuis le XVIIe siècle, pour un modèle étranger traduit parfaitement cette conviction : le problème social relève d'une thérapeutique globale. Le tout est de la découvrir par de patientes recherches : en attendant, pas question d'essayer sur le malade des médecines approximatives. A la limite, mieux vaudrait le voir périr que de le guérir en dehors des règles. Pour Montesquieu, le modèle s'appela l'Angleterre; pour la Révolution française, ce furent les Etats-Unis; pour les hommes de la fin du XIXe siècle, c'est à l'école de l'Allemagne qu'il convenait de se mettre. Bien entendu, l'Union soviétique fut promue, à partir de 1917, à la dignité de modèle. Depuis une vingtaine d'années, les explorateurs de l'Eldorado révolutionnaire ont parcouru la planète à cadence accélérée : si la Yougoslavie, Cuba, le Vietnam, la Chine, sont de grands classiques, le Dhofar, la Tanzanie et même le Pérou ont ou ont eu leurs fidèles. Sans parler, dans un registre plus modéré, de la Suède ou d'Israël (1). Ce que révèle cette anxieuse quête du Graal, c'est la recherche de la solution. Pas question d'expérimentations multiples; le seul intérêt des bancs d'essai, c'est de permettre ensuite la généralisation autoritaire du schéma. Dans ce domaine, le modèle inégalé reste la collectivisation de l'agriculture russe par Staline en 1929. Lors d'un voyage que je fis en 1976 en Israël, je fus vivement intéressé par la coexistence, dans le domaine agricole de trois secteurs différents : l'un intégralement collectivisé (kibboutz), le second coopératif (moshav), le troisième relevant de la propriété privée. Lorsque, à mon retour, je confiai autour de moi ce que j'avais vu, je m'entendis invariablement répondre qu'Israël ne constituait pas un exemple intéressant, puisque le gouvernement s'était refusé à généraliser le système qui lui paraissait le meilleur. A aucun de mes interlocuteurs il ne vint à l'esprit que la vie du kibboutz ne convenait pas nécessairement à tout le monde, mais que, inversement, elle représentait pour d'autres une expérience sans égale.

Ainsi, la société française dans son ensemble est organisée comme un gigantesque « tout à l'Etat », et le socialisme si l'on n'y prend garde, y sera du socialisme monopoliste d'Etat. Monopole et universalisme sont bien les deux catégories réflexes du socialisme français, dès qu'il s'agit de proposer une solution. Je passe sur l'économie, domaine dans lequel le degré de « socialisme » est spontanément mesuré par le nombre des nationalisations. Certes, on introduit aujourd'hui d'autres critères. Mais comme à regret; et lesdits critères (conditions de travail, éventail des revenus, condition féminine, libertés individuelles) sont toujours considérés comme dérivés. Cet universalisme monopoliste se fait voir dans bien d'autres domaines : l'éducation, par exemple. La valeur nationale du diplôme, véritable équivalent culturel universel, est un principe sacré, dont les implications sont inévitables : unification des enseignements, des méthodes; gestion nationale du personnel enseignant; batailles permanentes pour la reconnaissance officielle d'un enseignement nouveau, d'une nouvelle branche des connaissances. Il y a longtemps que la coexistence de l'école publique et de l'école privée a cessé de diviser les « deux jeunesses » de Jules Ferry; mais, alors que les raisons politiques qui justifiaient autrefois la préférence pour la laïcité et pour l'école unique ont disparu, l'existence d'un secteur d'enseignement non étatisé reste un scandale intellectuel pour une part importante de la gauche. Songeons, que, étymologiquement, l'Université, c'est ce qui est tourné vers l'Un. Une telle étymologie ne devait pas déplaire à Napoléon, son fondateur.

Lorsqu'on ne saurait maintenir le principe du monopole universel, c'est toujours à regret, comme une concession faite à l'imperfection de la nature humaine. Une organisation si férue d'autogestion que la CFDT, et si vigilante en matière de libertés, n'en a pas moins laissé passer, dans sa récente plateforme en vue des élections de 1978, la revendication d'un « service public de l'information » qui pourrait en faire frémir plus d'un, si tout le passé de la Confédération ne la mettait à l'abri d'une interprétation malveillante.

Faut-il ajouter que le représentant typique du monopolisme et de l'universalisme, le canal privilégié du « tout à l'Etat », c'est le député lui-même? Le sacre du suffrage l'a réputé compétent tous azimuts. Traitant de tout, responsable dans tous les domaines, tenu d'être présent au four et au moulin, à la ville et à la cour, député du peuple français et pourtant élu de la Corrèze ou de la Meuse..., il est le dernier avatar de l'universalisme humaniste dont Michel Foucault nous dit qu'il est mort avec le XIXe siècle.

Ainsi, la cause nous paraît entendue : il existe bien deux cultures politiques dans la gauche française, en dépit des dénégations du CERES qui s'efforce, avec une obstination digne d'une cause moins désespérée, de réconcilier le jacobinisme avec la décentralisation, le léninisme avec l'autogestion : la conviction des hommes est parfois en raison directe des difficultés de la cause qu'ils défendent.

Seulement, ces deux traditions culturelles se rejoignent en un point : la recherche passionnée, intransigeante de l'unité, la volonté d'abolir la division entre la vie civile et la vie politique. Entre la généralisation de l'idéal communautaire *(Gemeinschaft,* dans la terminologie de Tönnies) et la généralisation de l'idéal sociétaire *(Gesellschaft,* dans cette même terminologie), la contradiction paraît totale. Et pourtant, entre un utopique « socialisme social » et un tyrannique « socialisme politique », on ne nous donne à choisir qu'entre deux monismes, entre deux visions totalitaires : la première est déjà à l'œuvre dans les pays capitalistes où tout est agencé — ainsi la communication de masse et la consommation de masse — pour fondre la société en un bloc monolithique; la seconde a fait ses preuves dans les pays de l'Est, grâce aux mécanismes de la participation politique obligatoire, orchestrée par le parti unique.

Inversement, pour les tenants de la politique-illusion, il ne s'agit de rien moins que de transférer à la société civile l'ensemble des attributs qui sont aujourd'hui le fait de la société politique, c'est-à-dire des institutions étatiques. Dans leur esprit, un tel transfert éliminerait miraculeusement le caractère contraignant des institutions sociales. A supposer qu'il soit possible, on peut se demander s'il aurait bien le caractère libérateur qu'on lui prête. Il se traduirait inévitablement par le renforcement des communautés naturelles comme la famille, la ville, l'entreprise; ou par la création de petites communautés endogènes où la loi du milieu est d'autant plus tyrannique qu'elle n'est pas écrite et qu'elle ne connaît pas de limite. Est-il donc si pur, est-il donc si léger, cet esprit de la tribu? N'est-ce pas au contraire par le développement de relations contractuelles réglées par le *droit,* c'est-à-dire par une règle extérieure, qu'est passée l'émancipation individuelle? Depuis quelques années, nos sociétés sont en train de redécouvrir symboliquement l'esprit de la horde et la solidarité de la bande. Si ce qui n'est qu'une réaction naturelle contre l'atomisation de la vie dans les cités venait à être la règle, il s'agirait d'une formidable régression sociale.

En sens inverse, la pente naturelle de tout professionnel de la politique est d'absorber dans sa sphère l'ensemble des activités de la vie civile. Si cette surpolitisation de la vie jouit d'un si grand prestige, notamment dans la gauche socialiste, il faut en rechercher la cause dans l'hypocrisie du capitalisme libéral qui place dans la société civile l'ensemble des activités économiques, de façon à les soustraire à tout contrôle collectif.

Le parti socialiste sera-t-il capable de concilier sa vocation de parti national et son ambition socialiste propre?

Position difficile que la sienne, mais aussi position stratégique : de par son alliance avec le parti communiste, mais aussi de par sa composition interne, le PS se trouve au confluent de deux traditions. La première, étatique, ne paraît inoffensive que pour autant qu'elle rencontre inévitablement dans le patrimoine politique national des antidotes à la bureaucratie : beau socialisme, en vérité, qui ne parvient à convaincre de son avenir démocratique qu'en se prévalant d'une démocratie passée qui, elle, n'était pas socialiste! La trilogie Thiers - Gambetta - Clemenceau comme ancêtre et garante du « socialisme démocratique », convenons que c'est plutôt comique. Comme si le socialisme s'avouait incapable de trouver dans sa propre démarche l'exigence inébranlable de la liberté et se contentait de l'aller chercher dans nos belles traditions nationales! A ce compte, je ne donnerais pas cher de ladite liberté.

La chance historique du parti socialiste, justement, c'est d'aller à la rencontre de cette aspiration de la société française à l'autodétermination qu'a révélée le mouvement de Mai 1968. Ce que Bertrand de Jouvenel a heureusement caractérisé comme un soulèvement généralisé de la société contre tous les gouver-

nements particuliers qu'elle recèle en son sein ne s'est pas éteint avec la défaite politique de Mai 1968. On la retrouve dans tant de comportements : les jeunes et les femmes, les militants régionalistes et les écologistes; au-delà, c'est tout un chacun qui se sent complice. L'application à ce corps social, dans lequel une victoire de la gauche ferait naître à coup sûr une profonde houle de curiosité et d'espoir, des médications classiques inspirées par le polito-centrisme conduirait certainement à une catastrophe, quelle que soit, d'ailleurs, la valeur intrinsèque de ces médications. Aujourd'hui, en cette fin de l'année 1977, la société française paraît plutôt calme; mais une victoire de la gauche révélerait à nouveau ce spectacle aperçu il y a dix ans, et bien vite estompé : la société politique et la société civile lancées à toute vapeur l'une contre l'autre.

Voilà, au total, qui est infiniment plus important que les risques de débordement gauchiste dont la gauche unie pourrait être la victime. En fait, ce dernier ne pourrait avoir de réel écho et de réelles conséquences que s'il trouvait dans l'ensemble du corps social la complicité d'une insatisfaction. Ne nous y trompons pas : le fameux « débordement » qui empêche parfois de dormir nos futurs ministres est une chose en elle-même bien banale et bien traditionnelle. Nos trotskystes, et même nos maoïstes, s'il en reste, ne parviennent pas, en dépit de l'*aggiornamento* de leur vocabulaire, à concevoir leur révolution autrement que comme la domination absolue de la sphère politique. En ce sens, ce sont des politiciens classiques. Plus radicaux, voilà tout. Ils ne réussissent pas à imaginer le socialisme autrement que comme un accroissement continu des quantités de pouvoir, d'autorité, de persuasion qui sont en suspension dans la société; les avenues de leur révolution sont bardées de sens uniques et de sens interdits; et, quand ils donnent libre cours à leur fantaisie, c'est encore sur décision de leur comité central.

La société française attend autre chose. Et le défi que doit aujourd'hui relever le parti socialiste va bien au-delà de l'application d'un programme. Ce que l'on attend de lui, c'est non seulement qu'il jette les bases d'un socialisme politique, mais qu'il favorise l'éclosion d'un socialisme social, c'est-à-dire de ce que j'ai appelé une autodétermination de la société.

Permettre la coexistence de ces deux démarches n'est pas chose aisée ni naturelle. J'ai montré plus haut que la tendance spontanée de toutes les variétés de socialisme, quels qu'en soient les principes, est de réduire la dualité et de parvenir à une organisation unitaire de la vie collective.

Afin de faire voir que le problème n'est pas neuf, voici comment Edouard Berth, le principal disciple de Georges Sorel, appréciait en 1914, c'est-à-dire avant l'apparition du totalitarisme moderne l'évolution des rapports Etats/société dans les démocraties. La citation est longue, mais elle en vaut la peine :

« Cette opposition du *politique* et du *social* est précisément ce que méconnaît la démocratie, qui, muant tout le social en politique, *fait* évanouir, autrement dit, la société dans l'Etat. Or, la société doit être une *anarchie positive*, un *ordre libre, l'ordre vital*, de M. Bergson; l'Etat, au contraire, par nature, est statique, conservateur; son rôle, précisément, est de faire contrepoids à l'anarchie civile qui, sans lui, dégénérerait en anarchie pure et simple, comme, sans la nécessaire réaction de la société, l'Etat lui-même dégénérerait en pure autocratie. La démocratie prétend extraire électoralement l'Etat de la société : elle n'aboutit qu'à frapper l'Etat d'une double et radicale impuissance, impuissance de l'Etat qui, sorti de l'élection, n'a plus aucune force devant les prétentions naturellement anarchistes des citoyens; et impuissance de la société qui, dévorée par un Etat à la fois monstrueux et faible, énorme et poussif, se voir paralysée dans son libre essor. Ce qu'il faut, c'est redonner à l'Etat et à la société leur indépendance réciproque et leur réciproque liberté de mouvement, en les cantonnant l'un et l'autre dans leur domaine respectif. L'Etat où l'autorité est un, et la société ou la liberté un autre; ni la société ne saurait se concevoir sans l'Etat, comme le croient à tort tous les anarchistes modernes, ni l'Etat dévorer la société, comme le veulent tous les étatistes. Mais de leur libre antagonisme doit résulter l'équilibre social et la *paix civile* (qu'il ne faut pas confondre avec la *paix sociale*). »

On ne saurait mieux définir, la tâche fondamentale qui incombe aujourd'hui au PS en tant que parti dominant dans la société française. Voudra-t-il, pourra-t-il inverser le courant qui porte la majorité institutionnelle du mouvement ouvrier et socialiste français vers le *monisme* social? D'abord en persuadant son puissant partenaire d'accepter cette inversion; ensuite en redéfinissant progressivement les rapports de la politique et de la société? La grande affaire d'un Etat socialiste, c'est aujourd'hui de favoriser le pluralisme des expériences. « Que cent fleurs s'épanouissent »! Cette trompeuse formule maoïste doit prendre une signification concrète : donner à des groupes volontaires la chance et les moyens d'une expérience, d'une initiative, dans le domaine de la production, de la culture, de l'éducation, de l'information, de l'organisation de l'habitat et des loisirs, c'est aujourd'hui une exigence de la société qui, pour une fois coïncide avec la visée la plus haute de socialisme.

Jacques JULLIARD

C Copyright Editions du Seuil.


S. BASOULS

Michel Crozier et E. Friedberg.

Contraintes de l'action collective.

Le changement est souvent conçu comme une simple modification des structures extérieures. Le pouvoir n'est pas une chose, c'est une relation. Il n'existe pas de systèmes sociaux entièrement réglés et contrôlés. Telles sont les idées principales défendues par Crozier et Friedberg dans leur dernier livre, « L'acteur et le système ».

La plupart des théories du changement social reposent en dernière analyse sur la conviction qu'il est conditionné par la transformation des structures extérieures à l'homme.

Il est ainsi réduit soit à la transformation des structures économiques (nationalisations et planification par exemple), soit à la transformation des mentalités (réforme culturelle ou morale), soit encore à la modification de l'environnement écologique. Dans chacun des cas, c'est évidemment une réponse politique différente qui est donnée à ce problème du changement : l'homme de droite se contentera de parler vaguement du changement des mentalités alors que l'homme de gauche mettra davantage l'accent sur la transformation radicale des structures économiques et politiques. Mais dans tous les cas, le changement social est conçu comme allant de soi dans ses principes. Les différentes transformations qu'il implique peuvent être longues ou difficiles à réaliser ; elles peuvent se heurter à des résistances techniques ou sociales (la lutte des classes), mais elles sont simples en tant que telles.

Crozier et Friedberg partent d'un point de vue inverse. Ils considèrent le changement comme un problème. Ils partent en effet d'une constatation qu'il est difficile de réfuter : tout

Le pouvoir est une relation et non un attribut des acteurs.

système d'action collective se heurte à des difficultés proprement **internes** qui ne sont pas réductibles aux seules pesanteurs de l'environnement économique, politique ou culturel. Leur but est de mettre en évidence et d'analyser ces « effets contre-intuitifs » ou « effets pervers » qui caractérisent les affaires humaines. Crozier et Friedberg les définissent comme « les effets inattendus, non voulus et à la limite aberrants sur le plan collectif, d'une multitude de choix individuels autonomes et, pourtant, chacun à son niveau et dans son cadre, parfaitement rationnels. Ils marquent le décalage, voire l'opposition souvent fatale, entre les intuitions des acteurs et l'effet d'ensemble de leurs comportements dans le temps, ce mécanisme fondamental qui fait qu'en voulant le bien nous voulons le mal ». En un mot, une « bonne » structure ne donne pas forcément de bons résultats au niveau du fonctionnement collectif. Leur recherche théorique s'inscrit ainsi explicitement dans le cadre des questions posées au début du siècle par Robert Michels dans son célèbre livre sur « **Les partis politiques** » (1) et recoupe les préoccupations que nous avons développées dans « **L'âge de l'autogestion** » (2) autour du thème de « l'entropie démocratique ».

Il y a deux idées force dans le livre de Crozier et de Friedberg, qui permettent d'avancer dans l'approfondissement de cette question.

1. Le pouvoir est une relation et non un attribut des acteurs. Le pouvoir n'est pas une chose, il est une relation. La définition du caractère relationnel du pouvoir est au cœur de la sociologie de Crozier et de Friedberg. C'est dire qu'il est plus juste de parler de **relations de pouvoir,** de **rapports de pouvoir** que de pouvoir tout court. « Le pouvoir » est toujours **relation réciproque déséquilibrée** : « c'est un rapport de force dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuni face à l'autre ». Puisqu'il est une relation, le pouvoir ne peut donc jamais se posséder à proprement parler, pas plus qu'il ne peut s'éliminer. De ce point de vue, Friedberg et Crozier critiquent à juste titre la notion de « société vertueuse » qui vise à supprimer le pouvoir. « Toutes les utopies de notre temps, écrivent-ils, éliminent allègrement le pouvoir, et la pente en apparence irrésistible de nos sociétés serait de se débarrasser du pouvoir comme de la culpabilité ou de la mort ». Si le pouvoir est une relation, c'est en effet parce qu'il réside dans la marge de liberté dont dispose chacun des partenaires engagés dans un telle relation. Refuser les relations de pouvoir reviendrait ainsi à refuser les effets de la liberté humaine. C'est en ce sens que les relations de pouvoir sont inévitables, car vivre en société c'est accepter de vivre dans un monde du conflit, de la manipulation et de l'ambiguité.

2. Il n'y a pas de systèmes sociaux entièrement réglés ou contrôlés. Crozier et Friedberg partent sur ce point d'une constatation : les représentations dominantes de la société, et donc du changement social, sont fondées sur trois types de postulats. Postulat de cohérence de systèmes sociaux; postulat de l'interdépendance et de la hiérarchisation des mécanismes sociaux (il y a toujours un « ressort privilégié » sur lequel s'appuie le système); postulat de l'homogénéité du champ social. C'est-à-dire que ces théories sont fondées sur des représentations mécaniques de la société et de son changement. Crozier et Friedberg opposent à ces représentations une vision systémique de la société, très proche à bien des égards de cette formulée par Edgar Morin dans ses récents ouvrages (« Le paradigme perdu » et « Nature de la nature »).


PIERRE MICHAUD

C'est à l'intérieur de ces formes d'incertitudes que s'exerce la liberté des différents acteurs.

Au niveau de l'organisation, cette vision traduit le fait qu'il n'y a pas de transparence possible et probable. L'organisation est « le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage et du calcul ». Les rapports de pouvoir ne sont jamais parfaitement univoques (à sens unique). On ne peut analyser une organisation sans mettre en évidence **les zones d'incertitude organisationnelles** que les individus ou les groupes tentent de contrôler pour mettre en œuvre leurs stratégies propres et autour desquelles se créent des relations de pouvoir. En ce sens, « les relations de pouvoir concrètes qui se nouent au sein d'une organisation ne sont jamais le décalque pur et simple des rapports de force et des modes de domination inhérents à la structure sociale, aux rapports de production et à la division technique et sociale du travail qui en découle ». Crozier et Friedberg distinguent quatre grandes sources de pouvoir qui correspondent aux différents types d'incertitudes particulièrement pertinents pour une organisation : celles découlant de la maîtrise d'une compétence particulière et de la spécialisation fonctionnelle ; celles qui sont liées aux relations entre une organisation et ses environnements ; celles qui naissent de la maîtrise de la communication et des informations ; celles enfin qui découlent de l'existence de règles organisationnelles générales.

C'est à l'intérieur de ces formes d'incertitudes que s'exerce la liberté des différents acteurs pour améliorer leur rapport concret de pouvoir. Même l'OS sur sa chaîne peut en ce sens utiliser sa connaissance concrète du système de production pour exercer un certain pouvoir, même si celui-ci est évidemment très limité ; mais le fait reste que l'on peut gommer ce problème comme l'ont très bien montré Motte, Bernaux et Saglio dans leur étude sur « Trois ateliers d'OS » (1). Aucune organisation ne fonctionne en ce sens dans un strict respect de ses règles officielles, malgré tous les efforts déployés dans une perspective taylorienne.

Ces quelques éléments présentés, on ne peut faire l'économie d'une tentative, même partielle, d'évaluation de cette sociologie. Dans les milieux de gauche, il est sûr que Crozier n'a pas bonne presse. Il est à bien des égards le prototype du sociologue « intégré », plus soucieux de mieux faire tourner le système que de le transformer. Il n'est pas sûr que le fait que son dernier livre ait été écrit en commun avec Erhard Friedberg — dont les opinions de gauche sont connues — suffise à effacer les soupçons et les méfiances qu'inspire sa sociologie.

Il faut le dire franchement : il y a un malentendu Crozier. Si cette sociologie ne répond pas à l'ensemble des problèmes que nous pouvons nous poser lorsque nous abordons la question du changement social, elle a le mérite de fournir un certain nombre d'outils effectivement opératoires localement. Les concepts développés dans « l'acteur et le système » nous permettent en effet de progresser pour mieux comprendre et pour mieux agir. Les concepts permettent par exemple de saisir pourquoi de nombreuses réformes échouent, faute d'avoir pris en compte les contraintes de l'action collective et d'avoir clairement apprécié les modifications des différentes marges de jeu pour chacun des acteurs. Crozier et Friedberg ont raison de dire que « toute approche du problème fondée sur le raisonnement habituel selon lequel l'échec d'une réforme est dû au manque d'informations, à l'inertie, à la routine, aux intérêts particuliers, bref, à « l'irrationalité » ou à « l'aliénation » des clients ou des administrés, manque tout à fait son but ». Les concepts qu'il mettent en œuvre rendent effectivement compte de « l'extraordinaire capacité de tout ensemble humain à absorber tout changement formel en maintenant ses caractéristiques essentielles ».

Les conclusions qu'ils en tirent pour concevoir le changement social comme processus d'apprentissage collectif apparaissent également pertinentes et recou-

pent en ce sens largement le thème de l'expérimentation sociale qui a souvent été développé dans cette revue.

Sur bien des points, leurs analyses retrouvent d'ailleurs des intuitions et des réflexions menées en d'autres lieux : leur critique de la société vertueuse et de la négation du pouvoir est parallèle à celle de Lefort ou de Gauchet ; leur analyse de la société comme système reprend largement les travaux d'Edgar Morin ; leur critique du « one best way » taylorien reprend les thèmes développés par André Gorz et bien d'autres ; ils retrouvent sur bien des points les éléments clefs d'une critique du totalitarisme comme négation des conflits, etc. Pourtant, des références essentielles semblent absents de leur livre. On n'y parle ni de l'Etat, ni de la lutte des classes, ni des partis politiques, ni des mouvements sociaux. Faut-il s'en offusquer et en tirer prétexte pour rejeter leur apport ? Je ne le pense pas. On aurait tort de se priver d'un tel outil d'analyse, même s'il est nécessaire de reconnaître son **statut local.** « L'acteur et le système » mérite à cette condition d'être lu et médité malgré ses limites, dans la mesure même où il les remplit pleinement. Et c'est justement parce que cet apport est à la fois limité dans son champ et pertinent dans son approfondissement qu'il est important pour tous ceux qui conçoivent justement le changement social comme un problème. C'est à cette condition qu'un lecteur militant pourra surmonter le légitime agacement devant la façon relativement désinvolte, parce que superficielle, d'aborder le thème de l'autogestion dans les dernières pages de leur livre. Resituée dans un projet politique global, la lucidité de leurs analyses est un instrument. Au service de l'action pour tous ceux qui s'obstinent à faire aller de pair l'optimisme de la volonté et le pessimisme de l'intelligence.

Pierre Rosanvallon

Entretien avec E. Friedberg et M. Crozier

Faire : La dernière partie de votre livre est consacrée au changement social. Votre réflexion sur cette question s'articule autour de quelques points essentiels que l'on peut brièvement rappeler. Premièrement : ce n'est qu'à partir d'une analyse des résistances au changement que l'on peut envisager ce changement. Votre livre porte significativement comme sous-titre, « les contraintes de l'action collective ». Deuxièmement : le changement ne va pas de soi, il est un problème. C'est-à-dire qu'il n'est pas seulement conditionné par la suppression de contraintes « extérieures » : contraintes provenant de l'aliénation des personnes, contraintes dues au poids de l'environnement etc. Troisièmement : le changement est impensable si on analyse la réalité sociale comme étant totalement homogène. Ces quelques points étant rappelés, pourriez-vous indiquer les grandes conclusions de votre recherche ? En vous expliquant d'abord peut-être sur votre définition du changement social comme « apprentissage collectif ».

Crozier : Je voudrais tout d'abord préciser un point, à propos de l'insuffisance d'une approche du changement social centrée sur l'analyse des contraintes externes. Il y a pour nous une idée fondamentale : tout système d'action collective laissé à lui-même s'appesantit et se dégrade. Sa dynamique est donc très importante. Si un système d'action collective fonctionne normalement à l'instant T, il est probable qu'il ne fonctionnera plus à l'instant T + dix ans s'il ne s'est pas transformé de l'intérieur. Ce fait est au cœur de votre réflexion sur le pouvoir.

Revenons maintenant à la notion d'apprentissage collectif.

Friedberg : Pourquoi parler d'apprentissage ? Il ne s'agit pas du tout à nos yeux d'une sorte de transmission ou d'intériorisation d'un savoir qui serait déjà acquis. Nous avons voulu refaire en sociologie le type de progrès qui a été fait en psychologie quand on a posé le problème de l'apprentissage individuel. Il s'agit en ce sens d'un apprentissage sans modèle. La réflexion de Castoriadis, qui m'a beaucoup marqué est tout à fait parallèle à ce type d'approche. Nous sommes dans un monde non fini et non déterminé dans lequel le changement fait apparaître de l'inattendu. L'apprentissage, c'est l'invention collective d'un ensemble de personnes qui élaborent de nouveaux comportements collectifs, c'est-à-dire de nouveaux jeux entraînant la transformation de l'ensemble du système qu'ils constituent.

Crozier : Le terme d'apprentissage pose un problème de vocabulaire. En anglais, quand on dit « learning », il n'y a aucune connotation du type il y a un maître qui dit ce qu'il faut faire ». Nous n'avons pas véritablement de terme équivalent en français pour indiquer ce processus qui implique essais, erreurs et découvertes. Nous démontrons, et je crois que c'est une des contributions de notre livre, que les rapports des individus dans un ensemble organisé ne sont que rarement déterminés directement par la hiérarchie, les injonctions morales ou des valeurs cultu-

ESPRIT

SOIXANTE-DIX-HUIT

1. Quelle politique ?

l'information, la fiscalité
l'économie, le chômage
l'écologie

2. Quel pouvoir ?

La gauche séduite par l'État

Nationalisations,
l'expérience de l'Est

Que fera la droite?

Partager le pouvoir,
l'exemple de Grenoble

Déprofessionnaliser
la politique

OCTOBRE 1977, 20 F

ESPRIT 19, rue Jacob, Paris 6e
C.C.P. Paris 1154-51

relles. Ces rapports sont en fait le produit d'une contrainte indirecte celle de la nature et des règles des jeux auxquels les individus doivent absolument participer s'ils veulent obtenir le moindre résultat. Ce qui fait que lorsqu'on dit « changeons, développons une autre société », on obtient facilement une adhésion morale ou intellectuelle, mais la pratique ne suit pas; chacun continue à jouer le même jeu dans ses relations avec autrui, parce que d'une certaine façon, répétons-le, il est obligé de le faire. C'est ce qui rend le changement si difficile. Il ne dépend pas d'une conversion morale ou d'une adhésion intellectuelle : il s'effectue lorsque les gens découvrent, à travers une série d'essais et d'erreurs, qu'ils peuvent jouer entre eux un nouveau jeu qui soit plus efficace sans rendre les relation avec autrui impossibles.

Mais quel est la finalité de cet apprentissage collectif? A-t-il pour but de progresser vers un fonctionnement plus collectif, plus démocratique? Est-il, en un mot, apprentissage collectif de l'autogestion? A ce propos, il est frappant de constater que le terme d'autogestion n'apparaît dans votre livre que pour y être critiqué.

Friedberg : Effectivement, nous ne parlons pas beaucoup de l'autogestion en tant que « slogan ». Mais si nous pensons que cela a un sens d'étudier les conditions d'un apprentissage collectif, c'est parce que nous estimons effectivement qu'il faut passer à des jeux où chacun des participants ait davantage de liberté, donc en fait de pouvoir. Mais on ne doit pas attendre du scientifique qu'il dise : « c'est cela qu'il faut faire ». Nous récusons en ce sens la tradition positiviste qui voudrait que tout problème ait une seule solution. Notre livre s'inscrit contre la logique taylorienne du « one best way ». Pour nous, tout changement reste ouvert, c'est-à-dire est à la fois risque et pari.

C'est-à-dire que vous refusez de substituer « la science » à la proposition politique ou à la position éthique ?

Crozier : Exactement. Nous aidons à définir le champ du risque... mais tout reste ensuite à faire.

Allons plus loin. Il est frappant de constater un certain nombre d'absences dans votre livre. Des pans entiers de la réflexion sur le changment social semblent oubliés. Vous ne parlez pas de l'Etat, ni des partis politiques. Le mot même de capitalisme est absent de votre réflexion. Pourquoi ? Est-ce parce que vous vous situez à un niveau micro-social, infra-politique en quelque sorte ? Dissociez-vous ainsi le changement à l'intérieur de petites collectivités du changement social dans son ensemble ? Ou vous placez-vous du point de vue de Sirius ?

Crozier : Nous prenons en effet volontairement une certaine distance. La partie sur le changement ne correspond qu'à un quart ou un cinquième de notre livre. On peut le regretter et d'une certaine façon nous le regrettons. Mais on ne peut pas tout faire à la fois. Il nous semblait d'abord indispensable de donner des fondements théoriques à nos analyses en affirmant leur statut scientifique. Notre contribution principale se situe au niveau de l'analyse des relations de pouvoir à l'intérieur d'un système d'action collective; notre but est d'élucider l'ensemble des relations complexes qui constituent un tissu social. Nous insistons sur cet aspect, car beaucoup de gens font l'impasse sur ces réalités quand ils parlent du changement. Il s'agit là, à notre avis, de la contribution la plus forte que peut faire un sociologue. Nous disons qu'il n'y a pas de changement possible sans connaissance précise des contraintes auxquelles on est

Un raisonnement sur les contraintes et les conditions réelles de l'action.

affronté, c'est-à-dire de la structure de pouvoir du changement social qu'on veut transformer. C'est en analysant les contraintes que l'on peut se donner les moyens de les surmonter. Il ne s'agit pas d'une position négative ou conservatrice. Notre seul parti-pris est celui de la lucidité. Sans cette lucidité, les meilleures intentions du monde peuvent aboutir à l'échec. Nous nous situons donc d'abord à ce niveau de l'analyse des contraintes de l'action collective.

Mais votre démarche peut apparaître très théorique. Vous ne faites pratiquement pas référence à l'ensemble des contraintes concrètes qui bloquent la transformation de la société française actuelle.

Crozier : Nous cherchons à élaborer des modes de raisonnement qui puissent constituer des instruments efficaces pour l'action. Nous ne croyons pas à la vertu des analyses générales cohérentes et logiques qui désignent trop facilement le crime et les coupables. Notre apport se situe à un niveau encore tout à fait inhabituel : le raisonnement sur les contraintes et les conditions réelles de toute action. Mais il n'en est pas moins concret tout au contraire. Nous avons même la faiblesse de croire qu'il est plus utile pour les militants et les animateurs véritables du changement que ce faux réalisme dans lequel baigne actuellement toute l'intelligentsia. Nous n'évacuons pas du tout le problème de l'Etat ou celui des partis politiques ou des mouvements sociaux. Nous proposons seulement de les aborder autrement. Le problème de l'Etat est actuellement obscurci par toute une accumulation de réflexions à nos yeux beaucoup trop abstraites et qui tournent de plus en plus rond. Si nous n'avons pas encore essayé dans ce livre de nous aventurer dans un tel domaine ce n'est pas que nous ne soyons pas d'accord avec vous sur l'importance décisive d'un sujet comme l'Etat. C'est que nous voulions d'abord consacrer tous nos efforts à faire admettre cette façon de raisonner nouvelle sans laquelle ni nos conclusions ni même nos analyses n'auraient été comprises.

Friedberg : Une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas parlé de l'Etat vient également de ce que beaucoup de gens croient trop facilement que c'est à partir de l'Etat que tout peut changer. Nos travaux et nous ne sommes pas les seuls à le dire, montrent que cette conception est erronée. Le changement, dans la mesure où il est création collective, ne peut pas dégringoler du haut ni même émaner d'un seul centre. D'autre part, je vous dirai que même si ce n'est pas développé explicitement, il me semble hors de doute que nos analyses ont une portée politique. Pour ma part, j'en tire des conséquences proches de beaucoup des idées qui sont présentées dans le revue Faire.

Il est important de préciser cela. En effet le lecteur militant refermera votre livre avec des sentiments mélangés. D'un côté il sera intéressé par certaines de vos analyses qui pourront lui paraître pertinentes, mais de l'autre il ressentira comme un fossé entre ces analyses et les questions auxquelles il est politiquement affronté : nationalisations, rôles de l'Etat, mode de gestion des entreprises, etc. Pouvez-vous rester sur l'Aventure en disant : « nous parlons d'ailleurs, notre objet est la société en général et non pas telle ou telle société particulière » !

Friedberg : Nous ne prétendons pas rester sur l'Aventure. Nous voudrions en fait que le type d'analyses générales que nous développons rende possible au lecteur de reposer lui-même les problèmes concrets qu'il affronte dans des termes nouveaux qui lui permettront de mieux comprendre et les obstacles sur lesquels il butte et les moyens qu'il a pour les surmonter. Nous en avons déjà fait l'expérience avec toutes



Quel finalité pour un apprentissage collectif ?

sortes de praticiens, y compris des militants syndicaux. Nos outils leur permettent de mieux comprendre le champ de force dans lequel ils agissent et qui conditionne leur action, leur efficacité en tant que militants. Notre souci est beaucoup plus de fournir un outil que de donner des solutions. Il faut laisser les gens libres de tirer leurs propres conclusions par rapport à leur expérience concrète. Il nous semble finalement que notre approche des phénomènes de pouvoir est par exemple d'une portée beaucoup plus concrète pour tous ceux qui se l'approprient qu'une réflexion nécessairement générale sur le rôle de l'Etat ou des nationalisations dans une société à venir.

Crozier : Une des difficultés de notre livre, c'est qu'il propose un schéma intellectuel nouveau et qu'en ce sens il se heurte inévitablement à une certaine résistance intellectuelle. D'un autre côté nous avons voulu rester très ouverts, ne pas donner de conclusions. Placés dans des situations différentes, des gens peuvent utiliser le même outil intellectuel et aboutir à des conclusions relativement différentes.

Votre approche demande pourtant à être resituée en fonction des situations concrètes que vivent les différents acteurs sociaux. Quand vous définissez par exemple le pouvoir comme un « rapport » et non pas comme un « objet » et quand vous montrez que le champ de pouvoir dans une organisation est structuré par les conflits liés à l'utilisation des marges de liberté des différents acteurs, vous ne pouvez pas faire abstraction du fait que ces marges de liberté ne sont pas les mêmes pour les cadres et pour les OS.

Friedberg : J'en conviens tout à fait. Mais un OS, qui est dans une situation très contraignante, utilise pourtant la marge de jeu, même très faible, dont il dispose. Il n'est pas un rouage totalement interchangeable. Il nous semble important de souligner cet aspect des choses. C'est pourquoi nos analyses constituent d'abord une critique du décideur, c'est-à-dire de la nationalité de celui, qui parce qu'il raisonne d'en haut méconnaît toujours l'importance et la richesse du vécu des acteurs de la base et croit de ce fait pouvoir et même devoir leur imposer son modèle.

Crozier : L'existence de ces marges de jeux à la base permet d'ailleurs d'expliquer pourquoi on rencontre souvent une résistance inattendue à des réformes très généreuses de la part de gens dont on croyait qu'ils allaient accueillir le progrès obtenu avec enthousiasme; ils sont contre dans la mesure où cette réforme, à laquelle ils sont pourtant favorable, les dépouilles d'une marge de liberté qu'ils utilisaient très bien. Il y a toujours une raison à ce genre de résistance. Elle doit être recherchée au niveau des faits eux-mêmes et non pas être niée ou « expliquée » par l'aliénation ou l'arriération de braves gens qui ne comprennent pas tout le bien qu'on veut leur faire.

Notes et critiques

Les secrets, les rites et les hommes.

Thierry Pfister suit pour « Le Monde » l'actualité politique de la gauche, et notamment le P.S. En écrivant « Les socialistes » (1), il a pris le parti de rompre avec les grandes analyses et les fines exégèses auxquelles il est quotidiennement asservi. Il a voulu parler du P.S. à travers « les secrets de famille, les rites, le code et les hommes du premier parti de France ». Il en résulte un livre au ton alerte et souvent plein d'humour. La description des réunions des principales instances du P.S. — le secrétariat, le bureau, le comité directeur et le congrès — ne manque pas de notations savoureuses et de commentaires parfois perfides. Mais l'essentiel du livre, et c'est ce qui fait son succès, est constitué par une centaine de portraits. Comme dans les guides, un certain nombre de vignettes résument les caractéristiques de chacun. La faucille et le marteau pour les anciens membres du P.C.F., le poing pour ceux du P.S.U., le bonnet phrygien pour les conventionnels et les trois flèches pour les membres de la vieille maison ; le maroquin pour les experts ; la mitraillette pour les anciens résistants ; l'oreille pour les fidèles du premier secrétaire et la tête d'âne pour les familiers de Latché. Pendant une semaine, le tout P.S. s'est précipité sur ce guide pour découvrir le sort qui était fait à chacun et surtout pour le comparer à celui des amis et concurrents. Tous les absents se consolent en lisant en exergue que le livre est dédié « à tous ceux qui ne sont pas cités dans ce livre alors qu'ils y avaient leur place ».
On aurait tort de se priver d'une telle lecture, pour autant qu'il n'est pas possible de vivre sans une parcelle d'humour sur soi-même et sans une certaine distance vis-à-vis même de ses passions. Ce n'est pas le moindre mérite de Pfister que de joindre l'utile à l'agréable.
Profitons de cette note de lecture pour rappeller le livre de Franz-Olivier Giesbert, « Mitterrand ou la tentation de l'histoire » (2), qui compose à lui seul un vaste portrait, chaleureux et mesuré, du premier secrétaire du P.S. à travers les tumultes et les faveurs d'un destin personnel hors du commun.

Pierre Rosanvallon

(1) Thierry Pfister, « Les socialistes », Albin Michel.
(2). Le Seuil.

Jeunes Giscardiens : tout pareil

Les jeunes giscardiens sont à court d'idées. Ils n'ont pas trouvé mieux que de voler son titre à la revue *Autrement*, avec laquelle Faire entretient de bonnes relations, pour baptiser à bon marché un fantomatique mouvement de jeunesse.

Autrement a publié de nombreux dossiers — sur la famille, l'école, la ville — qui explorent des alternatives concrètes au mode de vie actuellement dominant.
Il ne suffit pas de récupérer à bon marché les titres et les idées des autres pour faire peau neuve : Henry Giscard-d'Estaing, le responsable de ce mouvement de jeunesse, est bien aussi naïf que son papa sur ce point. Ils cherchent tous les deux à parler autrement pour mieux continuer de penser et d'agir pareil.

Le souci de se faire entendre

Pourquoi prendre ainsi la parole? *Je n'ai parlé confie Touraine, puis écrit ces pages que pour faire le tour de mes idées, de mes projets, de mes espoirs d'aujourd'hui.* « Un désir d'Histoire » qui vient de paraître chez Stock est un itinéraire intellectuel qui nous fournit un certain nombre de clés pour comprendre la démarche de Touraine : démarche pouvant au premier abord paraître difficile, comme le lui avait fait remarquer Régis Debray, car elle ne reprend pas à son compte les différents poncifs de la pensée sociologique contemporaine.

Survol passionnant de l'ensemble d'une œuvre qui va de « Evolution du travail ouvrier aux usines Renault » à « La société invisible », « Un désir d'Histoire » révèle le souci de se faire entendre. Les différents champs intellectuels, politiques, historiques, explorés successivement ou conjointement par l'auteur, sont ici repris mais aussi enrichis, approfondis. Cet ouvrage constitue donc un outil essentiel pour comprendre une œuvre marquée par des points forts théoriques

comme « Sociologie de l'action » et « Production de la société », mais aussi pour comprendre l'émergence d'un nouveau type de pensée et de pratique sociologiques. *Les mouvements sociaux, écrit Touraine, font apparaître l'objet de nos études en déchirant les illusions de l'ordre et nos analyses, à leur tour, pour être vraies doivent être capables d'accélérer leur action.*

Nous sommes en présence d'une approche sociologique subversive qui vise à bouleverser, l'articulation existant entre théorie et pratique dans le champ de la sociologie « académique » comme dans celui de la sociologie marxiste (souvent ils se recouvrent). La théorie servant plus à juger, à brimer la pratique, à occulter le nouveau, à asseoir des pouvoirs qu'à se situer au niveau de cette pratique et à la féconder.

Je déteste, disait Goethe, tout ce qui ne fait que m'instruire, sans augmenter mon activité ou l'animer directement. Pour Touraine, il faut rompre avec les théories, avec les cultures politiques surannées qui visent à séparer la société de l'action sociale. *Maintenant se termine un moment de ma reflexion et de ma vie intellectuelle. Je veux désormais créer une pratique professionnelle à partir de ces idées et je veux que cette pratique, ces études sur les mouvements sociaux, soient un moyen d'élever la capacité d'action collective de ces mouvements et, à travers eux, de toute la société.*

Jacques CAROUX.

Cadres et autogestion

Daniel Carré et Jean-Louis Le Moigne sont cadres supérieurs. Et convaincus que la transformation autogestionnaire de l'entreprise est la meilleure voie de sa transformation sociale et de son efficacité économique. Le fait est trop rare et la réflexion trop nourrie de l'expérience vécue pour ne pas être signalée.

Sous forme de propositions concrètes de changement dans l'organisation du travail et de la direction de l'entreprise, ce livre apporte une contribution à la pensée autogestionnaire capable d'être écoutée, si ce n'est entendue, par les cadres.

Daniel Carré et Jean-Louis Le Moigne — Auto-organisation de l'entreprise : cinquante propositions pour l'autogestion — Editions de l'organisation.

Angola : quelle lutte ?

Le CEDETIM (1) vient de publier un livre sur l'Angola qui nous permet de mieux comprendre l'évolution actuelle de ce pays : élimination d'une fraction « radicale », dite gauchiste, et renforcement du pouvoir d'Agostino Neto. L'intérêt du travail militant ainsi présenté est que, d'une part, il nous démontre les contradictions de l'économie coloniale portugaise vis à vis de l'Angola et donc les conditions économiques et sociales de l'indépendance, et d'autre part il analyse le rôle du MPLA dans la libération de l'Angola sans tomber pour autant dans une approbation fétichiste de son rôle actuel.

La première thèse tient en ceci : pendant la période coloniale, l'Angola, colonie surtout agricole, ne connaît aucune accumulation locale. L'Angola sert à transférer ses devises au Portugal, lui-même pays sous-impérialiste du centre. A partir des années soixante, avec le développement du capital étranger, apparaissent les conditions d'une accumulation locale et d'une bourgeoisie angolaise, deux conditions permettant un développement autonome. Le livre de Spinola exprime clairement cette conjoncture et les intérêts de la bourgeoisie portugaise à développer une solution néo-coloniale représentée par le FNLA et l'UNITA, plutôt que de continuer une guerre ruineuse. Mais le MPLA va radicaliser la lutte pour aboutir à l'indépendance totale.

La deuxième thèse est au niveau politique : elle démontre la collusion FNLA-CIA et fait apparaître les contradictions du MPLA. Celui-ci est pris entre deux problèmes principaux : la constitution d'un front uni dans la lutte de libération mais au détriment d'une ligne politique claire et la formation d'une organisation hiérarchisée et centralisée sans laisser se développer une autonomie à la base. Ainsi, le MPLA risque de conduire à un système bureaucratique au profit d'une petite bourgeoisie de métis et d'animites qui tend à occuper le vide laissé par les Portugais.

En Angola, la lutte continue, mais sur quelle base ? Nationale et petite bourgeoise ou vers un type nouveau d'organisation des rapports sociaux et un nouveau modèle de développement ?

Dominique Desjeux.

(1) CEDETIM (Centre d'études anti-impérialiste, 14, rue Nantérie 75015 Paris, Editions Maspero 1977.

La leçon du Cartel des gauches

L'histoire n'est pas toujours gratuite. En contant la faillite du Cartel des gauches de 1924 à 1926, J.-N. Jeanneney n'a pas découpé au hasard une tranche du passé. Que de problèmes évoqués se retrouvent en effet parmi ceux que la gauche cherche aujourd'hui à résoudre : la place d'un Président de la république de droite (Millerand-Giscard) face à un gouvernement de gauche (Herriot-Mitterrand), les cris effrayés de la droite devant le projet de loi de 1925 instituant un impôt sur le capital, les hausses excessives de salaires alimentant l'inflation, l'impuissance devant la fuite des capitaux.

Au-delà des questions économiques que l'auteur expose avec un souci technique nuisant parfois à la facilité de la lecture, il y a la bataille politique. Droite contre gauche, bien sûr, où l'on voit jusqu'à quel degré d'hypocrisie et de forfaiture les forces d'argent sont capables de descendre ; mais aussi gauche contre gauche à travers les innombrables petitesses de ceux qui cherchent une place et les incapacités à diriger de ceux qui en ont une, et d'abord celle d'Edouard Herriot, beau parleur mais piètre homme d'Etat.

J.-N. Jeanneney ouvre son livre par ces mots : « Aux élections législatives du 11 mai 1924, la gauche triomphe. Deux ans plus tard, en juillet 1926, ses dirigeants, ses militants, ses fidèles, doivent saluer, tête basse, le retour satisfait des droites. Derrière eux, le bilan des actes accom-

plis est exactement dérisoire ».
Oui, dérisoire. Les pages de ce livre le démontrent aisément. Voilà pourquoi elles sont si tristes.

J. G.

Conférence sur l'autogestion

Etait-il utile, était-il réaliste de réunir pendant trois jours et demi, du 7 au 10 septembre 1977, à Paris, 324 chercheurs de toutes opinions venus de 28 pays, sur les problèmes de la *participation, du contrôle ouvrier et de l'autogestion?* C'était pourtant le pari qu'avaient entrepris de tenir les animateurs de la revue *Autogestion et socialisme* et du Groupe d'étude de l'autogestion.

Cette conférence fut animée par Rudi Supek, Yvon Bourdet, Olivier Corpet, Josef Fibera. Aider depuis Zagreb, l'un des responsables du groupe « Praxis ». Ce groupe qui rassembla durant les années soixante des philosophes et sociologues marxistes, publia une revue du même nom, où il développa une critique de gauche de socialisme autogestionnaire yougoslave, cela plut modérément au gouvernement de Tito qui en coupant les crédits, interrompit en fait, la publication de la revue.

Une première conférence internationale s'était tenue à Dubrovnik en décembre 1972.

Comme en Yougoslavie, il s'agissait davantage de favoriser la rencontre pluridisciplinaire de chercheurs et d'universitaires que de mettre en présence — ce qui aurait été une toute autre entreprise — chercheurs, « praticiens » et ouvriers. C'est pourquoi la conférence rassembla surtout des sociologues, des économistes, des psycho-sociologues, des éducateurs et animateurs sociaux, ainsi que

Une politique industrielle



La bande publicitaire du livre d'Alain Boublil « le socialisme industriel » est mauvaise. Elle le définit comme « le guide des nationalisations. » Or ce livre est beaucoup plus que cela.

Il est d'abord l'affirmation que l'industrie continue d'être la base du développement de l'Economie française. Pas de plein emploi, pas d'indépendance nationale, pas de redistribution des revenus sans un appareil productif industriel fort et en expansion.

Il est ensuite et surtout la définition d'une politique. Une politique économique et une politique industrielle. La politique économique que préconise l'auteur est fondée sur l'idée que les thérapeutiques reynésiennes de relance par la demande sont devenues inopérantes tant que l'offre, c'est-à-dire le circuit productif, n'est pas mis en état d'y répondre de manière compétitive. C'est pourquoi l'heure est venue, notamment pour les pouvoirs publics, de se donner les moyens d'une grande politique active de l'industrie.

L'Etat libéral ne peut guère mener une telle politique car elle est contradictoire avec le principe de la séparation des tâches entre le secteur privé et le secteur public. Au contraire, les socialistes seraient en mesure, à travers un puissant secteur public industriel de mener à bien cette politique de développement des secteurs et des filières clés pour lutter à armes égales dans la nouvelle concurrence internationale. C'est donc là que prend place le « guide des nationalisations ». Cette place est bien au centre d'une stratégie économique d'ensemble qui renouvelle dans l'esprit français peu enclin à y croire la nécessité vitale de la puissance industrielle.

Pour réaliser ce livre, il fallait conjuguer une vision claire des atouts dont un socialisme doit disposer dans une économie moderne et une connaissance précise du tissu industriel français. Pari tenu.

J.G.

Le socialisme industriel. A. Boublil. Le Seuil.

quelques représentants des syndicats (étrangers pour la plupart) et du mouvement coopératif international.

Les participants, dans leur écrasante majorité, provenaient des pays industriels avancés : l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et la Suède furent les plus représentés, avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie, à l'exception de la France évidemment, pays d'accueil et de la Yougoslavie qui à elle seule envoya une délégation de 69 personnes. Malheureusement, le Tiers-monde manqua au rendez-vous, malgré les invitations qui furent adressées à plusieurs reprises en Afrique et en Amérique latine. Les raisons financières, politiques n'expliquent pas à elles seules cette absence qui fut unanimement regrettée. Le véritable problème ne réside-t-il pas dans le type de développement qu'ont « choisi » ces pays? Loin de passer par des formes d'autogestion, le « décollement » du monde sous-développé est-il condamné à emprunter le moule de l'appareil étatique. C'est une question que ne manquèrent pas de se poser les organisateurs qui d'autre part, durent prendre leur parti de l'absence quasi totale des pays de l'Est, hormis la Pologne et la Hongrie.

Du fait de leur diversité idéologique, et grâce à elle, en un certain sens, les participants se gardèrent de toute unanimité anesthésiante, mais en revanche ils ne purent (ni ne voulurent) dissiper les équivoques que ne manqua pas de susciter le mot autogestion. L'autogestion est-elle possible dans le cadre du capitalisme ou exige-t-elle l'appropriation sociale des moyens de production. Est-elle un instrument des managers ou une voie révolutionnaire? L'autogestion fonctionna comme analyseur politique divisant les participants en deux camps, heureusement non retranchés : les partisans des réformes au sein du régime existant et ceux estimant nécessaire un changement radical de société. Il est vrai que du fait de la prédominance des sociologues du travail, spécialistes de la démocratie industrielle, les débats reflétèrent parfois une tonalité « gestionnaire » que ne manquèrent pas de combattre vigoureusement les tenants de *l'autogestion généralisée. Socialisation des moyens de production, fin de l'Etat-nation, révolution culturelle des rapports sociaux* à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, tous ces thèmes parvinrent malgré tout à se frayer un chemin au sein de débats au contenu souvent, il faut le reconnaître, complaisamment réformiste.

Il n'était pas vain cependant de provoquer un affrontement où le « réalisme » des uns et « l'utopie » des autres surent nourrir et aiguiser la réflexion et les interrogations mutuelles des différents courants. Tous se retrouvèrent d'accord pour approuver la création du Centre international de coordination des recherches sur l'autogestion. Cette association destinée à accueillir chercheurs et instituts spécialisés, aura pour tâche, à travers un réseau international de correspondants, de recueillir et de diffuser l'information scientifique, d'organiser des colloques, des séminaires d'étude et dans une étape ultérieure de prendre en charge des projets de recherche dans les divers pays.

Jacqueline PLUET

Faire

Le numéro spécial commun Faire-Nouvel Observateur, sur la gauche et l'expérimentation sociale sera mis en vente en kiosque à partir du 25 novembre.

Le Nouvel Observateur

DEBAT AVEC...

Nous publions ici un débat avec Alfred Grosser et Gérard Sandoz sur le terrorisme. A travers ce problème c'est également la situation de l'Allemagne et la perception que l'on a de sa société qui se trouve posé ici.

Faire : Essayons de comprendre ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne. Chacun connaît les faits bruts, mais des interprétations contradictoires en sont données...

Grosser : Non. Le lecteur de la presse française ne connaît qu'un minimum de faits. Pour prendre un exemple, la presse française n'a jamais rapporté que les prisonniers de droit commun se sont quasiment révoltés à cause des conditions trop favorables faites au prisonnier Baader. Lorsque le Chancelier Schmidt prononce un discours dans lequel il condamne la chasse aux sorcières, qui est réelle, vous n'en trouvez pratiquement aucune trace dans la presse française.

Nous faisons référence aux faits qui ont été cités récemment concernant, par exemple, le problème du rapport entre les avocats et les détenus. Certains y voient le signe d'une résurgence de « néo-nazisme » ou en tout cas d'un nouveau « maccartysme ». D'autres considèrent simplement que dans une situation d'agression, un pays démocratique est obligé de se défendre par les moyens qui sont à sa disposition.

Grosser : J'ai condamné, ici et en Allemagne, la loi qui interdit les communications entre les avocats et les terroristes emprisonnés. Mais où est donc le journal français, où sont donc les hebdomadaires français, notamment à gauche, qui ont repris par exemple l'ensemble du dossier concernant Klaus Croissant publié par le « Spiegel »? Il est tout de même extraordinaire que lorsque le « Spiegel » fait admirablement campagne contre le néo-maccartysme, il soit tout de suite cité. Mais l'ensemble de son dossier sur Klaus Croissant, vous n'en trouvez aucune trace en France. Et ceci me paraît absolument caractéristique d'une attitude que je ne cesserai de dénoncer.

D'abord, je le rappelle car personne n'a osé le dire en France, tous les faisceaux concordent pour conclure à la complicité des avocats. Cela dit, ce que je regrette le plus dans cette loi concernant la communication avec les avocats, c'est moins son contenu (c'est-à-dire la non-communication entre avocats et clients quand il y a menace de meurtre, d'enlèvement, etc.) que la rédaction de cette loi, qui, faite en quelques jours, affirme dans

ALFRED GROSSER.

plusieurs de ses paragraphes qu'on met entre parenthèses d'autres lois antérieures.

En R.F.A., on a voulu reconstruire l'Etat sur le droit, parce qu'on avait l'image de l'Allemagne nazie qui avait détruit les droits, et celle de la R.D.A., où les libertés fondamentales n'existent pas. Mais cela comportait un risque considérable. A vouloir tout codifier, on finit par favoriser ce que l'on prétend combattre. Et la loi sur la communication des avocats m'en paraît un excellent exemple.

S'agissant du maccartysme, il en existe effectivement des signes en Allemagne. Mais jusqu'à maintenant, c'est beaucoup plus une atmosphère, un état d'esprit entretenu par une partie de la presse. Par contre, le gouvernement s'est clairement engagé contre ce risque. S'il est bien vrai que quelques journaux allemands, comme le « Frankfurter Allgemeine » (l'équivalent du « Times » pour l'Allemagne), s'enfoncent dans le maccartysme, il est vrai aussi que le « Stern » avec son million et demi d'exemplaires, le Spiegel, avec ses 8 ou 900 000 exemplaires, que toute une presse résiste fort bien. J'ajoute, et pour moi c'est fondamental, que le grand problème de la R.F.A. aujourd'hui face au terrorisme est celui de la concordance entre deux préoccupations différentes mais qu'on ne peut distinguer que dans leurs effets. C'est, d'une part, une très grande unanimité dans la défense de l'Etat libéral. Mais cette défense peut, d'autre part, conduire à la justification de n'importe quel ordre social.

Sandoz : Le terrorisme provoque une réaction, c'est évident. Il provoquerait sans doute une réaction de même nature dans d'autres pays. Cela dit, en 1972, lorsque le danger du terrorisme était beaucoup moins fort, on a tout de même fait une chose que Grosser lui-même a dénoncée : c'est ce qu'on appelle « les

interdictions professionnelles ». On a ainsi interdit l'accès à la fonction publique à tous les gens suspects d'une manière ou d'une autre. D'autre part, et c'est là une caractéristique de l'Allemagne actuelle, alors que nous avons affaire à une social-démocratie très modérée, le terme même de socialisme devient suspect. Grosser vient de citer la « Frankfurter Allgemeine Zeitung ». Je pourrais nommer d'autres journaux où il est devenu suspect de se référer au terme même de socialisme.

Grosser : Sur ce point, je donne une réponse extrêmement simple. Le mot socialisme a été très largement confisqué par l'Allemagne de l'Est. Vous dites : « la situation en Allemagne est particulière ». Bien sûr qu'elle est particulière ! Elle est le seul pays divisé. Elle est le seul pays dont dix-sept millions de concitoyens vivent sous un régime parfaitement autoritaire, et qui se réclame, lui, du socialisme.

Sandoz : D'accord sur ce point. Mais comment expliquez-vous qu'un représentant du patronat puisse dire qu'un homme comme Willy Brandt est responsable intellectuellement du climat qui a permis aux terroristes d'agir ? Et ce n'est pas un cas isolé, c'est une ambiance qui est très générale dans les rangs des conservateurs allemands.

Grosser : Nous avons, à propos de Willy Brandt, un petit peu ce que nous avons connu en France après Mendès-France. Celui qui passe pour le traître à la Patrie après qu'on lui ait laissé faire le travail désagréable. Mendès-France, après avoir été soutenu presque unanimement lorsqu'il a mis fin à la guerre d'Indochine a été ensuite traîné dans la boue et on l'a déclaré responsable du déclin français. De même, lorsque Brandt a signé les traités avec Varsovie et Moscou, ça a été un soulagement général, même parmi ceux qui le critiquaient. Il avait fait son « devoir national », si je puis dire. Après quoi on pouvait commencer à le calomnier.

Quant aux interdits professionnels, il faut quand-même dire qu'ils existent aussi en France. Mais ils sont à la fois plus tolérés et différents. D'abord, nous avons eu le même phénomène ces temps derniers à propos des magistrats (trois aspirants à l'Ecole de la Magistrature qui se trouvent écartés à peu près pour les mêmes raisons qu'en Allemagne).

Autre élément d'explication enfin : l'extrême-gauche allemande n'est pas libérale comme l'extrême-gauche française, et le conservatisme allemand est vraiment conservateur.

Sandoz : Il n'est pas conservateur, il est réactionnaire. Et c'est ça la différence...

Grosser : Pas uniquement. La différence, c'est qu'en France, de « Rouge » à l'« Aurore », d'Arlette Laguiller à Chirac, il n'y a pas de véritable discontinuité. Georges Marchais, lorsqu'il parle des libertés publiques, tient un langage proche de celui de Helmut Kohl, président des Chrétiens démocrates, et pas du tout le même langage que le P.C. allemand, qui lui se réclame du régime qui existe en Allemagne de l'Est.

De la même façon, Jacques Chirac ou n'importe quel homme plus à droite que lui, ne dira jamais que notre société mérite d'être défendue telle qu'elle est. Notre plus conservateur des conservateurs se réclame de la réforme, alors qu'en Allemagne il y a des conservateurs qui disent non seulement que le régime politique est bon, mais que la société est le meilleure des régimes possibles.

Sandoz : Votre comparaison entre la France et l'Allemagne me paraît un peu abusive. Enfin tout de même, on ne fait pas en France ce qu'on fait en Allemagne ! Vous savez très bien qu'on interroge des dizaines de milliers de personnes, qu'on constitue des dossiers qui font des gens interrogés autant de suspects et que ça crée un climat extraordinaire...

Grosser : Est-ce que vous avez lu les dossiers de police qui existent sur n'importe quel candidat à l'Ecole d'Administration, à l'Ecole de la Magistrature ? Est-ce que vous vous rendez compte que chacun a son enquête de police, complète et totale ?

Sandoz : est-ce qu'il est concevable en France qu'on interdise à un cheminot d'exercer son métier (comme c'est arrivé en Allemagne) du seul fait qu'il appartient au Parti Communiste ?

Grosser : Non bien sûr. Mais il n'est pas non plus concevable de voir en Allemagne ce qui se passe en France, à savoir que la majorité de nos contrôleurs des impôts appartiennent à la C.G.T., et que ça ne les a jamais empêchés d'exercer leur métier, de pressurer la veuve et l'orphelin au nom du capitalisme, c'est-à-dire d'être en contradiction avec eux-mêmes !

Par conséquent, je ne défends en aucune façon les menaces que subit cet esprit en Allemagne. Mais regardez aussi ce qui s'est passé dans les écoles allemandes du point de vue de l'endoctrinement. La R.F.A. est le seul pays au monde où il existe simultanément des universités où vous ne pouvez pas être professeur si vous êtes marxiste, et d'autres où vous n'avez aucune chance d'être professeur si vous n'êtes pas marxiste. Un exemple : Brême.

Sandoz : Oui, mais c'est le seul !

Grosser : Non. Autre exemple : la faculté d'histoire à Marbourg, et ce qui s'est passé pendant des années à l'Université Libre de Berlin.

Deux questions pour poursuivre ce débat. La première : comment analyser ce qui se joue actuellement au niveau

du terrorisme? La seconde : y a-t-il une modification globale qui est en train de se produire en Allemagne depuis deux ou trois ans?

Grosser : La réponse est très difficile à donner. La question que je me pose est la suivante : pourquoi assiste-t-on en Allemagne à un développement en sens inverse de ce qui se passe ailleurs? Ainsi, si l'on prend l'exemple catholique, les évêques français considèrent presque qu'on peut difficilement être un bon chrétien si on est patron, les évêques allemands considèrent qu'on peut difficilement être un bon chrétien si l'on est social-démocrate. Pourquoi cette dérive allemande qui place l'allemagne actuellement, en gros, à droite de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et probablement de l'Espagne? Mon explication, c'est que ce n'est pas par hasard que cette situation se produit après les ouvertures à l'Est. Les deux sociétés allemandes (Est et Ouest) se sentent (à tort à mon avis pour la R.F.A.) les plus menacées par la communication Est/Ouest. La R.F.A. vit dans la crainte, et quand elle s'ouvre vers l'Est, elle se bloque davantage à l'intérieur. La grande raison pour laquelle ça se passe aujourd'hui, après les traités, c'est cette peur... On est tellement peu assuré de soi-même que ce qui ailleurs provoque des décrispations intérieures (la détente) provoque ici des crispations intérieures.

Quelle analyse faites-vous du terrorisme? A-t-il un rapport avec l'extrême-gauche politique?

Grosser : Il faut d'abord voir qu'il y a une réaction en profondeur : dans une société pluraliste, le terrorisme apparaît comme particulièrement effrayant. La prise d'otages, le chantage, la torture que représentent la situation dans l'avion, de base en base... Pour une bonne partie de la gauche française, ça a l'air de n'être absolument pas choquant. Or, ça l'est en Allemagne. Quant à l'analyse du terrorisme, il faut lire par exemple la correspondance échangée en prison par Baader et Ulrike Meinhof, qui a été partiellement publiée par le « Spiegel ». Il faut lire les lettres d'injures incroyables, pathologiques, publiées par « Stern » et envoyées par un terroriste de trente-cinq ans à son père, qu'il traite d'immonde cochon qu'on va probablement et heureusement tuer, etc...
On se rend compte alors qu'il y a une assimilation totalement abusive faite par quelques uns, d'une manière qui touche parfois au délire, entre ce type de terrorisme et celui qu'ont par exemple utilisé les Algériens ou plus récemment les Palestiniens. Ceci étant, lorsque je lis dans le « Figaro » sous la plume d'André Frossard, que jamais le terrorisme n'a gagné aucune cause, je ris, jaune ou rouge, parce que le terrorisme a souvent gagné! C'est vrai pour l'Algérie, au départ, et c'est vrai pour Israël. Les Israëliens ont totalement oublié ce qui s'est produit en 1948 (Mr Begin par exemple). Mais il n'y a pour moi aucune communauté de situation entre le terrorisme allemand et par exemple le terrorisme palestinien ou le terrorisme arabe.

Sandoz : Je voudrais insister sur la spécificité allemande du terrorisme. Je me demande même dans quelle mesure il n'y a pas là une tradition allemande d'extrême-droite. Je rappelle ce que Ernst von Salomon a décrit dans son livre « Les réprouvés ». Il y a là une tradition d'extrême-droite et, très curieusement, cette extrême-droite là s'était servie des mêmes méthodes. Ce qui me frappe, c'est la similitude de vocabulaire. Lorsqu'on lit dans quels termes vulgaires et orduriers s'expriment les terroristes actuels, où il n'y a aucune analyse sérieuse de la société dans laquelle ils vivent, on est conduit à penser qu'il y a là, effectivement, une spécificité Allemande.

Grosser : A propos du vocabulaire, simplement ceci pour aller tout à fait dans le sens de Sandoz. Avant l'assassinat de Rathenau courait en Allemagne un verset effroyable : « Abattez donc le cochon de juif ». Aujourd'hui, dans tout le vocabulaire de l'extrême gauche, ce n'est pas « sau » (truie) qui est employé, mais « schwein », qui veut dire « cochon »

Sandoz : Les terroristes, ce n'est pas l'extrême-gauche. L'extrême-gauche en Allemagne, c'est tout de même autre chose! On peut dire, évidemment, qu'il y a des éléments sortis de la révolte étudiante des années soixante qui sont passés au terrorisme, mais ils sont très peu nombreux. Et le fait terroriste n'a rien à voir avec le mouvement étudiant des années soixante.

Grosser : Non. Mais l'extrême-gauche allemande est un ensemble de mouvements très parcellarisés, et contient des éléments qui sont plus ou moins éloignés des terroristes.

Comment analysez-vous l'évolution du mouvement ouvrier allemand par rapport à cette situation?

Grosser : Il me semble qu'il y a une évolution assez sensible depuis un an : l'analyse, faite notamment par le président du syndicalisme allemand, des causes du chômage n'est plus ce qu'elle était. On voit beaucoup plus apparaître la notion de structures économiques défectueuses, et non plus d'accident provisoire de la société économique libérale.

Sandoz : C'est peut-être la première fois dans l'histoire de la R.F.A. qu'on a vu des dirigeants syndicaux par ailleurs très modérés mettre en doute l'efficacité du système actuel, « l'économie sociale du marché ». Si le chô-

mage devient un phénomène permanent, les syndicats seront peut-être amenés à faire une analyse de la société fondamentalement différente de celle qu'ils ont faite jusqu'à présent et à mettre en doute l'efficacité du système actuel.

Grosser : A une condition : que le terrorisme cesse. Et c'est en cela (pour employer le vocabulaire communiste) que les terroristes sont objectivement les soutiens de la droite allemande. C'est fondamental. Le terrorisme est une merveilleuse déviation par rapport au chômage.

Sandoz : On pourrait peut-être dire un mot du rôle et de l'importance de la social-démocratie. De plus en plus revient en Allemagne le terme « crise d'identité de la social-démocratie ». Je voudrais bien savoir ce qu'Alfred Grosser en pense...

Grosser : Le S.P.D. est, je crois, dans une situation extraordinairement difficile. Tout le combat électoral de 1976 a déjà été un combat de défense. Je crois avoir observé toutes les élections allemandes depuis 1949. Il y a eu une réelle désaffection dans les rangs de la social-démocratie, ainsi qu'une déception. Pourquoi ? Je crois que les responsabilités sont très partagées. D'un côté, les nécessités du pouvoir. Mais jusqu'où vont-elles ? Je dirais que la critique socialiste française de la social-démocratie allemande m'intéresse fort peu tant que les socialistes n'auront pas été à l'épreuve du pouvoir, pour voir jusqu'où ils iront, eux, dans les compromis nécessaires.

Sandoz : La social-démocratie n'est plus entièrement un parti ouvrier, et ça compte sans doute pour beaucoup dans son attitude. Il y a eu au cours de ces dernières années une modification de la clientèle de la social-démocratie. Une grande partie des classes moyennes avait opté pour elle, mais elle n'est plus aujourd'hui en majorité — je parle du Parti — un parti ouvrier. Je crois que ça compte beaucoup dans les discussions actuelles au sein du S.P.D. D'une part, le marxisme a été abandonné comme système de référence, mais de l'autre côté, la social-démocratie n'a pas été capable (ou n'a pas été en mesure) de remplacer ce système de référence par une autre conception. Elle est, aujourd'hui, un parti essentiellement socieux de gestion.

Grosser : Oui. Le problème est de savoir s'il existe des partis socialistes qui ont un système de référence utilisable. J'aurais tendance à distinguer entre les partis qui ont un système de référence inutilisable au pouvoir, et ceux qui n'ont pas de système de référence, ce qui évidemment ne me rend pas très optimiste...

Comment peut-on analyser l'évolution de l'Allemagne sur le plan européen ?

Grosser : La R.F.A. est, par rapport à l'Europe, dans une situation embarrassante. Il y a de toute façon un déclin de l'idée européenne en Allemagne due notamment aux réticences exprimées ailleurs. Mais que faut-il qu'ils fassent ? Lorsque Schmidt explique tout le temps qu'il y ait l'Europe, précisément pour que la supériorité économique allemande ne s'exprime pas en tant qu'allemande, il y a immédiatement des réactions françaises pour dire : c'est donc qu'il veut coloniser l'Europe de l'intérieur. Et s'il dit : on veut rester nationaux, à la française, on dit tout de suite vous voyez, ils veulent tout dominer.

Cette réponse est quelque chose d'assez consternant. Pour moi, les refus les plus importants que les Allemands ont opposés à l'Europe au cours des dernières années sont d'ordre économique. Au nom du libéralisme, il ne faut pas faire une politique émergétique commune : au nom du libéralisme, il ne faut pas faire une politique commune des investissements. Les Français eux, refusent par nationalisme, pas par doctrine économique. Mais il y a une addition des refus. Et si l'évolution se fait en Allemagne comme Sandoz et moi nous le croyons, c'est-à-dire qu'on finisse par se poser des questions de fond à propos d'une crise comme le chômage, il n'est pas exclu qu'il y ait aussi des réactions du type : comment combattre ensemble, comment faire pour que des phénomènes transnationaux soient combattus transnationalement.

Sandoz : Le bien être de l'Allemagne dépend beaucoup de ses exportations. Et dans la mesure où une crise économique encore plus grave encore les mettrait en danger, effectivement ce serait très grave.

La sauvegarde des équilibres économiques internes en Allemagne n'a-t-elle pas pesé récemment dans son attitude vis-à-vis du Portugal et demain face aux socialistes français parvenus au pouvoir ?

Grosser : C'est la raison pour laquelle mon scénario de 1978, tant que la gauche unie paraissait pouvoir arriver au gouvernement, était le suivant : la gauche française, très affaiblie par les fuites massives de capitaux, sera « sauvée » par Carter et Helmut Schmidt. Car il ne faut pas oublier que Schmidt et Brandt avant lui, ont sauvé le Portugal alors que Valéry Giscard d'Estaing n'a rien fait. Ils ont tout intérêt à ce que la France ait un régime socialiste modéré, de façon à ce qu'il n'y ait aucune crise profonde en France. Ca aussi, c'est de l'européanisme. C'est la conscience très profonde qu'une crise grave ailleurs affecte profondément la vie intérieure de chacun des pays. A cet égard, les Allemands sont plus européens que les Français...

Décentralisation : un nouveau pouvoir

L'histoire a éloigné le
socialisme
de la décentralisation.
L'autogestion l'y ramène.
Pour qu'elle passe dans les faits,
il faut se convaincre
qu'elle serait une
première priorité
d'un nouveau pouvoir.
Il faut aussi s'en donner les moyens
politiques et institutionnels.
Jean-Pierre Worms et Edgard Pisani
expliquent
comment et pourquoi

La mobilisation actuelle du Parti socialiste sur le projet de décentralisation est le signe d'une prise de conscience : celle d'une contradiction fondamentale entre les formes actuelles d'organisation et de fonctionnement du système politico-administratif français et les exigences de la transformation sociale dont se réclame le projet socialiste. Le socialisme autogestionnaire appelle la transformation de l'Etat, non seulement comme une finalité mais comme un moyen. La décentralisation a donc une portée stratégique. Tout particulièrement dans la situation difficile qui marquera l'accès de la gauche au pouvoir. S'il ne s'agira pas de « gérer la crise », il s'agira bien de gérer le changement dans une situation de crise. Dès lors, il faudra tout de suite changer les institutions non faute de pouvoir faire le reste mais bien au contraire pour pouvoir le faire.

La domination de l'Etat

Pour décentraliser l'Etat, il faut d'abord identifier clairement ce qu'est la centralisation. C'est d'abord **un système d'organisation du pouvoir politique qui a assuré, en France, la maîtrise du développement social par le grand capital grâce à la domination de l'appareil d'Etat sur l'ensemble du corps social.** C'est dire, en clair, que la forme des institutions de pouvoir conditionne fondamentalement qui a du pouvoir tout autant que les résultats matériels de son exercice. En d'autres termes, en matière politique comme dans bien d'autres domaines, la forme détermine partiellement le fond car la forme est nécessairement adéquate à la fonction.

Plus qu'une excessive concentration du pouvoir au centre du système politique, la centralisation est en fait un mode de relation très particulier entre le centre et la périphérie du système.

La dépendance structurelle de la périphérie (les collectivités locales) par rapport au centre (les administrations parisiennes) ne vide pas la périphérie de tout « pouvoir. » Mais **elle conditionne très fortement la nature de ce pouvoir local et les conditions de son exercice.** La faiblesse de la participation des citoyens à la vie de leur commune (du moins leur incapacité à peser réellement sur les décisions les plus lourdes de conséquences pour leur avenir), la notabilisation accélérée des élus locaux, la désastreuse pratique du cumul des mandats, le développement de relations de clientèle en lieu et place de relations de contrôle démocratique, de réseaux d'influences occultes en lieu et place d'un système de responsabilités clairement identifiables, tous ces vices bien connus de notre démocratie locale sont le résultat d'un système centralisé d'organisation des pouvoirs. **Ils ne manifestent pas l'absence de pouvoir local mais, bien plus, sa profonde perversion.**

Ce système correspond à l'exercice de **trois fonctions essentielles** de l'Etat de la manière la plus favorable possible au développement du capitalisme industriel.

a) La première fonction, c'est évidemment **la conduite du développement économique.** Il y a longtemps déjà que le développement de nos économies dites « libérales » n'est plus le fait des seules « lois » du marché. Non seulement celui-ci est fortement



MAOUS/GAMMA

D'abord, identifier clairement ce qu'est la décentralisation.

biaisé par les phénomènes de concentration de l'appareil de production et des structures financières mais l'économie est également depuis longtemps encadrée, régulée et orientée par l'intervention des pouvoirs publics. Interventions directes dans la production, interventions indirectes surtout à travers la politique fiscale, la politique du crédit, tout un appareil réglementaire, mais également à travers la gestion des conditions de la reproduction de la force de travail. Or, cette intervention de la puissance publique dans l'économie se fait selon un type de division du travail entre l'Etat central et les collectivités locales qui est caractéristique d'un système centralisé.

L'unité par l'uniformité

Au centre, tout ce qui est intervention proprement dite dans le développement de la production, aux collectivités locales la gestion des « retombées sociales » du développement économique et notamment des conditions sociales de la reproduction de la force de travail. Au centre, l'aménagement du territoire, le plan, la politique fiscale, le crédit et **toute** la réglementation économique, aux collectivités locales le logement, les équipements sociaux, le « cadre de vie »... L'aggravation de ce qu'on a appelé « le transfert des charges » de l'Etat vers les collectivités locales ne fait que traduire l'accentuation de cette division du travail.

Il est clair que ce type de division du travail caractéristique de la centralisation est extrêmement favorable aux « intérêts du grand capital », selon l'expression consacrée. Il lui suffit en effet de coloniser le sommet de l'appareil de l'Etat pour gouverner, par puissance publique interposée, l'ensemble du développement social. Car les collectivités locales, étranglées financièrement pour mieux asseoir leur dépendance à l'égard du centre, assujeties politiquement, administrativement et techniquement par les tutelles préfectorales, financières et techniques, ne peuvent qu'accompagner un développement qu'elles ne contrôlent pas. Les élus voudraient-ils regimber, la pression de la demande sociale, celle de leurs électeurs — orientée prioritairement vers eux, les « responsables » du cadre de vie — les auront vite obligé à se soumettre. Le système est donc parfaitement cohérent, parfaitement bouclé.

b) La deuxième grande fonction étatique dont l'exercice est profondément marqué par la centralisation c'est la fonction **d'intégration sociale**. La France a cette particularité : plus que dans tout autre pays la nation s'est constituée à travers son Etat. C'est l'Etat, son appareil réglementaire notamment, qui a unifié la nation, au point de s'identifier à elle, et qui se veut aujourd'hui le meilleur garant de l'unité nationale — comme si l'unité d'une nation n'était pas d'abord fondée sur le sentiment d'appartenance de son peuple. C'est ce qu'on a souvent décrit : l'unité par l'uniformité administrativement imposée. Qui ne voit que cette imposition de conformité à la règle, que cette dépossession des identités spécifiques — notamment régionales — est un mode d'intégration sociale particulièrement efficace car il fait de la référence à l'Etat le principe fondamental d'identification non seulement de « la nation » mais de chacune de ses composantes? Bien plus le principe d'identité se trouvant au niveau de l'Etat, en tant que tel, les collectivités locales ne peuvent apporter qu'un contenu subsidiaire, et non pas premier, au besoin d'identification des populations. Il paraît que de Gaulle se plaignait parfois de la difficulté de gouverner un pays qui possède cinq cents variétés de fromages... C'est effectivement dans le fromage, entre autre, que s'est réfugiée l'identité locale! Voilà qui n'est pas bien dangereux dans l'unité nationale mais voilà surtout le signe que les collectivités locales jouent, à leur niveau, un rôle fondamental d'intégration sociale. Par la gestion de la multitude des conflits sociaux secondaires, le conflit premier étant reporté sur l'Etat (en cas de conflit social majeur, les cortèges de manifestants ne se dirigent jamais vers la mairie mais bien vers la préfecture...), les collectivités locales jouent un rôle de contrôle social d'autant plus efficace qu'il est, par la nature de leurs pouvoirs, apparemment « dépolitisé. » La centralisation c'est donc aussi l'instauration de cette rupture de continuité entre les contradictions premières et secondaires du système social et l'extrême différenciation des rôles de l'Etat et des collectivités locales dans la gestion de ces contradictions. Pour l'Etat, et pour le pouvoir capitaliste qui le domine les collectivités locales jouent un rôle fondamental d'amortisseur de tensions.

c) La troisième fonction essentielle que l'Etat remplit de façon très particulière à travers la centralisation, c'est la fonction de **sélection des élites**. La centralisation organise en effet avec particulièrement d'efficacité non seulement la légitimation sociale de la bourgeoisie comme élite dirigeante, mais l'asservissement à l'ordre bourgeois des quelques élites issues des clas-



ALAIN DAGBERT/VIVA

Au niveau local : le phénomène des « notables ».

ses populaires. Cela vaut aussi bien au niveau central qu'au niveau local.

Le phénomène des notables

Au centre, la haute technicité que réclame l'Administration de l'ensemble du corps social par la norme technique et financière et par la règle administrative a placé les grandes écoles et les grands corps de l'Etat au cœur du système de pouvoir. Or on connaît la redoutable efficacité de ces grandes écoles et de ces grands corps non seulement dans la sélection sociale des élites mais plus encore peut-être dans leur intégration idéologique. Car pour ces « grands commis » la défense des valeurs bourgeoises est d'autant mieux assurée qu'elle est inconsciente, travestie en défense de « l'intérêt général... »

Au niveau local, c'est le phénomène des « notables. » La transformation de l'élu local en notable tient aux conditions mêmes d'exercice du pouvoir local. D'abord, c'est une évidence. Le mythe complaisamment entretenu de la nécessaire gratuité des fonctions électrives locales est le plus sur garant de l'accès privilégié à ces fonctions de ceux qui en ont les moyens. Ce sont d'abord des raisons strictement financières qui ont permis à la bourgeoisie de province de monopoliser autant qu'elle l'a fait les fonctions électives. Mais la centralisation va plus loin. Elle ne se contente pas, en instituant l'infériorité statutaire, donc financière, de l'élu local par rapport au parlementaire, d'organiser la sélection des élites sur une base de classe. Elle assure en outre la légitimité de ce pouvoir de la bourgeoisie. En effet, l'élu local, dans un système de réglementation et de financement centralisé, n'est efficace que dans la mesure où il est capable de décrocher auprès des niveaux supérieurs de l'appareil d'Etat, à la fois les autorisations et les crédits (subventions, emprunts) nécessaires à la satisfaction des attentes de ses électeurs. Dès lors l'accès à l'appareil d'Etat est un élément crucial de l'efficacité de l'élu local. Cela a plusieurs conséquences : d'abord la population le sait bien qui choisira donc prioritairement ceux qui ont de bonnes chances de disposer de cet accès. D'où un privilège évident accordé à ceux qui appartiennent culturellement et socialement au même monde que les classes dirigeantes nationales. Intuitivement l'électeur sait bien qu'un notaire ou un médecin saura mieux se faire écouter du préfet qu'un ouvrier ou qu'un agriculteur. Ensuite, mais c'est moins grave, un privilège politique à ceux qui sont « du côté du manche. » Il n'est pas sûr, à cet égard que le succès des candidats de gauche aux dernières élections locales ne soit pas, pour partie, le produit d'une anticipation, par les électeurs, sur les résultats des prochaines législatives... Mais surtout, et là c'est très grave, une prime évidente au cumul des mandats. En effet, ce cumul permet de résoudre deux difficultés importantes :

il facilite l'accès aux différents niveaux de l'appareil d'Etat dont le soutien est nécessaire à l'accomplissement de son mandat local. En outre, dans le cas notamment du cumul avec les fonctions parlementaires, mais également dans de nombreux cas de présidence d'organismes locaux comportant une indemnité de fonction, il permet de résoudre les problèmes financiers de l'élu. Le résultat est extrêmement néfaste pour la démocratie locale : plus que jamais l'élu local tient son pouvoir d'ailleurs que de sa commune, au point que c'est l'Etat, autant sinon plus que les citoyens de nos communes, qui garantit à la fois l'efficacité et la légitimité du pouvoir communal. Ce renforcement de la dépendance de l'élu local par rapport à l'Etat, non seulement pour les moyens de son action mais pour la légitimité de son être même d'élu local, rend de plus en plus inopérant, car dénué de fondement, le contrôle populaire sur l'élu. Plus exactement ce que l'on contrôle c'est la capacité de l'élu à obtenir les bienveillantes attentions de l'Etat plutôt qu'à mettre en œuvre l'élaboration collective et la réalisation d'un projet véritablement représentatif d'une volonté autonome des habitants de la commune. La notable c'est d'abord celui qui, asservi à l'Etat dans un rapport de clientèle, reproduit ce même modèle d'asservissement et de clientelisme dans ses rapports avec la population — ce n'est pas le fruit d'un mauvais vouloir des élus ni d'une essence intrinséquement mauvaise « du pouvoir » ou de « la nature humaine », c'est le résultat d'un mode particulier d'organisation des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales, c'est le résultat de la centralisation.

C'est en référence à cette logique profonde de la centralisation étatique qu'il faut comprendre les traits particuliers si souvent dénoncés dans le fonctionnement de nos collectivités locales :

Leur faiblesse et leur dépendance financières et l'inadéquation de leur fiscalité propre ;

La tutelle de l'administration sur les élus non seulement par le biais de l'institution préfectorale mais encore plus par le biais des services financiers et techniques de l'Etat ;

L'illégalité de toute intervention directe des collectivités locales dans l'économie ;

Le statut des élus locaux mais également le statut du personnel communal dont l'infériorité par rapport au personnel d'Etat, en matière de formation comme en matière de rémunération, est inscrite dans les textes ;

Le transfert enfin des compétences majeures en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de grands équipements « structurant » à des « établissements publics » (région, districts, communautés, syndicat, Dream, agences de bassin, villes nouvelles, etc.), c'est-à-dire à des organismes au mieux élus au second degré et qui, n'ayant pas le statut de « collectivités locales » c'est-à-dire n'étant pas soumis à la sanction directe du suffrage universel, sont d'autant plus facilement manipulés sinon totalement asservis par la volonté de l'Etat central.

Toutes ces caractéristiques sont les conséquences directes de cette logique à la fois politique et sociale de la centralisation.

Ce sont donc ces caractéristiques qu'il faudra abolir si l'on veut inverser la logique de la centralisation.

quelle décentralisation ?

La décentralisation ne saurait, pour la gauche, se réduire à un simple bricolage institutionnel, à un simple ravalement de la façade de l'édifice actuel. Si elle passe nécessairement par des réformes techniques faisant appel à des compétences essentiellement juridiques et administratives, elle ne peut être que l'aboutissement, la traduction, d'une démarche profondément politique. Il s'agit de rien moins que d'inverser la logique constitutive de la nation. C'est dire l'importance de l'entreprise, mais aussi ses difficultés.

Soyons clairs d'abord sur les objectifs. A un système institutionnel qui organise la soumission du développement social aux exigences des maîtres de l'économie, qui sont également les maîtres de l'Etat, il s'agit de substituer un système où les exigences de développement social portées par le mouvement social lui-même soient en mesure d'orienter, par le contrôle du système politique, le développement économique. Ainsi, si le système politique conserve une fonction instrumentale c'est dans une logique inversée. Au schéma actuel :

Logique du développement économique (capitalisme industriel monopolistique logique institutionnelle (centralisation) mouvement social (perversion de la démocratie locale) il s'agit de subsituer le schéma :

Mouvement social (démocration locale vivante, autogestion de la vie locale) nouvelle logique politique (décentralisation) développement économique (nouvelle logique de croissance).

A l'unité économique (nouvelle logique de croissance).

A l'unité nationale par l'uniformité administrativement

imposée il s'agit de substituer une unité nationale par la diversité politiquement arbitrée.

Cela passe de toute évidence non par la disparition de l'Etat mais par sa transformation à la fois structurelle et fonctionnelle.

Et d'abord par un nouveau partage des tâches, une nouvelle division du travail, entre l'Etat central et les collectivités locales. Il s'agit à la fois d'enlever à l'appareil administratif central l'essentiel de ses fonctions de gestion administrative (ce que l'on appelle l'administration générale) et de contrôlé réglementaire (non pour l'amoindrir mais au contraire pour lui donner une nouvelle dignité politique comme l'instrument technique d'élaboration et de mise en œuvre des grands choix nationaux, et d'abord de la planification) et dans un même mouvement de créer de véritables collectivités territoriales, maîtrisant de façon autonome de vrais enjeux de développement, de sorte qu'une mobilisation sociale puisse se déployer pour le contrôle de ces enjeux.

En d'autres termes, à travers un nouveau système de collectivités territoriales il s'agit de mettre en place les conditions institutionnelles pour que le mouvement social puisse investir l'Etat et que le contrôle populaire puisse enfin s'exercer sur les orientations du développement social.

Des collectivités vivantes

Quel est donc ce nouveau système de collectivités territoriales ? D'abord c'est le renforcement considérable des collectivités de base. C'est donc évidemment le maintien de toutes les communes actuelles, même les plus petites dès lors que subsiste ne serait-ce qu'un embryon de velléité de vie collective autonome.

Bien plus, c'est la création de toute une série de nouvelles communes au niveau des quartiers des grandes villes. Aux quelques 37 000 communes actuelles, il conviendrait donc d'en ajouter encore, et par milliers. Mais conserver les communes actuelles et en créer de nouvelles ne suffit pas, il faut les renforcer à la fois dans leurs attributions, dans leurs moyens et dans leur autonomie. Ceux qui voient là une concession démagogique aux patriotismes de clocher n'ont rien compris. La réussite de la décentralisation de l'Etat suppose la naissance d'un vaste mouvement populaire à la base pour prendre en main et contrôler le développement social. L'existence de collectivités primaires vivantes où puisse se développer la confrontation quotidienne sur des enjeux concrets de vie collective (l'école, la crèche, le centre de santé, la circulation, les espaces de loisir, etc.) est la condition première d'un tel mouvement. L'autogestion de la vie quotidienne, le développement de la démocratie dans les communautés de base est inséparable de la décentralisation de l'Etat. C'est même là qu'un gouvernement de gauche devra sans doute faire l'effort d'imagination le plus grand pour étendre le champ de l'autogestion du cadre de vie et de la démocratie communale, disposant des moyens nécessaires à une totale autonomie de décision. Mais outre le développement de la commune, il faut créer de toutes pièces de nouvelles collectivités territoriales se substituant aux divers « établissements publics » qui ont proliféré ces dernières années. Et d'abord à deux niveaux privilégiés : au niveau des régions et au niveau des « agglomérations » en milieu urbain ou des « pays » en milieu rural.

C'est en effet à ces niveaux que l'Etat central a mis en place des « institutions relais » destinées, à travers la programmation des grands équipements qui structurent la vie locale et à travers le contrôle des grands choix d'urbanisme et d'aménagement du territoire, à assurer la conformité du développement local avec les exigences du développement national. son habileté a consisté non à en exclure les élus mais à les y faire participer et, tout en flattant leur dignité d'élus, à les éloigner de leur électeurs (représentation au deuxième degré) et à renforcer la main mise de l'administration sur leurs décisions. Sous l'apparence de la « coopération volontaire » et de la « délibération démocratique » ils sont ainsi souvent, bien malgré eux, les otages du pouvoir central et la caution nécessaire pour les « choix » qu'il leur impose.

Pour que les choix de développement pris à ces niveaux soient l'expression démocratiquement élaborée d'une volonté collective des populations concernées et non plus la traduction technocratique des exigences des pouvoirs économiques dominants, il est donc essentiel que puissent jouer à fond les mécanismes de la démocratie représentative et du débat démocratique : élection au suffrage universel direct et à la proportionnelle, publicité des débats etc. Seule l'élection directe, avec la mobilisation politique qui l'accompagne peut représenter un contrepoids suffisant par rapport à la pression des exigences centrales. En outre la décentralisation n'est pas seulement la transformation d'institutions-

relais de l'Etat central en instutitions de représentation démocratique, elle est aussi le transfert de nouvelles attributions, actuellement du domaine des administrations centrales vers les collectivités territoriales. Or on ne peut transférer des compétences étatiques qu'à des collectivités capables de les recevoir, c'est-à-dire notamment couvrant un territoire où puissent être mise en œuvre une certaine cohérence des projets d'aménagement. Il est clair que ce type de nouveau transfert de compétence ne peut se faire qu'au niveau supra-communal et au niveau régional. Or comment pourrait-on renforcer encore ces échelons et leur transférer de nouveaux pouvoirs s'ils ne sont pas soumis à la sanction du suffrage universel ?

Enfin, dernier argument — mais sans doute le plus fondamental — il faut pouvoir lier, au niveau local, le développement économique et le développement social selon un rapport qui brise la dépendance du second par rapport au premier mais permettre au contraire la maîtrise globale de l'ensemble des inter-relations qui existent entre eux. Cette globalisation de la fonction politique locale ne pourra se faire si on laisse en place l'actuelle division du travail entre l'Etat central, seul responsable des orientations du développement économique, et les collectivités locales chargées d'en gérer les retombées sociales. En clair il faut **donner des pouvoirs économiques aux collectivités territoriales.** Or cela ne peut se faire qu'à deux niveaux : celui des **bassins d'emploi** (en gros les agglomérations urbaines) et celui des régions (dont il faudra sans doute, de ce point de vue, revoir le découpage, exclusivement administratif et rarement seulement économique).

Ainsi la création de nouvelles collectivités territoriales disposant d'une pleine capacité politique, à un niveau intermédiaire entre l'Etat central et les communes, apparaît une condition sine qua non d'une décentralisation effective des fonctions étatiques.

quelle stratégie ?

Il y a peu de réformes de portée aussi révolutionnaire que la réforme de l'Etat. De ce fait il y en a peu aussi qui soient aussi difficiles à mettre en œuvre. D'où il importe que la décentralisation ne soit pas seulement un objectif, voire une utopie, mais également un **processus** continué sur plusieurs années, appuyé sur une stratégie politique réaliste.

Car les difficutés seront grandes, à tous les niveaux. Citons en quelques-unes parmi les plus évidentes. **Les finances locales :** outre la complexité technique d'une réforme de la fiscalité locale, le projet de décentralisation se heurtera à une difficulté politique fondamentale. Il n'y a pas de décentralisation sans transfert non seulement de ressources mais de la **capacité fiscale** de l'Etat vers les collectivités locales. En clair cela implique l'augmentation de la pression fiscale directe de ces dernières, en diminution, certes, de la pression fiscale, directe et indirecte, de l'Etat. Cela veut dire qu'il faudra affronter une double difficulté : dans toute réforme fiscale le contribuable est plus sensible aux augmentations qu'aux diminutions d'impôts. Même une opération « blanche » est toujours perçue comme une augmentation. En outre l'impôt, contrairement à ce que voudrait l'utopie démocratique, est d'autant plus « douloureux » que celui qui le prélève est plus proche du contribuable ; l'impôt local est presque toujours plus mal accepté que l'impôt national.

— **Le personnel.** Toute décentralisation suppose un transfert effectif de la capacité administrative et technique de l'Etat vers les collectivités locales en clair il s'agit à la fois de revaloriser le statut du personnel local et d'opérer un transfert des personnels d'Etat. Quelques soient les garanties offertes cela ne se fera pas sans grincements non seulement de la part des fonctionnaires d'Etat profondément marqués par des phénomènes des castes et de privilèges corporatifs, mais également des fonctionnaires du cadre communal que ne peut qu'inquiéter la concurrence des nouveaux arrivants.

— **Les élus locaux.** Si ceux-ci ne peuvent qu'être sensibles à la revalorisation proposée de leur statut, de leur dignité politique comme des conditions matérielles d'exercice de leur mandat, il faut s'attendre, en revanche, à ce qu'ils s'opposent, dans un premier temps tout au moins, à tout ce qui porte atteinte à la dimension « notabilière » du pouvoir local, et notamment à toute tentative de limitation du cumul des mandats. La transformation des conditions d'exercice du pouvoir local, tant dans ses relations avec l'appareil d'Etat qu'avec la population est pourtant une dimension cruciale du projet décentralisateur.

— **Les nouvelles collectivités locales.** Qu'il s'agisse des régions, des agglomérations urbaines ou des pays en milieu rural, les élus municipaux et cantonaux actuels risquent fort de percevoir le projet de nouvelles collectivités démocratiques à ces niveaux comme une menace, à terme, pour les pouvoirs des communes et départements, et donc pour

leur propre pouvoir. On ne pourra pourtant, répétons-le, arracher des pouvoirs à l'Etat que si se constituent, à la base, des collectivités territoriales aptes à les recevoir.

— **La politisation de la vie locale.** Le projet de décentralisation est un projet de politisation de la vie locale du simple fait de la globalisation au niveau local de la maîtrise des problèmes de développement et du contrôle d'enjeux cristallisateurs du conflit social principal par les collectivités locales. C'est donc la fin de la fonction pacificatrice des collectivités locales et de la gestion dépolitisée à laquelle elles sont aujourd'hui acculée. Le passage d'un système de pouvoir fondé sur l'administration et la justice distributive à un système de pouvoir fondé sur l'arbîtrage politique du conflit social ne sera pas sans poser des problèmes aussi bien aux élus qu'aux populations locales elles-mêmes. L'idéologie du consensus local est en effet très largement partagée en France, y compris dans l'opinion de gauche.

Tous ces problèmes sont suffisamment connus pour ne pas faire l'objet de longs développements. Ce sont en effet ceux qui sont le plus souvent mis en avant par les partisans de la prudence en matière de décentralisation.

Créer des contraintes

Mais la mise en œuvre du projet de décentralisation se heurtera à deux obstacles à mon sens encore plus difficiles à vaincre.

Tout d'abord c'est la **formidable « demande d'Etat » qui ne manquera pas d'accompagner la victoire de la gauche.** Le déclenchement prévisible d'un vaste mouvement populaire pour obtenir rapidement le



D.R.

Le mouvement social accompagnant une victoire de la gauche sera centralisateur.

redressement des inégalités les plus flagrantes se traduira sûrement, comtpe tenu de notre culture nationale, beaucoup plus souvent en termes de demandes de protections juridiques garanties par l'Etat qu'en termes de demandes de pouvoirs décentralisés pour prendre en charge soi-même la satisfaction de ses besoins.

Bref le mouvement social qui accompagnera la victoire de la gauche sera d'abord un mouvement centralisateur.

En outre le gouvernement de la gauche, confronté à des difficultés économiques accrues dans les premiers mois de son expérience et à une montée des tensions sociales sera fortement tenté d'y répondre également par un renforcement des moyens d'interventions directe dont il dispose.

Ainsi le mouvement social comme les exigences de l'action gouvernementale se conjugueront selon l'hypothèse la plus probable pour accroître la puissance et l'aire d'emprise des organes centraux de l'appareil d'Etat.

Pourtant céder devant les difficultés spécifiques de la décentralisation et les pressions de la conjoncture sociale et politique serait désastreux, à terme, pour la gauche.

Non seulement ce serait renier fondamentalement notre idéal autogestionnaire et rendre plus difficile ultérieurement la mise en œuvre de notre projet de société, mais également ce serait condamner à l'échec la première expérience gouvernementale.

En effet la centralisation politique c'est nécessairement aussi la centralisation de notre appareil de gestion économique. D'autres que moi l'ont montré : c'est rapidement le risque de bureaucratisation de cette gestion, c'est la tentation autarcique, c'est le risque de faillite dans une économie qui resterait ouverte sur le monde...

Sur le plan social et politique le risque de la centralisation n'est pas moindre : c'est la remontée de toute la demande sociale vers le gouvernement, c'est l'obligation qui lui est faite d'arbîtrer tous les conflits sociaux ce qui accroît sa vulnérabilité, mais surtout c'est la primauté donnée aux demandes sociales « quantitatives », celles qui relèvent le plus évidemment de décisions centrales mais aussi celles qui seront dans un premier temps les plus difficiles à satisfaire.

Malgré ces difficultés, dont nous avons vu qu'elles sont lourdes, la mise en œuvre rapide du projet de décentralisation est donc une nécessité absolue pour le succès de l'expérience gouvernementale de la gauche.

Quelles conclusions tirer de cette analyse quant à la stratégie de mise en œuvre ?

D'abord c'est dès aujourd'hui qu'il faut annoncer nos intentions, clarifier nos objec-

tifs et notre calendrier de réformes. Seul en effet l'engagement public, avant les élections, de la future majorité de gauche ou du moins de son pilier central, le Parti socialiste, sur ce projet peut créer les contraintes qui nous obligeront à aller de l'avant et à respecter nos engagements une fois au pouvoir.

Ensuite il faut engager les actions de décentralisation et notamment en voter la « loi-cadre » dès les premières semaines qui suivront la victoire de la gauche. Tout recul dans le temps rendra le démarrage plus difficile.

Mais il faut également ne pas chercher à tout réaliser d'un coup mais au contraire s'engager sur un calendrier qui, étape par étape, crée des ruptures irréversibles et appelle les ruptures suivantes. Enfin et surtout il faut lancer un immense débat national sur ce problème, populariser les analyses et les propositions du P.S., et conquérir ainsi dans la population les soutiens nécessaires pour vaincre les obstacles, les résistances des choses et des hommes, tous les conservatismes cumulés.

Pourquoi d'ailleurs, ne pas clore une grande campagne d'information et de débat démocratique par un référendum ?

François Mitterrand en avait lancée l'idée pour le choix final de notre politique de défense. L'usage du référendum sur les grands choix de sociétés paraît en effet un moyen irremplaçable pour ancrer les nécessaires ruptures dans le consentement et le soutien actif de notre peuple. Un changement aussi fondamentale de notre système politique que la décentralisation de l'Etat ne pourrait que bénéficier de cet apport massif de légitimité démocratique.

Jean-Pierre WORMS

Entretien avec Edgar Pisani

Faire : Vous avez été chargé au Parti socialiste de présenter un rapport sur une réforme des collectivités territoriales. Pourriez-vous résumer l'esprit de ce rapport ?

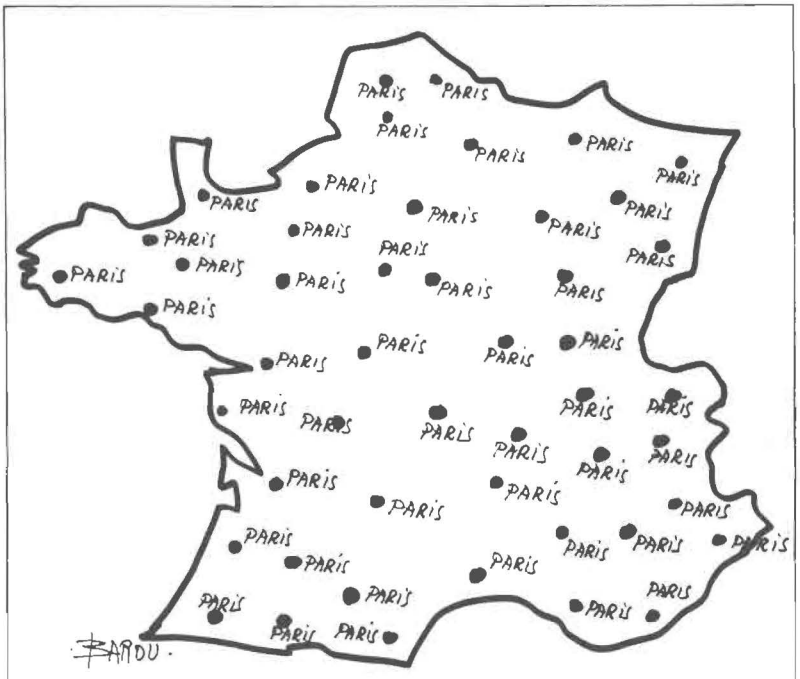
Edgard Pisani : La France est un pays qui, très divers géographiquement, est unitaire depuis des siècles. Il est né de la volonté des princes. La centralisation que ces princes ont pratiquée, que les Républiques ont pratiquée après eux, a été la condition de la naissance du pays. Donc le jacobinisme est vraiment le fondement de la République. Deuxièmement, nous vivons à travers le monde, dans les Etats comme dans les entreprises, le développement de ce que j'appellerais l'ère des systèmes, c'est-à-dire une tendance de plus en plus grande à la conceptualisation, à l'abstraction des choses et au centralisme. Troisièmement, le Parti socialiste est unificateur par définition. La rencontre de ces trois courants, si l'on n'y prend garde, peut aboutir à un effet centralisateur totalement insupportable alors que déjà il n'est pas supportable. Est-ce que, alors que planification et décentralisation ne se sont jamais rencontrées dans l'histoire du monde, nous sommes capables de les pratiquer en même temps ? Telle est la question posée. L'affirmation fondamentale de ce texte, c'est que loin de s'exclure, planification et décentralisation s'appellent, parce que planification sans décentralisation, c'est le Goulag administratif, l'univers concentrationnaire administratif ; et décentralisation sans planification c'est le désordre.

Cette analyse vous paraît valable même dans une période de forte tension politique, qui serait celle d'un changement radical de pouvoir ?

Il n'est pas douteux que l'un des problèmes qui se posent à l'homme politique que je suis (et non plus au politologue, si j'ose ainsi m'exprimer) est celui de savoir si la gauche accédant au pouvoir n'a pas besoin de détenir en même temps tous les leviers de commande pour réussir son opération. Ma réponse est positive, mais je peux dire que l'analyse du texte que nous avons élaboré permet d'affirmer que la mise en place de la réforme demande entre trois et cinq ans. Dans ces conditions, l'effet de rupture qu'entraîne cette réforme viendra après que la gauche aura réussi à la tête de l'Etat.

Cela signifie qu'il faut commencer la décentralisation tout de suite ?

Oui. Mais notez que je rejette le mot de décentralisation au ni-



Planification sans décentralisation c'est le Goulag...

veau des accessoires. En effet, il s'agit d'une réforme politique. L'institution de nouvelles collectivités territoriales, et c'est celà l'aspect politique, au profit desquelles se fera ensuite la décentralisation, et c'est cela l'aspect administratif. En d'autres termes, décentraliser des compétences, voire des moyens, sur des structures administratives qui ne seraient pas doublées de réalités politiques et qui n'auraient pas la capacité d'accueillir ces compétences et ces moyens, ce serait créer le désordre en France. Donc le premier acte, et ceci est essentiel, est un acte politique d'institution de collectivités territoriales.

Mais en fait, il ne s'agit pas de réforme des collectivités territoriales, mais de réforme de l'Etat. En effet, en vertu de la tradition, l'Etat a seul compétence générale. Les collectivités territoriales ont en France compétence d'attribution. La novation **juridique** majeure de ce texte, c'est que l'Etat n'a plus que compétence d'attribution et ce sont les collectivités territoriales qui ont compétence générale. C'est-à-dire que l'Etat politique (et cette distinction est essentielle) décide, que l'Etat-administration s'enferme dans un certain nombre de compétences limitativement désignées, et que pour le reste ce sont les collectivités territoriales qui sont compétentes. Pourquoi cela ? D'abord parce que, si nous ne le faisons pas nous reproduisons vingt-cinq réformes qui ont eu lieu au cours des cent dernières années. On se contente de définir par différence la compétence des collectivités territoriales, et puis au jour le jour on regrignote. Mais deuxièmement et surtout, nous sommes dans une période de novation sociale, et celui qui a compétence générale a compétence d'innovation. Donc, si nous ne donnons pas la compétence générale aux collectivités territoriales, tout ce qui sera novation tombera entre les mains de l'Etat.

La réforme que nous proposons est la condition de l'autogestion, elle n'est pas l'autogestion. Elle apporte en effet les éléments à partir desquels les responsabilités des collectivités étant pléniaire, la responsabilité pléniaire des citoyens peut être invoquée et provoquée.

Je crois qu'une des manières de supprimer le sens civique aura été au cours de ce siècle dernier de supprimer la responsabilité.

Dans tout phénomène d'autogestion, il y a phénomène de responsabilisation, et dans tout phénomène de responsabilisation, il y a engagement personnel. C'est une société engagée. Il n'y a plus de citoyens ; il n'y a que des citoyens militants.

Concrètement, par rapport aux collectivités que nous connaissons, quelles seront les formes de ces nouvelles collectivités territoriales ?

La commune actuelle demeure, avec toutes ses compétences actuelles, à l'exception des investissements. Deuxièmement, le canton ou l'agglomération deviennent pays, ou cité, (ce sont ces mots que je retiendrais le plus volontiers). Ils sont les points forts du dispositif démocratique. Le département devient établissement public, c'est-à-dire syndicat intercantonal ou inter-agglomération, et la région devient collectivité territoriale de planification. Cela mérite explication, parce qu'il y a une logique très rigoureuse dans le système que je viens de dire. Si nous avions fait du département, autour duquel s'organise actuellement l'administration de l'Etat, le niveau auquel auraient été décentralisées les compétences de l'Etat, l'administration publique de l'Etat serait restée intégralement elle-même.

Il faut détruire le département pour détruire l'Etat ?

Il faut détruire le département pour être assuré que l'appareil d'Etat ne demeurera pas identique à lui-même. C'est pourquoi nous constituons comme point fort et comme seul niveau à compétence générale le canton et l'agglomération. Il est clair qu'un certain nombre de compétences ne peuvent pas être exercées de façon convenable à ce niveau-là... Alors nous concevons que l'ensemble des cantons et des agglomérations dans le département se constitue en syndicat pour gérer ensemble ce que chacun ne pourra pas gérer seul. De surcroît, dans la phase intermédiaire, à l'instant T, lorsque l'Etat se desaisira, les administrations seront en place et elles seront en place au niveau départemental. Le département recevra alors mission d'opérer les transferts entre ce qui se situe à son niveau et ce qui devra désormais se situer au niveau des cantons et des agglomérations. Donc, le point fondamental de l'administration publique française, ce sera le canton ou l'agglomération. Il y aura de l'ordre de 4 000 unités responsables. Le canton sera un échelon lourd, très engagé dans les problèmes de gestion, d'administration. Il aura tendance à devenir technocratique, et ce sera sa force. Le canton ou l'agglomération ne sera pas un bon niveau de voisinage, de communauté urbaine, de communauté humaine. Alors apparaît dans toute sa plénitude la commune. La commune, c'est l'unité de voisinage, c'est l'unité au niveau de laquelle les gens se connaissent, ont le sentiment de leur solidarité.

Aura-t-elle plus de moyens de vivre qu'elle n'en a aujourd'hui ?

Sûrement. Elle sera déchargée de ce qu'elle ne sait pas faire. C'est illusion de dire qu'il y a trente-huit mille communes autonomes ! C'est l'ingénieur des Ponts, l'ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, c'est l'ingénieur de la Zone Rurale ou de la DDA, c'est l'ingénieur des Eaux et Forêts, c'est le commis du Trésor, qui font faire au Conseil municipal ce que finalement ils souhaitent. Ce n'est pas le Maire et le Conseil municipal qui font faire à cette administration ce qu'elle ne souhaite pas faire !

En organisant l'administration lourde au niveau du canton ou de l'agglomération, on permet que naisse des communautés de base (qui sont en principe des communes anciennes) dont le nombre peut considérablement s'augmenter. Comment voulez-vous qu'à Paris on ait le sens de sa communauté ? On est du quartier du Gros Caillou ou des Quinze-Vingt... Mais quelle est l'existence communautaire de ces quartiers ? A défaut de toute institution qui permette à la population de s'exprimer, on peut parfaitement imaginer qu'à l'intérieur du système global que représentera l'administration lourde de Paris, naissent cent, deux cents communes, qui sont des réalités de voisinage.

Le fait que vous conserviez le mot « communes » ne signifie pas du tout que vous conservez la carte communale actuelle de la France ?

Non. On **doit** imaginer qu'il y aura beaucoup plus de communes qu'il n'y en a. A la vérité, quelle est la dimension moyenne d'une communauté de base ? 2 000, 3 000... 5 000 habitants ? Au-delà, c'est la foule, ce n'est plus la communauté. Pourquoi n'imaginerions-nous pas, sur la base du système que nous disons, la naissance d'une foule de communautés de voisinage, de

VIVA.



Quelle est l'existence communautaire de ces quartiers ?

réalités vécues, sur la base de la solidarité, sur la base de la connaissance réciproque. En quelque sorte, nous distinguons deux fonctions de l'administration, jusqu'à présent confondues : la fonction de commodité (faire ensemble) qui exige des appareils et la dimension, parce que la technique exige la dimension ; et la fonction « d'être ensemble », c'est la fonction de communauté.

Mais puisque vous proposez de leur retirer le pouvoir d'investir, quel pouvoir économique réel ont-elles ?

Elles ont d'abord un pouvoir de gestion des équipements publics de base, et en particulier de l'école. Elles ont le pouvoir de proposition en ce qui concerne les investissements, elles ont un budget autonome, elles votent l'impôt ; elles ont donc à leur disposition une assiette fiscale sur laquelle elles prélèvent à leur convenance. Mais actuellement, quelle est la réalité ? Dès que les choses sont importantes, ce n'est plus la commune qui fait mais le syndicat inter-communal. Or le syndicat inter-communal est une institution démocratique au deuxième degré. Ainsi, tout ce qui est important dans la vie locale se passe à un niveau où il n'y a plus d'élections.

Alors que d'après vous le canton ou l'agglomération sont des institutions où les représentants sont élus au suffrage universel.

Au suffrage universel direct. Il y aura donc une élection communale et une élection cantonale ou d'agglomération (avec un maire, un Conseil etc.). Le département qui n'a plus de compétence directe mais seulement des compétences déléguées sera un établissement public, mais en échange la région deviendra collectivité territoriale de plein exercice.

Pourquoi ? Parce que la région est un bon niveau de planification. Et s'il est une matière dans laquelle le débat démocratique est essentiel, c'est la matière de la planification. La région va être à la fois un échelon du plan ; elle sera à ce niveau-là un élément de la concertation nationale. Et elle sera en même temps un niveau de détermination d'un plan régional. Le point de rencontre entre les grands objectifs nationaux et les objectifs régionaux et locaux se fera au niveau de la région, et c'est pourquoi il est essentiel que la région soit une collectivité territoriale de plein exercice.

Outre cette fonction la région en a deux autres. La première fonction est de répartition des ressources territoriales. On ne peut pas imaginer un système fiscal qui permette à chaque commune, même à la plus pauvre, de vivre sur les seules ressources de son territoire. La décentralisation pourrait avoir pour résultat l'aggravation des inégalités (il y a des communes pauvres et des communes riches). Il y aura donc des péréquations de ressources n'ayant rien à voir avec la subvention : ce sont des dotations globales. La région va recevoir, par la loi de planification nationale, des dotations globales qu'elle répartira entre les collectivités territoriales qui la constituent. Voilà la première fonction complémentaire de la région. La seconde est constituée par l'articulation des collectivités territoriales avec les grands services publics nationaux.

Est-ce que nous allons laisser le jacobinisme triomphant dans les sociétés nationales alors qu'il aurait rendu les armes au niveau de l'administration de l'Etat ? Ce n'est pas pensable.

Qu'il y ait des raisons techniques de maintenir la SNCF en tant que système, oui. Mais la SNCF sera tenue de s'articuler avec la région. On ne peut pas imaginer que cela se passe au niveau des communes, des cantons ou du département... Les régions deviendront les pôles d'articulation des grandes politiques nationales de service public.

L'importance de cette idée est considérable en matière de crédit d'information. Nous n'imaginons pas, dans l'état présent de nos réflexions, qu'il y ait autant d'ORTF ou autant de TF1 qu'il y a de régions. D'abord parce que ça supposerait un appareillage qui est trop lourd et que nos régions ne peuvent pas porter. Nous n'imaginons pas non plus qu'il y ait un seul ORTF ou un seul TF1 ! L'une des conséquences, et c'est le lieu d'en parler (on pourrait en parler au sujet de l'université), c'est que des régions comme la Bretagne, comme le Languedoc, comme la Corse, comme l'Alsace... qui ont des originalités à faire vivre, pourront les faire vivre dans le cadre de la loi. Une des revendications fondamentales de ce texte, c'est qu'**il ne doit pas** y avoir, **il ne peut pas** y avoir de lois portant statut particulier de la Corse ou de la Bretagne. Car l'unité nationale serait alors en cause. Mais ayant atteint un certain niveau de définition de soi-même, la Nation tolère, la Nation souhaite que l'unité soit vécue dans la diversité. C'est un renversement total du raisonnement traditionnel, c'est le pari que nous faisons mais y en a-t-il un seul autre ?

Votre projet ne comporte-t-il pas de risque de tension entre la planification régionale et la planification locale ? Comment s'articulent ces deux niveaux ?

Là nous touchons effectivement un des secrets de ce texte. J'avoue que nous avons nous-mêmes parfois un peu le vertige. Nous n'en sommes qu'à l'esquisse, et nous aimerions avoir les moyens

d'aller plus loin, pour être sûrs de ne pas nous tromper. Nous entrons dans un domaine où le droit et la biologie se rencontrent, alors que traditionnellement le droit et la biologie s'excluent. Nous inventons. Nous nous rapprochons d'une définition plus anglo-saxonne de la réalité d'aujourd'hui. Je ne dis pas qu'il y a une part d'aventure, mais il y a une part de découverte dans notre texte. Et je crois pas qu'il y ait de société vivable dans le futur sans cette part de découverte. Mais à la question que vous posez je réponds non. Vous posez une fausse question. En effet, c'est l'Etat qui définit les compétences, c'est l'Etat qui par sa volonté se dépouille de ses compétences. Nous n'entrons pas dans un système fédéral de pacte entre l'Etat fédéral et les régions. Il n'y a pas de contrat comme aux Etats-Unis ou comme en Suisse entre les cantons et la fédération, entre les Etats et les Etats-Unis! C'est l'Etat qui, par souci **du seul intérêt national,** décide de déléguer. Et il délègue par la loi, à des instances qu'il crée par la loi, des compétences qu'il définit par la loi. Il ne peut pas y avoir de conflit. Il peut y avoir des conflits entre l'administration de l'Etat et les régions (et là nous avons des procédures d'arbitrage devant le Conseil d'Etat ou le Conseil Constitutionnel), mais il ne peut pas y avoir de conflit fondamental, politique, entre la région et l'Etat, car c'est l'Etat qui crée la région et non pas la région qui se sépare de l'Etat.

Par exemple, quant il faudra mener une politique anti-inflationniste, par différents moyens dont la limitation de la croissance des dépenses des budgets publics, nationaux et locaux, que se passera-t-il ?

La planification pourra déterminer le taux de croissance et les limites à l'interieur desquelles les régions, les cantons, les agglomérations et les communes devront se déployer. L'intérêt du système n'est pas dans le fait que nous abandonnons ce droit, il est dans le fait que cet arbitrage est de nature politique et non plus de nature administrative. Car actuellement, ce contre quoi nous luttons, ce n'est pas l'Etat politique (qu'au contraire nous entendons conforter dans ce texte), c'est contre cette dictature obscure, silencieuse, anonyme à laquelle plus rien, jamais, ne résiste. Et l'Etat, par son Parlement, par la loi et par le plan qui est une loi, peut déterminer les règles du jeu, les limites à l'intérieur desquelles l'activité des régions, des cantons et des communes se déploiera.
En distinguant, par notre volonté, dans ce texte, l'Etat politique de l'Etat administratif, c'est-à-dire en définitive en mettant vraiment l'Etat politique entre l'administration et les collectivités territoriales, nous politisons les conflits. Et c'est cela que nous cherchons. Le conflit politique est un conflit positif. Parce que c'est un conflit ouvert, c'est un conflit où l'arbitrage devient un jour nécessaire. Ce qui est intolérable, c'est ce conflit obscur où le vainqueur est toujours le même, et ce vainqueur c'est le fonctionnaire anonyme!

Vous avez bien résumé votre ambition en parlant d'une substitution du mode d'administration française par un mode d'administration anglo-saxon. C'est certainement une révolution très profonde. Est-ce que vous croyez vraiment que la majorité des français est prête à cette révolution ?

Avant de répondre à votre question, je voudrais préciser une expression que j'ai utilisée tout à l'heure : notre texte est la condition de l'autogestion, ce n'est pas l'autogestion.
Ceci pour dire deux choses. Premièrement, si transférer le pouvoir de l'Etat à un élu constituait notre seule ambition, nous aurions maintenu la distinction dramatique qui existe entre le pouvoir et le citoyen. Simplement l'un des deux titulaires aurait changé. L'avantage du système d'institution de collectivités territoriales et donc de décentralisation, c'est que le pouvoir se situe à un niveau tel que la participation des citoyens prend un sens. Pour éviter que le système présidentialiste, qui caractérise nos communes actuelles (le Maire est un président, dans le sens Président de la République), ne s'amplifie, ne devienne intolérable, pour faire une administration plus adaptée aux besoins, aux souhaits, et en même temps pour faire des citoyens responsables, nous créons les conditions pour que l'autogestion s'insère comme une des modalités du pouvoir. Une des modalités dont je tiens à dire (et le texte est très précis là-dessus) qu'elle ne se substitue pas à la responsabilité de l'élu mais qu'elle change les conditions d'exercice de cette responsabilité. En d'autres termes, on ne passe pas d'une administration déléguée mais sans contrôle vers une administration populaire sur le Forum, on passe d'un système d'administration déléguée et secrète à un système d'administration où l'élu exerce sa responsabilité sous le contrôle du citoyen. Donc pour l'instant nous disons, et c'est le grand pari qu'il faut faire : démocratie de délégation, traditionnelle, et démocratie des participations ou d'autogestion nouvelle, loin de s'exclure, s'appellent mutuellement et doivent coexister. Le projet sur ce point est précis en affirmant qu'il n'appartient pas à la loi de déterminer les modalités de l'autogestion ; il lui appartient seulement d'en créer les possibilités juridiques et d'obliger chaque élu

GAMMA.



La nation souhaite que l'unité soit vécue dans la diversité.

à dire les conditions dans lesquelles il la pratiquera. On ne centralise pas la définition de l'autogestion. La loi ne peut qu'en créer les conditions. Je répondrai maintenant à votre question. Seuls les animaux sauvages ont un instinct qui correspond à leurs besoins. Plus l'être est civilisé, moins il sait ce dont il a besoin. Et nous sommes des êtres civilisés. Et ce n'est pas parce qu'aujourd'hui les citoyens, dans leur ensemble, dans leur majorité, n'ont pas **l'instinct** de l'autogestion qu'ils n'ont pas **besoin** de l'autogestion. Oui, et en cela, le socialisme est une pédagogie. Il nous faut créer les conditions de responsabilité des citoyens, parce que nous la croyons nécessaire, et il nous faut pédagogiquement faire en sorte que les citoyens décident de l'assumer et apprennent à l'assumer.

Est-ce que vous croyez qu'à l'heure actuelle les élus locaux, en particulier les élus socialistes, seraient prêts à vous suivre sur cette voie ?

Je ne donnerai à personne des leçons de socialisme. Mais je n'ai jamais cru que le socialisme, c'est l'obéissance aux fatalités et aux pesanteurs. J'ai toujours cru que le socialisme était un effort dialectique entre des pesanteurs et une vision de l'avenir. Il faut que nos élus apprennent à être autres qu'ils ne sont.

Vous êtes donc optimiste sur l'avancée de votre projet au sein du Parti socialiste ?

Je suis optimiste parce que je le crois nécessaire, et non pas parce que les prémices en sont favorables. La gauche arrivant au pouvoir (et je crois qu'elle y arrivera) y arrivera dans de très mauvaises conditions. Et en matière d'économie, elle ne pourra en aucun cas faire des miracles. Elle pourra au mieux éviter les catastrophes, car l'héritage qu'elle recevra est redoutable et la conjoncture ne sera pas favorable. Et si sa seule tâche historique était de gérer l'économie, la trace qu'elle laisserait dans l'histoire serait égale à celle d'un coup de rame dans l'eau. Si en revanche elle aborde les deux seuls problèmes de société qui lui sont posés, — cette réforme dont je parle et l'école — alors elle aura changé le monde.

Je voudrais poser le problème sous un autre angle. Il y a incontestablement dans ce texte une projection-optimiste et un peu futuriste. Pour parler en artilleur, nous « tirons » très loin. Il est en effet difficile d'imaginer que les responsables politiques du Parti socialiste, demain responsables nationaux, puissent adopter ce texte comme un ensemble immédiatement applicable. Mais est-ce une raison pour ne pas en proclamer la philosophie, les objectifs, quitte, pour des raisons de prudence (prudence administrative, prudence politique, qui ne sont pas des défauts, ce sont des qualités), à organiser le calendrier de telle sorte que les choses se fassent en tenant compte des évolutions nécessaires. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'une chose est difficile qu'il ne faut pas l'entreprendre ! Au fond, la décision est au choix dialectique. Et la tradition veut en France que la décision soit le choix entre une tradition et un présent. « Mon père disait cela, mon père faisait cela, ça s'est toujours fait... », sont des phrases-clés de notre civilisation politique : dans le monde moderne, c'est un autre type de raisonnement qu'il faut faire, et un socialiste doit faire un autre type de raisonnement. La tension n'est plus entre le passé et le présent, mais entre le présent et le futur. Si nous devons continuer de déduire, nous socialistes, ce qu'il faut faire de ce qui existe, nous n'apporterons rien.



Ceux qui parlent de révolution et de lutte de classe sans se référer explicitement à la vie quotidienne, sans comprendre ce qu'il y a de subversif dans l'amour et de positif dans le refus des contraintes, ceux-là ont dans la bouche un cadavre. (Raoul Vaneigem). (Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations).

BULLETIN D'ABONNEMENT

A remplir et à envoyer accompagné de votre règlement à :

faire

48, rue Sainte-Anne 75002 PARIS.

Je désire m'abonner à " FAIRE " et recevoir les 12 prochains numéros au prix de 100 F seulement au lieu de 120 F.

Nom _____

Adresse _____

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville _____

Ci-joint mon règlement par :
- ☐ chèque bancaire
- ☐ mandat-lettre
- ☐ virement postal (3 volets)

} à l'ordre de "FAIRE"

BULLETIN D'ABONNEMENT

A remplir et à envoyer accompagné de votre règlement à :

faire

48, rue Sainte-Anne 75002 PARIS.

Je désire m'abonner à " FAIRE " et recevoir les 12 prochains numéros au prix de 100 F seulement au lieu de 120 F.

Nom _____

Adresse _____

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville _____

Ci-joint mon règlement par :
- ☐ chèque bancaire
- ☐ mandat-lettre
- ☐ virement postal (3 volets)

} à l'ordre de "FAIRE"

cinéma 77

LA revue de cinéma
pour les VRAIS amateurs

NOVEMBRE N° 227

CINÉMA et
SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION
NOTES SUR
LE "CINÉMA CRITIQUE"
POLÉMIQUE AUTOUR DU
FILM DE L. CAVANI
ENTRETIENS
avec
VICKY POLON
IGAAL NIDDAM
GUNNEL LINDBLOM
LÉONARD KEIGEL
Et tous les films du
mois
En vente partout et
6, rue Ordener P. 18e
10 F

6 rue Ordener Paris 18e
Tél. : 208.72.93

Il n'y a pas lieu d'être
optimiste ou pessimiste
mais il y a un territoire où
on vous dépose
comme un sac de sable
du sable fin
mêlé de cristaux de sel
et de désespoir
alors les mots...

Tahar Ben Jelloun
"La réclusion solitaire" (Denoël)